



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

(UAC)

=***=

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE

(Espaces, Cultures et Développement)

Ad majorem scientiae gloria

=****=



THESE DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

Formation Doctorale : Sciences du Langage et de la Communication

Option : Description Linguistique

N°649-2019/UAC/EDP-EDC

LES CATEGORIES TEMPS, ASPECT ET MODE EN FONGBE

Réalisée et soutenue par

Cédric HOUNNOU

Sous la direction de :

Coffi SAMBIENI

Maître de Conférences des
Universités (CAMES)

Soutenue publiquement devant un jury composé de :

Président : Monsieur Maxime da CRUZ, Professeur titulaire, Université
d'Abomey-Calavi (Bénin) ;

Rapporteur : Monsieur Coffi SAMBIENI, Maître de Conférences, Université
d'Abomey-Calavi (Bénin);

Examineurs :

1. Monsieur Issa TAKASSI, Professeur titulaire, Université de Lomé, (Togo);
2. Monsieur Alain Christian BASSENE, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal) ;
3. Monsieur Moufoutaou ADJERAN, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin);

Date de soutenance : 30 novembre 2019

Mention : Très Honorable

Année académique : 2018-2019

Sommaire

Dédicace	iii
Remerciements	iv
Abréviations	vi
Liste des tableaux	vii
Résumé	viii
Abstract.....	ix
SINSEKWENA	x
Introduction	1
CHAPITRE I : LES PRELIMINAIRES.....	4
1.1. Problématique.....	4
1.2. Cadre théorique	6
1.3. Démarche méthodologique	13
1.4. Rappel des données phonologiques et morphologiques du fongbè	18
1.5. Localisation et classification du fongbè	34
1.6. Origine du fɔn-gbè et des Fɔnnù	36
CHAPITRE II : LES CLASSES SEMANTIQUES VERBALES EN FONGBE	38
2.1. La notion du verbe.....	38
2.2. Les classes sémantiques verbales selon Dowty	45
2.3. Classification sémantique des verbes du fongbè.....	48
2.4. Corpus sémantique des verbes du fongbè	56
CHAPITRE III : L'ASPECT	61
3.1. Approche de définition.....	61
3.2. L'aspect en fongbè.....	66
3.3. L'aspect accompli en fongbè.....	79
CHAPITRE IV : L'INTERPRETATION TEMPORELLE EN FONGBE	83
4.1. Approche de définition.....	83
4.2. La notion du temps en fongbè	94

4.3. L'interprétation du présent et du passé en fongbè.....	100
4.4. L'expression de la visée du futur en fongbè.....	101
4.5. Le temps dans les séries verbales en fongbè	105
4.6. La visée du futur dans les séries verbales en fongbè.....	113
CHAPITRE V : LA TEMPORALITE EN FONGBE.....	118
5.1. Approche de définition.....	118
5.2. La temporalité en fongbè.....	120
CHAPITRE VI: LES MODALITES EN FONGBE.....	154
6.1. Approche de définition.....	154
6.2. Modalité et mode.....	159
6.3. Les verbes de modalisation	164
6.4. Les modaux en fongbè.....	171
6.5. L'impératif en fongbè.....	180
Conclusion.....	183
Références bibliographiques	186
Table des matières	194

A

Mon fils Claude-Bryan

Remerciements

Le risque dans les remerciements, c'est d'oublier les personnes les plus chères et les plus précieuses. C'est pourquoi ceux-ci s'adressent à toutes les personnes qui, de près ou de loin, nous ont accompagné dans la réalisation de ce travail de recherche.

Nous remercions plus particulièrement :

- notre Directeur de thèse, Docteur Coffi Sambiéni pour avoir accepté de diriger de bout en bout ce travail de recherche. Nous lui disons particulièrement merci pour son éthique, sa culture de justice et pour nous avoir contraint à nous engager sur le vrai chemin de la science qui passe par la rigueur, le sérieux et la détermination ;
- le Professeur Maxime da Cruz pour son attachement à notre personne depuis nos premiers pas au Département des Sciences du Langage et de la Communication ;
- le Professeur Bienvenu Akoha pour nous avoir ouvert, avec un paternalisme exceptionnel, les portes de son domicile, toutes les fois que nous avons exprimé le besoin de le rencontrer pour approfondir tel ou tel aspect de notre travail ;
- le Docteur Moufoutaou Adjéran pour son orientation et sa précieuse touche de recadrage ;
- le Docteur Zéphérin Tossa pour son travail d'orientation et de recadrage dans l'analyse de nos résultats de recherche ;
- les membres de nos comités de thèse, en l'occurrence, les professeurs Dominique Bada, Hounkpati Capo, Séverin-Marie Kinhou, pour la qualité de leur analyse et surtout pour leurs critiques constructives sur ce travail de recherche ;

-
- tous les enseignants du Département des Sciences du Langage et de la Communication ;
 - tous les enseignants de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire « Espaces Cultures et développement » de l'université d'Abomey-Calavi ;
 - nos parents, en l'occurrence notre chère mère, Antoinette Yéhouédé, notre feu père Claude Christophe Hounnou, notre tante Sidonie Ahouandjinou, nos frères et sœurs du Bénin et de la Côte d'Ivoire. Cette thèse est pour nous un engagement à toujours œuvrer pour la culture de l'exemplarité ;
 - à notre épouse, Jacqueline Oloumonmi qui a accepté cette thèse comme l'existence d'une coépouse dans notre quotidien commun. Nos absences répétées, notre indisponibilité et les contraintes financières n'ont jamais émoussé sa détermination à sauvegarder l'unité familiale et à nous requinquer chaque fois que notre ardeur s'émoussait ;
 - Uriel Agbédja, un vrai frère pour qui le partage est une valeur cardinale ;
 - Mahougnon Houdji, un ami et frère dont l'altruisme n'a pas de limites ;
 - Samuel Houènou ;
 - Vincent Atindokpo ;
 - Tino Bily Attali ;
 - Boubacar Hassane.

Abréviations

Adj.	: Adjectif
Adv	: Adverbe
Aor.	: aoriste gnomique
Dét.	: Déterminant
Emph.	: Emphase
Foc.	: Focalisateur
Fut.	: Futur
Habit.	: Habitude
Inf.	: Infinitif
Inj.	: Injonctif
Irr.	: Irréalis
Loc.	: Locution
Pl.	: Pluriel
Pps.	: pronom personnel sujet
Ppc.	: pronom personnel complément
Prép.	: Préposition
Réd.	: Réduplication
Subj.	: Subjonctif
Pp	: pronom personnel
1ps	: première personne du singulier
1ppl.	: première personne du pluriel
2ps.	: deuxième personne du singulier
2ppl.	: deuxième personne du pluriel
3ps.	: troisième personne du singulier
3ppl.	: troisième personne du pluriel

Liste des tableaux

Tableau 1: Système phonologique du fongbè (Guédou, 1985 :31).....	21
Tableau 2: Tableau de consonnes selon leurs caractéristiques d'oppositions dégressives (Guédou, 1985 :32).....	22
Tableau 3 : Système vocalique du fongbè (Guédou, 1985 :32).....	22
Tableau 4: Inventaire des classes sémantiques de verbes en fongbè	60
Tableau 5 : Récapitulation des combinaisons des particules modales (Avolonto 1992 :49).....	180

Résumé

Cette thèse présente les catégories Temps, Aspect et Mode en fongbè. Nous avons proposé dans ce travail, une autre façon d'interpréter le temps en fongbè, qui se fonde sur la sémantique verbale. Nous avons montré que les trois temps de base que sont le présent, le passé et la visée du futur sont interprétés en fongbè selon la classe sémantique du verbe utilisé par le locuteur. Ce travail de recherche aborde aussi l'opposition binaire aspectuel aspect accompli- Vs inaccompli. Tandis que l'aspect accompli se manifeste uniquement par le morphème résultatif "kó" (déjà) avec la classe des verbes actifs, l'aspect inaccompli se manifeste en trois sous-classes. Il y a la "sous-classe habituel" avec le morphème "nó" (habituel) ; la "sous-classe progressif" avec le focalisateur "dó...wè" (être en train de) et la "sous-classe continuatif" avec la marque du continuatif "je... jí" (commencer à). Ces trois sous-classes de l'aspect inaccompli se réalisent à partir des deux classes de verbes. Nous avons par ailleurs présenté, les morphèmes temporels qui interviennent dans la délimitation des temps de base. Il s'agit essentiellement des adverbes égbè (aujourd'hui) ; sò ('hier' ou 'demain) ; "dyè" (il y a) et 'gbè' (dans). Les verbes de modalisation qui expriment divers jugements en fongbè sont sixú (pouvoir), jòlò (vouloir) et dóná (devoir). Outre les verbes de modalisation, nous avons aussi montré qu'il existe quatre morphèmes qui apparaissent entre le sujet et le verbe et confèrent à la phrase l'idée d'une injonction. Il s'agit des morphèmes : "ní" (injoncteur) ; bó (avoir la permission de) ; (ló 'avoir intérêt à) et "vé" (néanmoins). En définitive, ce travail de recherche se veut une contribution à la grammaire du fongbè.

Mots-clés : Temps- Aspect-Mode (TAM)

Abstract

This thesis presents the Tenses, Aspect and Mood in fongbè. We have proposed in this study another way of interpreting tenses in fongbè, which is based on verbal semantics. We have shown that the three basic tenses of present, past and future are interpreted in fongbè according to the semantic class of the verb used by the speaker. This research also takes into account the binary opposition aspect accomplished Vs unfulfilled. While the accomplished aspect is shown only by the resulting morphem "kó" (already) with the class of active verbs, the unfulfilled aspect is shown in three subclasses. There is the "usual subclass" with the morpheme "nó" (usual); the "progressive subclass" with the focusator "dó...wè"(to be in the process of) and the continuous subclass with the mark of the continuous "jε... jí" (to start). These three subclasses of the unfinished aspect are realized from the two verb classes. We have also presented the temporal morphemes involved in the delimitation of basic tenses. These are essentially the adverbs égbè (today); "sò" ('yesterday' or 'tomorrow'); "dyè" (there is) and "gbè" (in). Finally, we have presented in this thesis the modalizing verbs that express various judgments in fongbè are "sìxú" (can), "jòló" (want) and "dóná" (must). In addition to modalisation verbs, we have also shown that there are four morphemes that appear between the subject and the verb and imply on the sentence the idea of an injunction. These are morphemes: "ní" (injector); bó (have permission from); "ló" (have interest in) and "vé" (nevertheless). In the end, this research work is meant to be a contribution to the grammar of the fongbè.

Keywords: Tenses-Aspect-Mood (TAM)

SINSEXWENA

Taglomεzo dαxo elo dαxo dό hwenu, ninome kpodo walo kpan wú dό fongbè mε. Dò azǎ elo mε ɔ,mi dό walo devo è è na ze do dαxo dό hwenu wu dό fongbe mε e só dote wε b'ε jinjon dyodyo nũ è xokwin ee nɔ dɔ nũ ee wa wε e dε é nyi e tɔn ji. Mi dεxle dό hwenu dodo atɔn ee nyi hwenu din tɔn, hwenu e ko wayi e kpo hwenu e na wa e kpo ɔ, xodɔ dό ye wu ɔ nɔ xwedo gbeta nukunnu mɔ jε xo mε tɔn e mε xokwin e nɔ dɔ nũ ee wa wε e dε e dε bò xódɔtɔ ɔ zan e. Dobanunũ elo le dɔ vogbingbɔn titeungbe ee dό ninome nũ è è fo tɔn kpodo nũ è e ma fo a é tɔn kpan tentin e xo dɔ wè. Hwenu è ninome nũ è e ko fo e tɔn dό edee dεxle wε gbɔn xokwin "kó" kεdε ji kpó gbeta xokwin ee nɔ dɔ nũ ee wa wε e dε dό alonu alonu e kpo ji ɔ, ninome nu e e ma ko fo a e tɔn nɔ dε edee xle gbɔn gbeta dɔ gbeta glɔ atɔn gblame. Mi na mɔ gbeta dό gbeta glɔ tegbetɔn kpo kokwin nɔ kpo;gbeta dό gbeta glɔ nũ è è bε wiwa bo kpo dε kɔn e tɔn kpodo xokwin webɔ webɔ dɔ...wε kpan; kpo gbeta dɔ gbeta glɔ nũ ee wu e jε bo ma ko fo a tɔn kpo kpodo xokwin webɔ webɔ "jε... jí" kpán. Gbeta dό gbeta glɔ atɔn ene le nɔ nyi biblo besin gbeta wè xokwin e nɔ dɔ nũ ee wa wε e dε le ɔ tɔn ji. Dò akpa devo xwé ɔ, mi ze hwenu è è nɔ zan dό dogbo dό nú hwenu le mε e d'agùn: yě wε nyi xokwin "égbè", "sò", "dǐè" kpo "gbè" kpo. Dò fifo dobanunũzo dαxo elo tɔn mε ɔ,mi sɔ xokwin ee nɔ dό nũ ee wa wε e dε e, lobo nɔ dαxo dό ninome ji dό fongbeme le e d'agùn ; ye wε nyi : "sixú", "jóló", " dóná ". Nú e ze ene le wú ɔ, mi levɔ dεxle dό, xokwin ene dε le dε bo nɔ tɔn dό mε e dό nũ wa wε e kpodo xokwin ee nɔ dό nũ ee wa wε e dε é kpán tentin lobo nɔ nyi gbededome, yě wε nyi: "ní", "bó", "ló", "vé". Bona do suta ná ɔ, dobanunũzo elo ba bo na gɔso nú gbesen fongbè tɔn.

Introduction

Beaucoup de pays africains connaissent de réelles difficultés pour enclencher leur développement économique. Depuis les indépendances, les performances en faveur du progrès ne sont pas très reluisantes. Ainsi, ces pays devront envisager de nouvelles stratégies, notamment, celles qui passent par la valorisation et la mise à contribution de leurs langues nationales dans les questions de développement. En effet, on s'accorde à reconnaître, même au plus haut sommet de l'Etat, que les langues d'un pays jouent un rôle capital dans le processus de son développement. C'est la raison pour laquelle la question de l'introduction des langues nationales à l'école reste dans toute l'Afrique une préoccupation majeure, même s'il faut reconnaître que l'accompagnement des politiques fait quelque peu défaut.

Pour ce qui concerne le Bénin, depuis 1972, au lendemain du coup d'Etat militaire et Mathieu Kérékou à la tête des « révolutionnaires », avait déjà dans son mémorable *Discours Programme* donné le pas en décidant de rompre avec la culture occidentale et de placer les langues et la culture béninoise au cœur de toutes les activités y compris l'école. C'est ainsi que six langues avaient été choisies pour être enseignées parmi lesquelles figure le fongbè qui fait l'objet de cette thèse. Cette expérience béninoise a montré ses limites avec la Conférence des forces vives de la Nation de février 1990, qui aux termes des travaux, a renforcé le statut juridique de la langue française qui a été consacrée, « *langue officielle du Bénin.* » Par voie de conséquence, toutes les langues nationales ont été reléguées au second plan. Il faudra attendre une décennie plus tard pour que d'autres actions soient posées en faveur des langues nationales notamment le vote par l'Assemblée nationale béninoise de la loi d'orientation de l'éducation en 2003 qui a été suivie en 2007 de l'organisation du forum national sur l'éducation.

Il va sans dire que les politiques d'une manière ou d'une autre ont affiché la volonté de promouvoir les langues nationales malgré leur faible statut juridique. Par ailleurs, cette volonté s'est traduite en 2007 par la création d'un ministère en charge des langues nationales et de leur introduction dans le système éducatif formel. Il faut préciser que depuis avril 2016 où le Bénin a élu un nouveau président de la République, les langues nationales n'ont pas fait l'objet d'une attention soutenue. Les différentes réformes envisagées au cours du mandat de cinq ans du gouvernement ont laissé ces langues nationales en rade.

Malgré ce tableau peu reluisant, nous restons tout de même convaincu que le développement du Bénin ne peut se faire en marge des langues nationales. L'introduction des langues dans le système éducatif formel sera, avec le temps, un passage obligé. Selon l'Unesco, « la langue est le socle de tout développement ». Face à une telle perspective, il importe en amont que les linguistes s'investissent pour doter ces langues nationales de matériaux pouvant véritablement leur permettre d'être aptes à véhiculer toutes sortes de connaissances scientifiques. Ce préalable est d'autant plus important qu'il est la condition *sine qua non* qui permet à toute langue d'être compétitive. Il faut souligner que beaucoup de linguistes s'efforcent tant bien que mal à décrire les langues dans leur grand ensemble. Cependant, il faut, avec modestie, avouer que la tâche à accomplir est encore assez grande. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'apporter notre contribution à cette marche qui vise à doter les langues nationales de matériaux scientifiques pouvant faciliter leur introduction dans le système éducatif. Pour ce faire, nous avons décidé de travailler sur la grammaire du fongbè, notamment sur " les catégories Temps, Aspect et Mode (TAM)". Il faut admettre qu'en fongbè et dans les langues "gbè", la problématique du temps, de l'aspect et du mode révèle une certaine complexité au regard du fonctionnement de ces langues.

Le présent travail comporte six chapitres. Le premier traite respectivement de la problématique, des hypothèses de recherche, des objectifs, du cadre théorique, de la démarche méthodologique, du rappel des données morpho-phonologiques du fongbè, de la localisation, de la classification du fongbè et de l'origine du fongbè et des fɔn-nù (locuteurs du fongbè). Le deuxième chapitre aborde essentiellement la présentation et la classification des verbes du fongbè par classes sémantiques avec les caractéristiques inhérentes à chaque classe. Dans le troisième chapitre, nous avons étudié l'aspect en fongbè. A ce niveau, nous avons présenté comment l'aspect accompli et l'aspect inaccompli se réalisent dans la langue. Le quatrième chapitre est consacré à l'expression de la projection temporelle en fongbè. Nous sommes parti de l'aspect pour étudier l'interprétation du temps présent et du temps passé en fongbè. Dans ce chapitre, nous avons aussi travaillé sur le temps futur que nous avons appelé "la visée du futur". Cet aspect de notre analyse a été complété par l'interprétation du temps dans les séries verbales. Dans le chapitre cinq, nous avons abordé la temporalité. Ainsi, nous avons présenté les morphèmes qui permettent de délimiter le temps en fongbè. Nous avons pu à cet effet, étudier les morphèmes qui délimitent le temps permanent et ceux qui précisent le temps passé ainsi que la visée du futur. Dans le chapitre six nous avons parcouru toutes les formes possibles sous lesquelles, les modalités notamment les verbes de modalisation et les morphèmes modaux s'expriment en fongbè ainsi que leur mode de fonctionnement. Nous avons donc étudié respectivement trois verbes de modalisation que sont sixú (pouvoir), jóló (vouloir), dóná (devoir) et les morphèmes modaux qui impliquent l'injonction dans l'énoncé. Ils sont au nombre de quatre. Il s'agit de ní 'injoncteur' ; bó "avoir la permission de" ; ló "avoir intérêt à" et vé "néanmoins". Nous avons aussi mis l'accent, pour finir, sur l'interaction entre le temps, l'aspect et le mode en fongbè.

CHAPITRE I : LES PRELIMINAIRES

Dans ce chapitre, il est question des préliminaires. Nous y avons abordé successivement la problématique de la recherche, les hypothèses, les objectifs, le cadre théorique, la démarche méthodologique, le rappel des données morphologiques et phonologiques du fongbè, la classification et la localisation du fongbè et l'origine du fongbè et des fɔn-nù (locuteurs du fongbè).

1.1. Problématique

Vouloir étudier les catégories grammaticales Temps Aspect et Mode (TAM) en fongbè pourrait susciter l'étonnement de plus d'une personne, car la tendance générale est que ces catégories n'existeraient pas en fongbè. Il faut dire que le fongbè fait partie des parlers du continuum gbè dont beaucoup de travaux, à raison, les considèrent comme des langues aspectuelles. A titre d'exemples, les travaux de Akoha (1980), Hounkpatin (1985), Guédou (1985), da Cruz (1994), ont fait observer, dans leur analyse que le fongbè est une langue qui n'exprime pas le temps car ne possédant pas des marques formelles. Une autre façon de considérer le temps en fongbè et dans les autres langues gbè va voir le jour à partir des années 1990 notamment avec Avolonto (1992 : 15) qui soutient que la catégorie temps existe en fongbè car, même en absence de marqueurs temporels, les phrases reçoivent quand même une interprétation temporelle. Ainsi, naît un problème scientifique auquel il faudra apporter une solution aussi scientifique. Nous nous sommes intéressé à la problématique et dans un travail antérieur, notamment dans Hounnou (2012), nous sommes parti de la question suivante : « si le temps n'est pas marqué en fongbè et si cette langue est plus une langue aspectuelle qu'une langue temporelle, comment arrive-t-elle à exprimer le temps ? » A cette question, notre analyse a abouti à la conclusion que le fongbè exprime le temps à travers la sémantique des verbes. Nous avons montré que l'interprétation et la projection du temps se font en fongbè grâce au contenu sémantique des verbes. Ces derniers assurent l'orientation vers le temps

permanent ou encore le temps passé selon qu'ils soient statifs ou actifs. Dans le présent travail, nous posons à nouveau le problème en vue d'approfondir nos recherches en la matière. Nous nous sommes demandé, par ailleurs, le mécanisme par lequel l'opposition binaire aspectuelle -aspect accompli-aspect inaccompli- se manifeste en fongbè et sur quelle base les langues gbè sont-elles qualifiées de langues aspectuelles. Pour finir, nous posons la question de savoir : Comment les temporalités et les modalités verbales sont-elles exprimées en fongbè ?

1.1.1. Hypothèses de recherche

- Dans le cadre de cette thèse, nous avons formulé des hypothèses qui se résument aux points ci-dessous :
- la lecture temporelle des phrases en fongbè se fait grâce aux classes sémantiques que sont la classe des verbes statifs et la classe des verbes actifs ;
- l'aspect s'exprime aussi à travers la sémantique des verbes ;
- la temporalité se manifeste à l'aide des indicateurs temporels qui interviennent pour délimiter avec précision le temps ;
- les catégories modales n'existent pas en fongbè. Elles sont paliées par les verbes de modalisation et des morphèmes modaux ;

Ces différentes hypothèses, nous ont amené à définir nos objectifs que nous présentons dans la section suivante ;

1.1.2. Objectif général

Dans cette thèse, nous avons pour objectif d'approfondir nos recherches antérieures sur la problématique du temps en fongbè et bien évidemment ouvrir le champ de la recherche sur la temporalité, l'aspect et le mode. Ainsi, il s'agit pour nous de répondre de façon plus précise à la question suivante : comment le temps, l'aspect et le mode se manifestent-ils et interagissent-ils en fongbè ?

A travers cet objectif général, nous ambitionnons d'atteindre certains objectifs spécifiques.

1.1.3. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques que nous voulons atteindre se résument aux sous-points suivants :

- classer les verbes du fongbè par classe sémantique et présenter leurs caractéristiques ;
- décrire l'expression de l'aspect en fongbè ;
- découvrir sur une base théorique claire, le mécanisme par lequel l'interprétation temporelle en fongbè se fonde ;
- identifier et examiner l'usage des morphèmes de la temporalité en fongbè ;
- distinguer et illustrer les formes de modalités qui existent en fongbè.

1.2. Cadre théorique

Nous avons choisi comme fondement théorique, la théorie de Sasse (1991-a-b), telle que développée dans Sambieni (2010). En effet, la théorie aspectuelle de Sasse repose sur le fait que le comportement d'un système aspectuel est dépendant, à tous les niveaux (morphologique, syntaxique et sémantique), de la sémantique lexicale de "l'état d'expression des choses" (Sachverhaltsausdrücke) et ne peut être décrite que sur cette base. La catégorie de l'aspect a toujours un rapport avec la limitation des "états des choses" puisqu'elle grammaticalise la différenciation conceptuelle entre une situation initiale et une situation qui a subi un changement. Dans sa théorie, Sasse a défini trois grands groupes de verbes selon leur classe sémantique:

- les verbes dont "l'état des choses" (Sachverhalt) est statif, c'est-à-dire que "l'état des choses" au niveau de ces verbes ne présente pas de rapport relatif à leurs limites ;

- les verbes (actifs) dont "l'état des choses" change, c'est-à-dire que l'ensemble du processus est susceptible d'embrasser les limites vraisemblables ;
- les verbes (terminatifs) dont "l'état des choses" est terminatif, c'est-à-dire que ces verbes présentent des limites inhérentes. Il est à noter que l'auteur a subdivisé les verbes statifs en "statif total" et "inchoatif statif" et les verbes terminatifs en "terminatif graduel" et "terminatif total".

Après avoir montré la difficulté qui existe à vouloir séparer "l'aspect grammatical" de ce qui est reconnu dans la littérature comme "Aktionsart", qui renvoie à la répartition des verbes en classes basée sur leur sémantisme lexical, Sasse (1991b: 33) se base sur la théorie du modèle aspectuel de Breu (1985, 1988, 1991) pour expliquer la dichotomie aspect/Aktionsart non pas comme modèle de l'aspect grammatical ni de l'Aktionsart, mais plutôt comme un modèle cognitif qui prend en compte les deux cas. Il part du constat que, en principe, tout "état des choses" a un début, une certaine durée temporelle et une fin. Le début et la fin caractérisent les changements possibles d'une situation tandis que l'intervalle entre les deux changements possibles d'une situation est la durée de "l'état des choses". Sasse (1991b: 34) distingue deux "états des choses": il y a des "états des choses" relativement stables sur l'axe du temps pour lesquels la Situation (S) est plus importante que les "Changements de la Situation", par exemple: être à une certaine place, avoir un certain poids, être aveugle, etc. Il y a aussi d'autres "états des choses" temporellement moins stables au niveau desquels le changement de la situation joue un rôle plus ou moins important. Ce sont les cas comme travailler, construire une maison, mourir, exploser, etc. Beaucoup de langues du monde font cette distinction d'une manière ou d'une autre et c'est ce qui constitue la base de presque tous les modèles de classification verbale en termes de distinction terminologique entre "états des choses" statiques et dynamiques.

König (1993: 85-125) rend encore plus explicites les fondements du système aspectuel de Sasse (1991). Pour mener une analyse aspectuelle pertinente du nom, il est important de distinguer les classes sémantiques verbales de la langue considérée. Le comportement des morphèmes aspectuels change en rapport avec les propriétés lexicales du verbe. Autrement dit, le sens du verbe et du morphème aspectuel se définit à partir de l'interaction entre le lexique verbal et la signification du morphème grammatical.

Dans la répartition des verbes en classes sémantiques, il est d'abord question d'appréhender leur signification lexicale par laquelle les catégories aspectuelles peuvent être influencées. Tenant compte de ce fait, les verbes peuvent être répartis dans les cinq classes verbales suivantes:

a) Verbes "Statif Total"

Pour ces verbes dont le contenu sémantique présente une situation unique avec un continuum illimité; "l'état des choses" n'a ni un début ou une entrée, ni une fin ou une sortie.

b) Verbes "Inchoatif Statif"

A ce niveau, on note d'une part les verbes reconnus dans la littérature sous le vocable de "verbes statifs" tels que: "être rouge", "être noire", etc. D'autre part, il s'agit des verbes exprimant l'émotion tels que : "aimer", "sentir", etc.

c) Verbes "d'Action"

Dans cette classe verbale, la situation se présente avec des limites vraisemblables : le début ou l'entrée dans l'action et la fin ou la sortie de l'action. On a affaire ici à des limites qui doivent être logiquement considérées; limites qui ne se présentent pas comme inhérentes à la signification du verbe mais plutôt comme des limites vraisemblables ou possibles. Puisque la plupart des verbes de cette classe expriment des processus, il est logique que, quand ils apparaissent dans un texte, ils doivent avoir une fois commencé et doivent une

fois finir. Les verbes tels que: 'travailler', 'marcher', 'sarcler' relèvent de cette classe de verbes en fongbè.

d) Verbes "Terminatif Graduel"

L'atteinte de l'objectif est résolument fixé et constitue la caractéristique forte de cette classe de verbes. L'accomplissement de "l'état des choses" est canalisé dans le lexème verbal de base et sera effectif à la fin du processus.

e) Verbes "Terminatif Total"

Dans le lexème verbal de base, seule la fin de "l'état des choses" est canalisée. A l'opposé des Verbes "Terminatif Graduel", la situation existante ne peut pas être appréhendée comme phase précédente. Le passage de la situation finale est un élément sémantique essentiellement obligatoire.

Mais il faut signaler, par ailleurs, que la question des classes de verbes a été abordée par beaucoup d'autres auteurs. Dans la littérature, Vendler (1967), Dowty (1979), Partee (1978) ont identifié quant à eux quatre classes de verbes notamment les States, les Activities, les Accomplishments et les Achievements.

La théorie de Sasse est très proche de la classification des verbes faite par Vendler (1967). Il effectue une quadripartition des verbes : État (*state*), Activité (*activity*), Accomplissement (*accomplishment*), Achèvement (*achievement*). Il a comme dessein de décrire l'utilisation des verbes et de distinguer la temporalité véhiculée par le verbe en fonction de son expression dans la langue, et non en fonction d'une idée préconçue de la réalité. La quadripartition de Vendler repose sur des traits sémantiques et il utilise des tests pour différencier chaque catégorie. Il va scinder les verbes acceptant le progressif des verbes ne l'acceptant pas (qui correspondent sémantiquement aux processus qui se déroulent dans le temps et aux processus qui ne se déroulent pas dans le temps), et introduire ensuite deux sous-catégories. Il utilise des tests discriminants pour

chaque catégorie et la question essentielle est de savoir quelles sont les caractéristiques sémantiques que ces tests permettent de mettre en évidence. Parmi les verbes incompatibles avec l'emploi du progressif, Vendler distingue deux catégories dont les verbes d'État et les verbes d'Achèvement qu'il présente en ces termes :

Now some of these verbs can be predicated only for single moments of time (strictly speaking), while others can be predicated for shorter or longer periods of time. Then we can say that achievements occur at a single moment, while states last for a period of time (Vendler, 1967: 102-103).

Les verbes d'état sont incompatibles avec l'emploi du progressif et le procès exprimé est valable sur une « période » temporelle. La notion de période implique une durée entre deux points a et b. Les verbes d'Achèvement, qui sont également incompatibles avec l'utilisation du progressif, ne possèdent pas la notion de durée, ce sont des procès instantanés. Nous pourrions donc déduire deux traits sémantiques pour distinguer ces catégories qui sont les traits "durée" et "instantané". Précisons que le trait instantané peut signifier que les points a et b utilisés pour représenter la durée sont simultanés ou bien qu'il s'agit d'un seul point qui serait donc c. Parmi les verbes compatibles avec le progressif, il distingue également deux groupes : *"If someone stops running a mile, he did not run a mile ; if one stops drawing a circle, he did not draw a circle. But the man who stops running did run, and he who stops pushing the cart did push it"*.

Les Accomplissements sont compatibles avec le progressif, ils ont une certaine durée et on va les trouver juxtaposés à des marqueurs présupposant une fin ou un résultat. Ces verbes possèdent un point culminant (climax) en deçà duquel ils ne peuvent être dits réalisés.

Les Activités sont également compatibles avec le progressif et ils n'ont pas de climax, ces verbes ont la propriété d'être homogènes. Ils sont considérés comme réalisés quel que soit le moment où s'arrête le procès. Dans l'exemple

courir un mile, il y a une phase d'Activité et une phase d'Accomplissement et le procès peut être vrai selon que l'on considère courir un mile comme une Activité ou comme un Accomplissement visant un climax. L'homogénéité dépend d'un critère essentiel, si l'on considère que courir effectivement un mile est le procès ou s'il s'agit seulement de l'engagement à courir un mile qui est le procès. L'homogénéité ne dépend pas des conditions de vérité du procès, un procès peut être vrai mais pas réalisé. Il dépend du point de vue que porte l'énonciateur ou le récepteur sur l'action (nous développerons ce point plus tard). Les tests que Vendler utilise reposent sur une question, il recherche la valeur de vérité des procès qui est la possibilité de recevoir telle ou telle réponse en fonction de la question posée. Il s'agit bien d'une analyse sémantique. Ainsi, dans sa première distinction entre verbes acceptant le progressif et verbes ne l'acceptant pas, il utilise deux questions, et juge du degré de grammaticalité des réponses en fonction du verbe utilisé, qu'il soit étendu (+arguments ou complément) ou non.

What are you doing?

- I am running, writing, working

What are you doing?

- *I am knowing, loving, recognizing, I am loving you

Do you + know...?

- Yes, I do

Do you + run?

- *Yes, I do

Pour distinguer les verbes d'Accomplissement des verbes d'activité, il utilise les questions se basant sur For how long (« pendant combien de temps ») et How long did it take (« combien de temps a-t-il pris »). Les verbes d'activité

acceptent la première question mais il n'acceptent pas la seconde et les verbes d'Accomplissement acceptent la seconde question et n'acceptent pas la première :

For how long did he push the cart?

*How long did it take to push the cart?

How long did it take to draw the circle?

*For how long did he draw the circle?

Pour distinguer les verbes d'état des verbes d'Achèvement, il utilise les tests avec *At what time ?* ou *At what moment ?* et *For how long ?* ou *How long ?* Les premiers sont compatibles avec les verbes d'Achèvement et les seconds sont compatibles avec les verbes d'état. La compatibilité du test avec l'une des classes entraîne l'incompatibilité avec l'autre classe.

At what time did you reach the top ? At noon sharp

At what moment did you spot the plane? At 10:53 A.M.

For how long did you love her? For three years

How long did you believe in the stork? Till I was seven

Nous pouvons remarquer que ces tests discriminants peuvent se recouper : ainsi, les verbes d'Accomplissement et d'Activité sont compatibles avec *At what time* et *At what moment*, mais dans le sens où la réponse aux deux questions se pose sur le moment constituant le début de l'action, et non l'action dans sa totalité. Tandis que les verbes d'état regroupent la catégorie des verbes d'activité, puisqu'ils acceptent les deux types de question.

Vendler effectue de nouveau les distinctions entre verbes d'achèvement et verbes d'Accomplissement en considérant que les procès d'accomplissement ont une certaine durée à la différence des procès d'Achèvement. Si dans mettre une

heure pour écrire une lettre, la durée de l'écriture de cette lettre est effectivement de « une heure », dans mettre une heure pour atteindre le sommet, l'atteinte du sommet ne dure pas une heure. Pour mettre en évidence cette distinction il réutilise le test du progressif :

I am writing a letter

*I am reaching the top

Il utilise ensuite un test avec les adverbes *deliberately* et *carefully* qui marque un critère d'intentionnalité de la part de l'agent du procès. Les verbes d'Achèvement et d'état ne peuvent être accompagnés de ces adverbes.

1.3. Démarche méthodologique

Le cadre méthodologique est une étape de la recherche qui met en épigraphe l'ensemble des méthodes et de techniques mis en œuvres pour la collecte des données ainsi que les exigences de réalisation de la recherche. Il comprend précisément la méthode de recherche, les méthodes d'investigation et enfin le devis de la recherche.

1.3.1. Cadre d'étude

Le choix de notre terrain de recherche s'est focalisé dans le département du Zou notamment dans la commune d'Abomey. Ce choix se justifie par le fait que la ville d'Abomey est considérée jusqu'à nos jours comme l'un des milieux originels où le fongbè se parle. Nous avons estimé qu'il sera plus objectifs en termes de résultats de vérifier dans cette commune, les données de cette étude. Selon les statistiques de l'Association nationale des communes du Bénin, la commune d'Abomey s'étend sur une superficie de 142 km². Elle est limitée au nord par la commune de Djidja, au sud par la commune d'Agbagnizoun, à l'ouest par la commune d'Aplahoué et à l'est par la commune de Bohicon. Elle compte une population estimée à 78 341 habitants en 2002. Pour ce qui

concerne l'administration, la commune d'Abomey compte sept (07) arrondissements et vingt-neuf (29) villages et quartiers de ville.

1.3.2. Technique de collecte

L'élaboration d'un plan de recherche scientifique est focalisée sur une série de techniques d'investigation utilisée pour collecter les informations nécessaires à la faisabilité d'une étude dans un milieu relativement difficile d'accès. Cette panoplie de méthodes contribue à l'application de techniques appropriées de collecte de données en vue d'obtenir des résultats nécessaires à la mise en évidence de notre question de recherche. En ce qui concerne ce travail, nous avons dégagé deux méthodes de recherche. Il s'agit des techniques qualitatives et quantitatives.

1.3.2.1. Techniques qualitatives

L'approche qualitative a pour particularité de veiller à l'analyse des données descriptives particulièrement des propos écrits, verbaux et l'observation du comportement des personnes. Elles s'appuient sur la méthode de recherche basée sur l'observation d'un phénomène social en milieu naturel. Elle traite aussi des données difficilement quantifiables. Elle n'ignore pas les chiffres ni les statistiques, mais ne leur accorde pas une place primordiale.

1.3.2.2. L'observation

L'observation est une méthode d'investigation et d'exploration mise en place pour la collecte d'informations nécessaires à la réalisation de la recherche. Elle permet d'aller au-delà du regard ou de la simple écoute, de considérer les détails significatifs du champ d'observation. Selon Gauthy-Sinéchal (2010 :150), l'observation est souvent la seule méthode possible, quand, par exemple, le chercheur ne souhaite pas prévenir les individus observés par crainte de modifications dans leur comportement. Elle est donc une méthode qui

s'appuie sur le suivi attentif des faits et pratiques de la population étudiée, sans volonté de les modifier, en se basant sur une procédure appropriée.

1.3.2.3. L'étude de cas

L'étude de cas se présente comme une approche méthodologique qui consiste à étudier une personne, une communauté, une organisation ou une société individuelle. Elle a pour particularité de se pencher sur diverses situations qui peuvent traiter par exemple de la religion, d'un évènement, des pratiques de langues, ou d'une profession, etc. L'étude de cas nous a permis de détecter l'usage du temps, de l'aspect et du mode en fongbè dans la commune d'Abomey.

1.3.2.4. La recherche documentaire

Dans la réalisation de ce travail de recherche, nous avons mené des recherches documentaires. Nous nous sommes rendu dans les centres de documentation tels que l'Institut National de Linguistique Appliquée (INALA), la bibliothèque nationale, la bibliothèque de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication, (FLLAC), la bibliothèque de l'Institut Français (IF), le Centre Béninois des Langues Etrangères, (CEBELAE), etc. Au cours de cette étape, nous avons consulté des ouvrages, des articles et des études linguistiques relatifs aux temps, l'aspect et mode. Nous avons aussi et surtout parcouru des travaux de recherches, des mémoires de maîtrise, de DEA et des thèses de doctorat pour avoir des informations sur notre thème d'étude.

1.3.3. Les techniques quantitatives

Les méthodes quantitatives sont des moyens de recherche focalisés sur une épistémologie positiviste ou post-positiviste, utilisant des outils d'analyse mathématiques et statistiques, en vue de décrire, d'expliquer et de prédire des phénomènes par le biais des concepts opérationnalisés sous forme de variables

mesurables. Les méthodes quantitatives offrent aux chercheurs une panoplie d'outils statistiques qui leur permettent de cerner l'influence de plusieurs variables. A l'aide des tests statistiques sur des échantillons représentatifs, il est possible de trouver des relations de cause à effet, en contrôlant l'effet de plusieurs autres variables, et ce de façon systématique et plus ou moins objective. En effet, ces techniques nous ont permis de vérifier nos hypothèses en les quantifiant.

1.3.3.1. Le questionnaire

Selon Grawitz (1990 : 920), les techniques de recherche quantitatives sont des études basées sur des questionnaires, administrées à un échantillon représentatif de la population. Elles ont pour fonction de décrire et d'étudier les comportements. Le choix d'une technique de collecte des données conduit à sélectionner les matériaux que cette technique recueillera. Dans le cadre de ce travail de recherche, cet instrument de collecte de données nous a permis de recueillir et de représenter les informations issues de notre investigation de recherche.

1.3.3.2. L'échantillonnage

L'échantillonnage renvoie à l'opération par laquelle l'on détermine un groupe d'individus auquel l'on soumet une enquête dans le cadre d'une étude. Selon Nozha (2005 : 163), l'échantillonnage consiste à définir la population étudiée, à préciser la façon dont cette population sera choisie et fixer sa taille. Ainsi, dans le cadre de cette thèse, nous fixé la taille de la population cible à 200 personnes dans quatre arrondissement de la commune notamment les arrondissements de Jègbè, Vidolé, Agbokpa, Sehun. Nous avons réparti la population sur l'ensemble des quatre arrondissements à raison de cinquante (50) personnes par arrondissement. Le critère fondamental du profil des individus réside en leur capacité à avoir, parallèlement au fongbè, un niveau

minimal en français. Ainsi, nous avons choisi des apprenants, des cadres et des scolarisés.

A la suite de cette phase, les données recueillies sur le terrain ont été analysées, mais avant, elles ont été vérifiées par nos deux informateurs : un informateur principal et un informateur occasionnel. Ces données concernent essentiellement les pratiques de langue des locuteurs sur le temps, l'aspect et le mode. Après l'étape de l'enregistrement des données sur le terrain, nous sommes passé à l'étape de la transcription selon l'Alphabet des Langues Nationales (ALN). Il faut préciser que dans la transcription des données recueillies, l'absence de ton sur une voyelle renvoie au ton moyen. Nous avons fait une analyse de toutes les informations reçues. Ceci a consisté à analyser la façon dont le fongbè exprime le temps, l'aspect et le mode. C'est ce qui nous a permis d'arriver aux résultats qui sont consignés dans le présent document. Il faut dire que nous avons rencontré quelques difficultés liées à la collecte des informations.

1.3.4. Difficultés rencontrées

Le premier cas de difficulté se situe au niveau de la réticence ou au désintéressement observé chez certaines personnes que nous avons approchées. Pour ces personnes, cet entretien sur le temps, l'aspect et le mode en fongbè n'est pas source de réponse à leurs problèmes de survie, ils préfèrent vaquer à d'autres préoccupations lucratives. Réussir à discuter avec ces personnes a été un défi chaque fois renouvelé. Le second cas de difficultés est que certaines personnes approchées ne comprennent toujours pas la portée scientifique de notre travail ce qui ne leur a pas permis de répondre avec toute la rigueur possible aux questions que nous leur avons posées. Une autre difficulté enregistrée est relative à l'éternel problème de la mauvaise qualité de la connexion internet qui nous a perturbés dans les recherches en ligne que nous

avons effectuées. Ces facteurs suscités ont d'une manière ou d'une autre émoussé à des moments donnés, notre ardeur dans la rédaction de cette thèse, mais ne nous ont pas empêchés d'atteindre notre objectif.

1.4. Rappel des données phonologiques et morphologiques du fongbè

Bien des études ont été faites sur la phonologie du fongbè, celles qui ont retenu le plus notre attention sont dans l'ordre d'apparition, celle de Akoha (1980) et Guédou (1985).

De ces études plusieurs conclusions ont été retenues, mais nous présenterons dans cette section de notre travail, une synthèse de ses conclusions.

1.4.1. Aperçu sur la structure syllabique

Guédou (1985 : 24) présente une analyse sur des segments d'énoncés qui ne comportent aucune pose pour l'identification des divers phonèmes et de leurs variantes. L'auteur s'est servi surtout des monèmes simples ou à défaut de ceux-ci, des combinaisons de monèmes ayant en tous points un comportement linguistique identique à celui des monèmes simples. Les phonèmes ont été examinés en fonction de leur position au sein du monème :

- position initiale et centrale pour les consonnes
- position initiale, centrale et finale pour les voyelles

L'étude phonématique proprement dite a été suivie de l'examen des faits de prosodie. La Prosodie étant l'étude des phénomènes de l'accentuation et de l'intonation (variation de hauteur, de durée et d'intensité) qui permet de véhiculer de l'information liée au sens telle que la mise en relief, mais aussi l'assertion, l'interrogation, l'injonction, l'exclamation.

En dehors des cas des morphèmes [é] qui signifie : "il" et [è] qui signifie "on", l'auteur constate que la langue ne présente, à l'initiale absolue, aucune

voyelle que la voyelle [a]. Il a alors jugé superflu de vouloir de faire une étude sur "la distribution d'un phénomène en faisant à chaque fois intervenir la position initiale pour les voyelles et la position interne après [a] pour les consonnes". Quant aux consonnes, il estime que les positions initiales et intervocaliques sont toutes deux intéressantes, vu qu'il existe quelques dissyllabiques où effectivement les consonnes peuvent occuper la position interne sans que la voyelle précédente soit forcément [a] c'est le cas par exemple de : [cùkú], "chien". Il conclut à la fin que "le fon n'a pas de syllabe de structure fermée du type CVC, car tous ses monèmes présentent une structure syllabique ouverte C ou VC".

Guédou (1985 :30) propose un aperçu sur la structure syllabique. On distingue dans cet aperçu trois structures différentes :

Selon Guédou (1974 : 23), les types structuraux canoniques que nous rencontrons sont :

Pour les morphèmes :

- monosyllabe : V : à "tu", é "il", è "on" ;
- CV : bò "et", mi "vous", mĩ "nous"

Pour les lexèmes :

- monosyllabe : CV : xó "parole", gbè "voix", bà "chercher",
CVV : céun "rapidement", dàá "père", "géú "farine de manioc", wĩn "miel", ḍyè "voici".
- dissyllabe VCV : àsá "cuisse", àfò "pied", àmà "feuille", àvún "chien"
CVCV : kàlin "animal", cukú "chien", xòntòn "ami", gálí "fécule de manioc", kòlò "laver"
- trissyllabe : VCVCV àcòsú "jeunes gens", àgbànlín "antilope", àgànmà "caméléon", àjàkà "souris,"

CV CV CV : còkòtò "culotte", zìngídì "grand bruit", kokólò "poulet", lògòzò "tortue".

Les formes canoniques les plus fréquentes sont :

- V ou CV pour les morphèmes ;
- VCV ou CV pour les lexèmes non verbaux ;
- CV pour les lexèmes verbaux, soit (V) CV.

Il faut signaler que V préfixe nominal est toujours affecté d'un ton bas (à). Dans les paires minimales, l'auteur a utilisé des termes dotés de ce préfixe, qui dans la langue, constitue des unités. Ainsi, on a : àsá "cuisse", àjàkà "souris", àgìdìgbanwun "petit rongeur."

1.4.2. Les phonèmes

Selon Gnanguenon (2014 : 41), le phonème est une unité linguistique de l'oral : un « son » de la langue. C'est une unité distinctive : il n'est pas porteur de sens, mais permet de distinguer entre elles les unités signifiantes ou morphèmes. Les phonèmes sont identifiés par la méthode des paires minimales : des séquences qui se distinguent par la plus petite différence possible comme par exemple : garçon / gardon, pierre / bière, malade / salade, mourir / pourrir / sourire, lèvres / livres / Louvre. Le phonème est une unité abstraite : non pas la réalité matérielle des sons, mais ce qui a un rôle fonctionnel dans la communication, ce qui fait système. La phonologie, ou étude fonctionnelle des phonèmes, fait abstraction :

- des variantes régionales, par exemple, le « r » roulé et le « r » grasseyé ;
- des variantes liées à la place dans la syllabe, par exemple, une même ;
- consonne est plus faible en fin de syllabe qu'en début ;

- implosive vs explosive ; d'un point de vue phonétique (vs phonologie), le «r» ' d'art n'est pas le « r » de rat) ;
- de la modification des consonnes en fonction de la voyelle qui suit par exemple ;
- [k] ou [g] ont un point d'articulation différent selon qu'ils sont suivis d'un [i] ou [u] ;
- de l'assimilation : la prononciation d'une consonne peut être affectée par la consonne qui la suit (exemples : vingt- deux, une heure et demie). Les phonèmes en tant que unités distinctives paradigmatiques sont divisés en consonnes et en voyelles. À ce niveau, cette dichotomie repose, non seulement sur une distinction d'ordre phonétique, mais aussi sur une différence de position. Les voyelles en effet, n'apparaissent qu'en non initiale.

Guédou (1985 :31) renseigne que le système consonantique comporte vingt-deux phonèmes en sept ordres et quatre séries :

ordre série	Labiales	Apicales	alvéolaires	Dorsales	vélaires	uvulaires	Labiovéél
sourdes	f	t	s	c	k	x	kp
sonores	v	d	z	j	g	y	gb
neutres	b	ɗ	l	y			w
nasales	m	n		ɲ			

Tableau 1: Système phonologique du fongbè (Guédou, 1985 :31)

On peut aussi ordonner les consonnes en fonction de leurs caractéristiques d'oppositions dégressives (Guédou, 1985 :32).

			Labiales	Apicales	Dorsales	Alvéolaires	Labiovélares	Vélares	Uvulaire
Orales	Voisantes	Sourdes	f	t	c	s	kp	k	x
		Sonores	v	d	j	z	gb	g	ɣ
	Non voisantes		b	ɖ	y	l	w		
Nasales			m	n	ŋ				

Tableau 2: Tableau de consonnes selon leurs caractéristiques d’oppositions dégressives (Guédou, 1985 :32)

Quant au système vocalique, il comprend douze timbres, sept voyelles orales avec quatre degrés d'aperture et cinq voyelles nasales pour trois apertures, plus la nasale syllabique dont voici ci-dessous un tableau illustratif :

Voyelles orales				Voyelles nasales			
Aperture	Antérieures	Neutre	Postérieures	Aperture	Antérieure	Neutre	postérieure
1	i		u	1	in		un
2	e		o	2	en		ɔn
3	ɛ		ɔ	3		an	
4		a					

Tableau 3 : Système vocalique du fongbè (Guédou, 1985 :32)

L'opposition de nasalité V/V̄ est neutralisée avec les consonnes nasales - qui sont toujours suivies de [V̄] - et les consonnes orales non-voisantes (ne relevant pas de la corrélation de sonorité) antérieures, soit b, ɖ, y, qui sont

toujours suivies de [V]. La nasale syllabique apparaît en positions initiale et interne : "un**gbé**gbă nom d'un village de la région d'agbômé", jàwùntá "lion".

Elle est homorganique de la consonne suivante :

un	bà	wè	"je t'ai cherché"
un	dù	nũ	"j'ai mangé"
un	kè	nù	"j'ai ouvert la bouche"

1.4.3. Problèmes d'interprétation phonologique

- Les phonèmes w et y sont interprétés comme des consonnes d'après différents critères : leur position dans les différents types de structure syllabique, leur possibilité de commutation avec tous les phonèmes consonantiques du système et le fait, qu'à la différence des voyelles, ils ne soient jamais porteurs de ton, enfin leur comportement prosodique est identique à celui des consonnes non sourdes.

CV	wó	"découvrir"	yè	"ombre"
	wè	"danse"	yì	"aller"
VCV	àwà	"bras"	àyă	"peigne"
CVCV	wìwà	"cupidité"	yìyà	"fait de récolter"
	wè	"danse"	kpè	"siège en terre"
	wón	"malformation congénitale"	vón	"ver de Guinée"
w/C	wǒ	"dix"	gbǒ	"orange"
	wà	"faire"	gà	"longueur"
	wèn	"commission"	zèn	"geindre"

	àyǎ	"peigne"	àcá	"tambour sp."
	yè	"ombre"	jè	"sel"
y/C	yà	"pauvreté"	nyà	"homme"
	àyì	"cœur"	àdì	"fils"
	yà	"pauvreté"	là	"toile blanche", etc.

- Les successions vocaliques hétérotimbres sont attestées :

géú "farine de manioc"

díè "voici"

gbàù "bruyamment"

- Les successions VV isotimbres hétérotones et isotones :

dàá "père"

fàà "librement"

àtóó "cinq"

- Un problème de labialisation et de palatalisation se pose de la façon suivante:
- les C-postérieures (k, g, x, ɣ) et y, l'ordre alvéolaire (s, z, l) et la nasale m sont susceptibles d'une combinaison avec un élément labiovélaire devant les voyelles antérieures et neutres ;
- la nasalité présente aussi quelques problèmes d'interprétation. Ainsi, les consonnes nasales (m, n, fi) et les orales non voisantes antérieures (b, d, y) offrent un contexte vocalique en distribution complémentaire (C + V, N + V̄), de ce fait l'opposition C-nasale/C-orale : (non voisante antérieure) en contexte identique n'est pas possible et l'opposition V/V̄ étant attestée

par ailleurs, on pourrait en conclure non à la distribution complémentaire des V en fonction du contexte consonantique nasal ou oral, mais à l'inverse au caractère complémentaire de la nasalité consonantique en fonction du contexte vocalique.

De plus, comme dans le cas des \bar{V} , les voyelles post nasales sont non seulement réalisées nasales mais présentent la même neutralisation de l'aperture moyenne que les \bar{V} , cette succession [N \bar{V}] attesterait non des voyelles nasalisées mais de véritables voyelles nasales. L'auteur fait constater dans la chaîne une forte assimilation progressive de la nasalité :

à mǎ ã "tu n'as pas vu"

né à dǎ "qu'est-ce que tu as dit ?"

kofi yí nǎ ɔ à "est-ce que kofi a pris la chose en question ?"

De même, dans les successions vocaliques (CVV), il a identifié :

- CV \bar{V} , mais, jamais CV \bar{V} , toujours CV \bar{V} :

gǎú "farine de manioc"

tǎú "arrondi petit"

Ce caractère progressif de l'assimilation de la nasalité va à l'encontre de l'interprétation des consonnes nasales comme réalisation des non-voisantes antérieures en contexte vocalique nasal (b, d, y + \bar{V} > [m, n, ɲ + \bar{V}]). Il faudrait, en effet, considérer alors une assimilation régressive de la nasalité valable pour les seules C-orales non-voisantes antérieures et excluant les voyelles en succession CVV qui sont pourtant beaucoup plus susceptibles d'assimilation que les consonnes. Malgré les difficultés de définition provoquées par l'absence de contexte commun, c'est la solution C-nasale/C-orale (non-voisante antérieure) à contexte vocalique en distribution complémentaire qui semble s'imposer.

1.4.4. Combinatoire

Outre les groupes vocaliques et consonantiques, Guédou (1974), a procédé à l'examen de la combinaison des phonèmes dans l'unité monématique et révèle différents phénomènes de compatibilité et d'incompatibilité dans le cadre des di- et tri-syllabes, avec une nette tendance à l'harmonie. La majorité des combinaisons est de : type $C_1 = C_2$ ·ou C_1 (sauf d, n) / $C_2 = l$. Dans le premier cas ($C_1 = C_2$) s'inscrivent de nombreux dérivés "verbonominaux" :

fá "être frais" > fífá "le fait d'être frais"

tá "allumer" > títá "le fait d'allumer"

còcò "huile de palmiste noire", kòkò "pipe en argile".

- Il y a également tendance à *l'harmonie vocalique* dans les poly-syllabes (di- et tri-syllabes) CVCV où $V_1 = V_2$ (isotimbre et isotone) :

yèyè "nouveau-né"

kókó "bouillie"

húzú "changer"

gbídí "frotter"

kézè "journée"

xóntón "amis".

- Cette homophonie vocalique, lorsque $C_2 = l$, aboutit à un amuïssement de V_1 produisant ces pseudo-groupes consonantiques ClV envisagés ci-dessus:

kóló "laver"

gbàlà "mâchoire"

En trisyllabe, on a le plus souvent $V_1 = V_2 = V_3$:

cokotò "culotte"

lògòzò "tortue"

kokólò "poulet"

- Lorsque l'harmonie n'est pas totale, V_1 et V_2 sont de même ordre antérieur ou postérieur :

gelí "éléphant"

kíjé "fouiller"

àcòsú "jeunes gens"

- Les V-neutres (a - ǻ) se combinent avec les V fermées

àkízà "balai"

àgbanlín "antilope"

galí "farine de manioc"

On peut également considérer que les CVV sont majoritairement concernés par l'harmonie vocalique puisque les successions attestées sont essentiellement de type $V_1i = V_2>$ que V_1 entraîne nécessairement V_2 et qu'on trouve des successions hétérotimbres que contrastées ($V_1u + V_2$ antérieure - neutre, $V_1i = V_2$ postérieure V neutre, $V_1 + V_2y$)

Hors du cadre monématique, les V représentant des morphèmes monosyllabiques sont également soumises à certains phénomènes d'assimilation. Ainsi, après V du terme précédent, elles sont réalisées nasales:

nyà ó gbetó ðàgbè we "l'homme en question est un être bon"

tó ce len è ǻ "mon père ne compte pas sur lui"

1.4.5. Prosodie

Selon (Guédou (1985 : 56), la hauteur musicale ou le ton affecte les phonèmes vocaliques et la nasale syllabique. Les phonèmes consonantiques ne sont jamais porteuses de ton, mais leur caractère sourd ou sonore influe sur la réalisation phonétique du ton de la voyelle avec laquelle ils forment une syllabe.

Il distingue trois tons ponctuels: Haut / ˈ/, Moyen / ˌ/, Bas / ˘/

kó	"gésier"	kō	"vingt"	kò	"argile"
mĩ	"nous"	mi	"vous"	mì	"me, moi".

Les emprunts présentent un ton modulé descendant / ˘ / sur la dernière syllabe (des polysyllabes) et sur le monosyllabe :

cô	"chaud"	lêè	"lait"	kpên	"pain"
sizô	"ciseaux"	dotò	"docteur"	kèlènyó	"crayon".

Les réalisations phonétiques des tons sont soumises à certaines conditions contextuelles. Le ton H est réalisé haut après C-sourde (S) : S^v → [S^v], indépendamment du timbre de la V et de son caractère nasal ou oral.

fá	"rafraîchir"	tó	"père"	só	"montagne"
àcú	"gros rat"	àké	"cri strident"	kpé	"toux".

Il est réalisé modulé montant (Bas-Haut) / ˌ / après toutes les autres c-non-sourdes (Z): Z^v → [Z^v], quel que soit le timbre de la V.

vó	"écraser"	jó	"remettre"	hó	"aboyer"
ló	"casser, briser"	wó	"pâte"	mó	"nier"
zên	"canari"	dó	"avoir, posséder"	zingídì	"bruit".

Dans l'énoncé cette réalisation se maintient toujours après une pause réelle ou virtuelle :

- en début d'énoncé ;
- entre le syntagme verbal et son expansion ;
- entre le déterminé et le déterminant dans le syntagme nominal qualificatif.

gbó tɔn kú só "son cabri est mort hier"

é só yě "il les a pris"

mĩ cí dón "nous sommes restés là-bas"

só wèwé ó kú "le cheval blanc est mort".

En l'absence de pause, il est toujours réalisé montant, sauf s'il est précédé immédiatement d'un ton Haut, réalisé haut:

- précédé d'un ton Bas ou Moyen ;
- précédé d'un ton Haut réalisé montant ;

à zě yì xwé "tu l'as emporté chez toi"

mi gbá xò dé dòn "vous avez construit une maison là-bas"

mí dó dé wó "nous avons planté dix palmiers à huile".

Il est réalisé haut quand il est immédiatement précédé d'un ton H réalisé haut

fá gbé "la divinité a refusé"

gbetó wán né "c'est l'odeur d'un homme".

Le ton B est toujours réalisé bas (précédé d'une C-sourde une légère modulation descendante est à peine perceptible). Selon son environnement le ton M est réalisé plus ou moins élevé: il est légèrement rehaussé par un ton H

précédent et légèrement abaissé par un ton B précédent, mais toujours distinct de l'un et de l'autre.

é ko - wá "il est déjà venu".

è kō - wá "on est déjà venu"

Un problème d'interprétation phonologique est posé par le ton Moyen qui est de très faible fréquence, attesté seulement dans des monosyllabes et en majorité affectant des morphèmes. Cependant rien ne permet, dans l'état de langue actuel, de le considérer comme un allotone de l'un des deux autres tons, H ou B, auxquels il s'oppose dans des rapprochements comme :

é zùn mǐ sò "il nous a injurié hier"

é zùn mi sò "il vous a injurié hier"

é zùn mì sò "il m'a injurié hier"

mè kó nú dọ́ fí "quelqu'un a raccomodé du tissu ici"

mè ko nú dọ́ fí "il y a affaire pour vingt personnes ici"

mè kò nú dọ́ fí "quelqu'un a ri ici".

vĩ nó nọ nònó jénwè "un enfant doit sucer immanquablement le sein de sa mère".

La *combinatoire des tons* a été envisagée sur les différentes structures syllabiques. Le ton M ne figurant qu'en monosyllabe n'entre pas dans les combinaisons monématisées; on ne trouve donc que H et B soit :

- pour les CVV quatre combinaisons sur les quatre possibles

BB gbèè "absolument pas"

càyù "bien en mains"

HH	sée	"complètement"
	géú	"farine de manioc"
GH	wí	"miel"
	dàá	"père"
HB	djè	"voici"

- pour les CVCV les quatre combinaisons sont représentées

BB	kàlì	"animal"
	kókó	"bouillie"
	cùkú	"chien"
	célù	"parfum"

- pour les CVCVCV trois combinaisons seulement semblent attestées

BBB	còkòtò	"culotte"
	lògòzò	"tortue"
GHH	kòkóló	"poulet"
HHB	zígídí	"grand bruit"

Les polysyllabes à préfixe présentent les mêmes combinaisons du radical que les lexèmes correspondants sans préfixe (CV, CVV, CVCV) plus le préfixe qui est toujours à ton Bas :

V̇.CV	B.B	àtì	"sac"
	B.H	àbá	"bras"
V̇.CVV	B.BB	àsìàn	"partie basse du toit de paille"
	B.HH	àtóó	"silence"
	B.BH	àlùú	"saison sèche"

Ṽ.CVCV	B.BB	àgbàzà	"corps"
	B.HH	àgásá	"crabe"
	B.BH	àcòsú	"jeunes gens"
	B.HB	àkízà	"balai"

Les di- et tri-syllabes présentant une succession de tons Moyens sont des morphèmes composés : k̄ā n̄ā, k̄ā n̄ā k̄ō.

k̄es̄éó k̄ā. n̄ā. k̄ú "le perroquet bien sûr mourra"

Pour Akoha (1980 : 53), le fongbè est une langue à tons qui utilise trois registres pertinents et quatre tons pertinents ou tonèmes à un ton bas /˩/, un ton moyen /˨˨/, un ton haut /˨˨˨/ et un ton modulé bs-haut /˨˨˨˨/. Pour l'auteur, les unités prosodiques pertinentes que constituent des tons ne sont pas en réalité séparables des voyelles ou centres syllabiques qu'ils affectent : leur étude est cependant séparée de celle des voyelles pour des raisons de commodités voire de présentation.

1.4.6. L'amusement

Selon Akoha (1980 : 54), la forme la plus courante et la plus significative demeure celui du à-initial des nominaux commençant par à- qui, dans une relation de détermination secondaire, doivent occuper la fonction de déterminer (Dé) dans un syntagme nominal déterminant (Dt) nominal non régi par un fonctionnel. Dans ce cas, l'ordre des termes est pertinent et suit les schémas S=Dt-Dé. L'auteur a donné les illustrations ci-après :

/vĩ-àsú/ > /vĩ-sú/

/d'enfant/mari/ "gendre"

/avò àkwé/ > /avò kwé/

/de tissu/prix/ "le prix du tissu"

/nò-vĩ towè àsi/> / nò-ví tówé sì/

/du frère/ de toi/femme/ " la femme de ton frère"

L'auteur renseigne que cet amuïsement de a- initial revêt un caractère obligatoire. Il constitue, avec les changements tonaux qui l'accompagnent, la marque essentielle de la détermination secondaire.

1.4.6. L'amalgame

Akoha (1980 : 54) relève deux cas d'amalgame ou de combinaison de voyelles.

1^{er} cas

Lorsque le coordinatif /bò/ "et" est immédiatement suivi du pronominal personnel sujet (pps) /é/ "il", "elle". ɔ et é se combinent pour former /-ɛ/: /bò+é/> /bé/ "et", "il".

Illustration

/é nã nyǒnù nyà ó bò é gbě/ > / è nã nyǒnù nya ó bé é gbě/

/on/aor./donner/femme/à l'homme/le//et il/aor./refuser//

"on a donné une femme (en mariage) à l'homme et il a refusé"

2^{ème} cas

Après le propositif "nu" (pour que), lorsque nous avons le pps é "il, elle", ce dernier se combine avec -u pour former i : /nũ + é/> /ní/ "pour qu'il (ou elle"...) "

Illustration

/bòlõ nũ é wǎ/> /bòlò ní wá/

//inj. faire/pour que/il/venir/

Fais en sorte qu'il vienne

1.4.7. Changement de voyelle

Selon Akoha (1980 : 55) ces changements s'opèrent essentiellement avec le pronom personnel complément (ppc) à "lui, elle", dans les conditions et selon les règles de l'harmonie vocalique. Akoha a distingué les deux cas suivants de changement de voyelle.

1^{er} cas

/tò tòn yòlǒ è/ > /tò tón yóló è/

/père/sien/aor./appeler/lui/

"Son père l'a appelé"

2^{ème} cas

/nò tòn wǎ kpálá è/ > /nò tòn wá kpálè/

/mère/sienne/aor./venir/chercher/lui/

"Sa mère est venue le chercher"

1.5. Localisation et classification du fongbè

1.5.1. Localisation

Selon Akoha (1980 : 54) fongbè signifie "langue fɔn" ; c'est ainsi que les " Fɔn " ou fɔn-nù originaires du pays fɔn, comme ils s'appellent eux-mêmes, désignent la langue qu'ils parlent. Le fongbè est parlé essentiellement au Bénin, dans la partie méridionale et dans le centre du pays. Il est utilisé comme langue véhiculaire. L'Atlas sociolinguistique du Bénin (CNL, 2003) signale sa présence dans les départements et communes suivants:

a) Dans le département du Zou

- Sur tout le territoire des communes de : Gbɔxikɔn, Zogbodomé, Za-kpota, Agbomé, Agbanlinzun ;

- Dans les communes de Jijà (sauf dans la commune d'Agynà) de Zanjannado (sauf dans le village d'Agɔnlin Xwégbo) où se parle aussi le edeyoruba), de Savalu (sauf dans les villages de ati, Dumé, Jaloku), de Wɛsé.

b) Dans le département de l'Atlantique

Dans les communes de Ouidah, d'Abomè kalavi, d'Alada, de Zè.

c) Dans le département de l'Ouémé Dans la commune rurale de Ewé et dans les villages Veji, Kpanku, Gannyigon et Atakplamè, tous les villages de la commune de Ketu.

d) Dans le département du Mono

- Dans toutes les communes du département.

1.5.2. Classification

Dans la classification de J. H. Greenberg (1965), le fongbè appartient au groupe kwa dans la branche Niger-Congo de la grande famille Niger-Kordofan. Par la suite, la classification de Stewart et Mumestre (1971) rattachent le fɔn à l'éwé. Herault (1981 : 21) range le fɔn dans l'aire linguistique de l'éwé qui s'étend « depuis la rive Est du cours inférieur de la Volta du Ghana, atteint vers l'Est de la frontière occidentale du Nigéria. Comme on peut l'observer toutes ces classifications ne sont pas précises quant au regroupement des parlers apparentés et ne donnent pas de façon précise les glossonymes de chacun des groupes linguistiques. Pour combler ces lacunes, Capo tente un regroupement dans Renaissance du Gbè, une langue de l'Afrique occidentale en se fondant sur l'intercompréhension quasi-totale entre les locuteurs des parlers d'une même section et sur les degrés d'affinité. Selon lui :

"Chaque dialecte étant défini plutôt diachroniquement, par un certain nombre d'innovations par rapport à la langue, (...) une section comprendra les parlers qui ont en commun un certain nombre d'innovations. Mais ces innovations peuvent se trouver à au moins quatre niveaux d'analyse : le niveau du vocabulaire, celui de la syntaxe, celui de la morphologie et celui de la phonologie." (Capo, 1986 : 93-94)

En adoptant une telle méthodologie, l'auteur classe les parlers gbè en cinq sections dont celle du fɔn regroupant six dialectes qui sont : Arɔhún, Kpaɛɛ, Agbómɛ, Maxi, Gùn, wémè.

En somme, le fɔn appartient au continuum Gbè. Ce dernier forme avec le continuum èdè, le groupe Kwa qui à son tour appartient au Niger-Congo lequel vient d'une grande famille Niger-Kordofan.

1.6. Origine du fɔn-gbè et des Fɔnnù

Selon les Atlas de Mercator (1560) et d'Ortelius (1507), cités par Akoha (1980), le récit du voyage au Soudan de Léon l'Africain en 1507 et la cosmographie de Belfort (1575 :74) indiquaient déjà, sous les vocables de pays de Daume ou Dauma, la présence des Fɔn ou Gédévi sur le Plateau d'Abomey; Daume ou Dauma n'étaient que des déformations de Dan-zun-mé: (dans la forêt de Dan), du nom du dernier chef Guédévi. Ce pays s'étendait vraisemblablement sur une aire comprenant Abomey et sa banlieue actuelle et les villages de Hwawé, Za, Sinwé, Gboli, etc. Qui étaient ces Fɔn-Gédévi? Quelle était leur origine? Quel mode d'organisation sociale pratiquaient-ils? Selon l'auteur, on ne connaît aujourd'hui l'histoire des Fɔn-Gédévi qu'à travers, et à partir de l'histoire du royaume du Danxomè, fruit de leur fusion historique avec les Aja (Aladaxónù). Dès la fin du XVIe siècle en effet, les Fɔn-Gédévi furent rejoints sur ce plateau par un groupe d'Aja originaires de Tado, dans l'actuel Togo. Ce groupe de descendants d'Aja-huto (tueur des Aja) avait été « contraint de fuir Tado vers l'Est, à la suite d'une querelle autour du trône... » Il s'était installé d'abord à Allada-Tɔgudo (d'où le nom Aladaxónù "originaire de la maison d'Alada"). Suite à une nouvelle dispute entre frère, toujours autour du pouvoir, une partie du groupe, conduit par Dogbali -Gennù, quitta Alada et vint s'installer plus au nord, sur le plateau d'Abomey, parmi les Gédévi. Quelques années après, par ruses, alliances et coups de forces, les descendants de Dogbali-Gnnù (les Aladaxónu) conquièrent tout le pays de Dauma ou Dan-zun-mè et fondèrent avec ses habitants (toutes ethnies confondues) le royaume du Danxomè dont la langue officielle était le fongbè, langue des Fɔn-Gédévi et la capitale Abomey (agbomé: "à l'intérieur de la grande forteresse"). Pendant trois siècles, les Aladaxonù

dirigeront ce royaume, jusqu'à la fin du XIXe siècle. La conquête coloniale (1894) détruira ce royaume au moment où celui-ci connaissait son apogée. Telle est en substance, ce qu'on peut retenir de l'histoire du Danxomé, une histoire que retrace et magnifie la tradition orale fon à travers des chants et des récits où la fiction et l'imaginaire couvrent souvent d'un voile édulcorant les faits et vérités historiques. Selon l'auteur, ces trois siècles de l'histoire des Fɔn-Gédévi et des Ajaaladaxónù d'Abomey sont connus aussi relativement bien grâce aux nombreux écrits des explorateurs, des missionnaires et plus tard des administrateurs coloniaux: la surprise et l'intérêt que suscitait le Danxomé auprès de ces étrangers.

CHAPITRE II : LES CLASSES SEMANTIQUES VERBALES EN FONGBE

Les verbes du fongbè ne présentent pas les mêmes caractéristiques sémantiques. Un verbe utilisé correspond à une intention de communication chez le locuteur. Dans ce chapitre, nous définissons d'abord la notion du verbe avant de traiter des classes sémantiques verbale qui existent en fongbè et de présenter les propriétés de chacune des classes.

2.1. La notion du verbe

La grammaire traditionnelle a défini le verbe comme le "mot" qui indique ce que fait la personne, l'animal ou la chose. Il exprime ce qu'on imagine que le sujet pourrait faire, tomber dans un piège par exemple (Widmet, 2007 :26). Il exprime l'existence de quelque chose ou de quelqu'un. Le verbe indique aussi un état : être malade par exemple. En un mot, le verbe exprime essentiellement le procès. Défini comme tel, il relève seulement d'une dimension temporelle car le procès se déroule dans le temps. Cette définition a été admise pendant longtemps et il a fallu les travaux de certains linguistes comme Benveniste (1966 : 356) pour qu'elle soit remise en cause. Il souligne que la définition du verbe est de nature tautologique car définir le verbe comme un "mot" qui exprime le procès n'avance à rien puisqu'on appelle procès tout ce qui est exprimé par le verbe. Selon lui, le procès peut faire appel à des réalités divergentes comme l'action, la sensation, le sentiment, les activités intellectuelles, les états, le changement d'état, la relation, etc.

2.1.1. Les critères morphologiques et sémantiques du verbe

Pour Neveu (2005 :6), le verbe est identifié, du point de vue morphologique, par ses variations de forme et par les distinctions grammaticales que ces variations permettent d'identifier. En outre, le verbe assume un rôle central dans la structure de la phrase. Il convient toutefois de préciser que du point de vue de la linguistique générale, la classe morphosyntaxique du verbe

pose des problèmes d'identification. Comme le rappelle Creissels (1995 : 265), en l'absence de constantes dans la structure morphologique des formes qui sont reconnues par les grammairiens comme verbales, la seule façon absolument générale de justifier l'utilisation par les grammairiens de la notion de verbe pour décrire les langues les plus diverses consiste à s'appuyer sur l'analyse des expressions prédicatives.

En effet, Neveu (2005 :7) renseigne que la prédication est une opération de mise en relation de deux termes dont le rôle grammatical est nettement distinct : d'une part, un constituant en position de sujet, d'autre part, un constituant en position de prédicat. Cette opération, selon l'auteur, peut être tenue pour une opération de construction de la phrase. L'opposition sujet/prédicat apparaît chez les philosophes grecs de l'Antiquité pour décrire l'opération universelle d'expression du jugement selon laquelle une propriété (le prédicat) est attribuée à une substance (le sujet), jugement formulé par ce que la logique appelle proposition, c'est-à-dire un énoncé susceptible d'être déclaré vrai ou faux. Cette structure a priori du jugement, fondée sur un binarisme logique, est un concept qui est passé du discours philosophique au discours grammatical, et qui s'est imposé dans l'analyse syntaxique au prix d'une simplification souvent abusive des faits linguistiques. L'attribution d'une propriété à une substance comme universel du jugement a, en effet, longtemps impliqué la recherche dans toute unité propositionnelle d'une structure de type sujet + verbe copule. Ce qui, par exemple, conduit les grammairiens de l'époque classique à paraphraser les propositions du discours qui ne coïncident pas avec ce schéma. En dépit de ces analyses peu probantes, et malgré le développement considérable de la grammaire des fonctions dans la seconde moitié du XIXe et au début du XXe siècle, qui a entraîné la multiplication des catégories fonctionnelles, les notions de prédicat et de prédication restent des notions cruciales en syntaxe. On définit en général le prédicat comme le constituant

central de la phrase puisque c'est cet élément qui exprime la prédication. Le prédicat est donc censé être syntaxiquement indépendant, et former le noyau de la phrase. Il peut être de nature verbale, et regroupe en ce cas non seulement les constituants du syntagme verbal, c'est-à-dire le verbe et le ou les arguments qu'il régit, mais il peut aussi s'ouvrir aux compléments non essentiels. Il peut être également de nature non. On notera toutefois que l'opposition sujet/prédicat ne saurait, à elle seule, rendre compte de la complexité des structures syntaxiques. Certains constituants de la phrase peuvent être en position extrapredicative. C'est le cas, par exemple, des adverbes extraposés placés en tête, dont la portée s'exerce sur l'ensemble de la relation prédicative. De même, on parle de prédication seconde dans le cas des constructions qui expriment, à l'intérieur de la phrase, un contenu phrastique. La notion s'applique entre autres aux tours du type *Caroline a les yeux verts*, dans lesquels le verbe avoir manifeste un sens attributif et un comportement de verbe copule, et où s'observe un amalgame de deux propositions dont l'une, de forme réduite (*les yeux verts*), forme un prédicat second dépendant d'une prédication de rang supérieur. Les constructions détachées, comme les appositions (ex. *Malade, Caroline est restée chez elle*), sont d'autres cas de prédication seconde, dans lesquels le segment détaché prédicatif prend appui sur un des arguments de la prédication principale. On veillera à ne pas confondre la notion de prédicat, qui relève d'une approche grammaticale de la phrase, avec la notion de rhème, qui s'inscrit dans le cadre d'une analyse informationnelle de l'énoncé. De même, on évitera la confusion entre prédication et prédicativité, qui décrit, chez Gustave Guillaume (1986), un aspect de la nature du signifié des mots.

2.1.2. Les approches linguistiques dédiées au verbe

En linguistique, de nombreux cadres théoriques placent le verbe au cœur de leurs travaux. Nous nous attardons plus particulièrement sur les cadres théoriques qui s'intéressent au verbe en tant qu'élément régisseur (c'est-à-dire

un élément dont la réalisation syntaxique et sémantique dépend grandement de la présence d'autres constituants qui lui sont subordonnés) et décrivent son rapport avec les autres constituants de la phrase. Il existe diverses approches de description du verbe, mais nous ne sommes pas en mesure de fournir une présentation exhaustive de toutes les approches théoriques existantes.

En effet, la syntaxe structurale (Tesnière, 1959) est la première théorie à avoir mis le verbe au centre de la phrase. Dans la syntaxe structurale, l'ensemble des mots d'une phrase constitue une véritable hiérarchie au sein de laquelle les constituants sont liés les uns aux autres par des liens de dépendance. La phrase, encore appelée *stemma*, est décrite comme étant un schéma arborescent, ou un ensemble de nœuds. Le nœud quant à lui désigne un ensemble constitué d'un régissant et de tous ses subordonnés. Dans cette configuration, le nœud central correspond en général au nœud verbal. Le verbe, étant au centre du nœud verbal, est par conséquent au cœur de la phrase. Il est pour ainsi dire le régissant de toute la phrase. La notion de nœud verbal est définie à travers une métaphore du drame : « le nœuds verbale ... exprime un tout petit drame. Comme un drame, ... il comporte obligatoirement un procès et plus souvent des acteurs et des circonstants ». C'est dans cette optique que cette approche postule l'existence des actants ou participants au procès-verbal (Tesnière, 1959). L'ensemble des actants d'un verbe constitue sa structure actancielle. Un verbe peut avoir zéro, un ou plusieurs actants.

2.1.3. Description du verbe dans les travaux de linguistique

La théorie des cadres sémantiques encore appelée *Frame semantics* est une approche qui remonte aux années 1980. Elle est une extension de la grammaire des cas (Fillmore, 1968), qui évoquait déjà l'existence des rôles sémantiques (agent, lieu, etc.) dans la structure syntaxique profonde du verbe. La sémantique des cadres (Fillmore, 1982) vise à l'origine à faciliter la compréhension des textes. Son principal objectif est de décrire la syntaxe et la

sémantique des unités lexicales (noms, adjectifs, verbes). L'idée principale de Fillmore est que le sens d'un mot ne peut être interprété que si l'on a accès aux informations (linguistiques, extralinguistiques ou encyclopédiques) essentielles faisant référence à ce mot. Ces informations peuvent être accessibles grâce à un frame ou cadre au sein duquel les unités lexicales sont organisées. Le cadre est défini comme un scénario, un schéma ou une structure conceptuelle qui soutient l'utilisation d'un item lexical ainsi que son interprétation (Fontenelle, 2009). Il décrit une situation particulière ainsi que les participants qui peuvent être obligatoires (core elements) ou facultatifs (non core elements). Un cadre est évoqué par une unité lexicale (LU). Par exemple, le frame de la transaction commerciale (Fillmore, 1976) a plusieurs unités évocatrices : acheter, vendre, payer, récupérer et plusieurs participants : obligatoires (vendeur, argent, bien, acheteur) et facultatifs (moyen), etc. Lorsque l'unité évocatrice du cadre est un verbe, l'analyse est focalisée sur les arguments de ce dernier qui représentent les éléments du cadre.

2.1.4. L'approche lexico-sémantique

La sémantique lexicale est le cadre théorique qui a montré l'importance de la structure argumentale du verbe et du réseau lexical auquel le verbe appartient. Dans ce cadre, la caractérisation de la nature spécialisée du verbe est basée sur la description de sa structure argumentale ou son appartenance à un ou plusieurs réseaux lexicaux, (morpho-) sémantiques ou paradigmatiques. Ces tâches reposent sur l'observation et l'analyse des différentes occurrences du verbe en corpus.

2.1.5. La structure argumentale

L'analyse de la structure argumentale du verbe peut avoir pour but de démontrer sa nature terminologique. En effet, la nature prédicative du verbe fait qu'il a besoin des éléments qu'il régit pour la réalisation de son sens. Une étude propose de prendre en considération la nature des arguments du verbe qui

détermine son degré de spécialisation (L'Homme, 1998). Ce raisonnement illustre l'hypothèse selon laquelle le verbe n'est pas spécialisé par lui-même, mais grâce à la prise en compte de sa structure argumentale (L'Homme, 2012). C'est ce critère qui permet d'admettre "installer" comme verbe spécialisé dans l'exemple suivant : "L'utilisateur installe la nouvelle version du traitement de texte sur son ordinateur". Dans cette phrase, les termes (utilisateur, version, ordinateur) qui représentent les têtes des arguments du verbe appartiennent au domaine de l'informatique. Par conséquent, "installer" peut être considéré comme verbe terminologique dans ce domaine. L'analyse des arguments des verbes constitue également un critère de poids chez (Tellier, 2008) qui y trouve un moyen de sélection des verbes, à partir d'un corpus spécialisé relevant du domaine de l'infectiologie, représentant de bons candidats termes à ajouter dans un dictionnaire spécialisé. Cependant, la caractérisation des arguments du prédicat verbal n'a pas pour unique but l'identification des verbes terminologiques. D'autres objectifs peuvent être poursuivis : l'extraction d'informations dans les corpus spécialisés du domaine de la biologie moléculaire (Tateisi et al., 2004), l'élaboration d'un dictionnaire juridique portugais anglais (Pimentel, 2011), l'analyse contrastive des corpus médicaux de niveaux de spécialisation différents (expert vs profane) (Wandji Tchami et al., 2013).

2.1.6. Le réseau lexical

Outre la nature des actants, d'autres paramètres peuvent être pris en compte par les chercheurs lors du repérage des verbes terminologiques. L'un de ces paramètres, qui revient très souvent, est le lien qu'un verbe peut avoir avec un nom. Ainsi, si le nom est terminologique, et si le verbe est sémantiquement et le plus souvent morphologiquement apparenté à celui-ci, alors, il est fort possible que le verbe soit spécialisé lui aussi (L'Homme, 2012 : 49). Ce critère s'observe avec les couples tels que développement - développer, téléchargement

- télécharger, réchauffement - réchauffer, le verbe et le nom correspondant désignent tous les deux une activité. Cependant, il existe des cas où le sens du verbe et celui du nom sont distincts malgré le lien morphologique qui existe entre eux. C'est le cas du couple programme - programmer, où le nom programme désigne le résultat de l'activité que dénote le verbe programmer. Comme nous pouvons le constater, dans l'approche lexico-sémantique, les noms peuvent servir de point de départ à partir duquel les verbes spécialisés sont identifiés en fonction des liens qu'ils partagent avec eux. C'est d'ailleurs cette méthode qui permet de retenir les verbes évoluer, excréter, infecter et sécréter comme termes du domaine de l'infectiologie, de part leur parenté aux noms évolution, excrétion, infection et sécrétion (Tellier, 2008). Comme ces noms sont fortement spécialisés dans ce domaine, les verbes correspondant héritent de cette caractéristique. Toutefois, il est possible de déplacer le point de départ de l'analyse vers le verbe. Cette technique peut permettre de découvrir d'autres unités reliées au verbe et d'élargir ainsi le réseau lexical construit autour de ce dernier (L'Homme, 2012). Cette démarche a été appliquée lors de la conception du DicoInfo (Dictionnaire fondamental de l'informatique et de l'Internet), une base de données lexicales contenant des termes (les verbes y compris) fondamentaux du domaine de l'informatique et de l'internet (L'Homme, 2009). L'approche utilisée s'inspire grandement des principes théoriques et méthodologiques de la lexicologie explicative et combinatoire (Mel'cuk et al., 1995) et permet de fournir pour chaque entrée différents types d'informations : la réalisation linguistique des actants, les liens lexicaux, les synonymes, les contextes d'apparition du terme, etc. Pour le verbe programmer par exemple, DicoInfo (2004) propose divers types d'unités lexicales appartenant au réseau lexical notamment, programmation (action de programmer), programme (résultat de l'action de programmer), informaticien (agent de l'action de programmer), langage (instrument utilisé pour programmer), logiciel (résultat

l'action de programmer), écrire (synonyme de programmer), développer (synonyme de programmer), etc. Cet exemple permet d'observer que les mots repérés sont liés au verbe par différentes relations exprimées de façon implicite à travers de courtes gloses explicatives.

2.2. Les classes sémantiques verbales selon Dowty

Nous avons montré dans notre cadre théorique que pour Sasse (1991-a-b), il existe deux états des choses qu'on peut regrouper en classes. Dowty (1979) va dans le même sens que Sasse et effectue une quadripartition de ces verbes en quatre grandes classes dont : les States, les Activities, les Accomplishments et les Achievements. La quadripartition de Dowty repose sur des traits sémantiques et il utilise des tests pour différencier chaque catégorie. Pour lui, les States ne peuvent prendre ni la marque du progressif, ni se mettre à l'impératif alors que les Activities et les Accomplishments n'ont pas ce trait distinctif. Par ailleurs, il propose les tests "*for an hour*" qui signifie "*durant une heure*" et "*in an hour*" (en une heure) pour distinguer les Activities des Accomplishments. Ainsi, les Activities n'acceptent pas la forme adverbiale "*for an hour*" (durant une heure), ce qui n'est pas le cas avec les Accomplishments qui vont avec "*in an hour*" (en une heure). Pour ce qui est des Achievements, ils se distinguent des Accomplishments par leur impossibilité de se combiner avec l'expression adverbiale "*in a hour*". Sur un autre plan, les Achievements n'acceptent pas être complément de l'expression "*finir de*". Il nous paraît important de vérifier si les verbes du fongbè partagent ces caractéristiques ainsi présentées ou s'ils ont leurs propres caractéristiques sémantiques de classification.

Selon Dowty (1979), les States expriment un état. A cet effet, nous pouvons penser que le verbe *dì* (croire) du fongbè pourrait appartenir à cette classe. Rappelons que ce qui caractérise les states est qu'ils ne peuvent prendre ni la marque du progressif, ni se mettre à l'impératif alors que les Activities et

les Accomplishments n'ont pas cette restriction. Considérons les illustrations suivantes :

(1)

a) Kɔkú d̀ò mǎwũ d̄í wè

/Kokou/ être en train/croire/Dieu/prog/

Kokou est en train de croire en Dieu

b) d̄í mǎwũ

/croire/Dieu

"Crois en Dieu"

Dans ces deux exemples, nous constatons que la frontière entre les caractéristiques de la classe des verbes State n'est pas aisée à définir en fongbè. Le verbe d̄í (croire) qui fait penser à un verbe State ne remplit pas l'entière des conditions pour l'être. Dans l'illustration (1 a), l'énoncé est agrammatical et corrobore avec la classification de Dowty. Il n'est pas possible de mesurer la survenue de la croyance chez un individu. Par contre, le même verbe utilisé dans l'exemple (1 b) traduit l'impératif, un ordre. La phrase est sémantiquement et grammaticalement correcte. Or, pour Dowty, les verbes State n'admettent ni la marque du progressif ni l'impératif. Nous concluons alors que le verbe d̄í partage en partie à la fois les propriétés des States ainsi que celles des Activities et Accomplishments. Pour ce qui concerne les autres classes de verbes, nous verrons que cette classification faite par Dowty ne permet pas d'opposer vraiment une classe de verbe à une autre. Nous verrons dans l'illustration suivante que le verbe kán wèzùn (courir) par exemple se comporte comme un verbe appartenant à la fois aux classes des Activities, des accomplissements.

(2)

a) Kɔkú kánwèzùn d̀ò céjú d̀òkpó

/Kokou/ courir/course/durant/en/minute/un/

"Kokou a couru durant une minute"

Kɔ́kú kánwèzùn ɔ̀ d̀ò céjú ɔ̀kpó m̀è

/Kokou/courir/course/dét./en/minute/un/

"Kokou a fait la course en une minute"

Le verbe kánwèzùn (courir) peut faire penser à la classe des Activités puisqu'il fait une action, une activité. Et pourtant quand on considère les exemples (2 a) et (2 b), on constate que ce verbe appartient à la fois aux Activités et accomplissements. En effet, dans les deux exemples, les énoncés sont grammaticalement corrects. Les tests "*for an hour*" (durant une heure) et "*in an hour*" (en une heure) semblent donc marcher avec ce verbe. Nous pouvons alors tirer la conclusion que kánwèzùn est à la fois Activité et Accomplissement.

Le même constat se fait au niveau du verbe kú (mourir) qui n'a pas une classe fixe.

(3)

a) *Kɔ́kú kú nú céjú ɔ̀kpó

/Kokou/mourir/durat/minute/un/

"*Kokou est mort durant une minute"

b) Kɔ́kú kú d̀ò céjú ɔ̀kpó m̀è

/Kokou/mourir/en/minute/un/

"Kokou est mort en une minute" (mort subite)

c) *Kɔ́kú kú fó d̀ò céjú ɔ̀kpó m̀è

/Kokou/mourir/finir/en/minute/un/

"*Kokou a fini de mourir en une minute"

d) Kɔ́kú d̀ò kúkú ẁè

/Kokou/ être en train de/mourir (red.)/foc/

"Kokou est en train de mourir"

e) *Kú

/Mourir/

"*Meurs"

Sur le plan de la grammaire et de la sémantique, l'opposition entre les illustrations (en 3 a, 3 b et 3 c) permet de classer le verbe kú dans les verbes Achievements, conformément aux tests selon lesquels ce type de verbe n'admet pas les expressions "in a hour" et "finir de". Par contre, dans les illustrations (3 d) et (3 e) devraient en principe exclure le verbe kú des Achievements puisqu'il partage les propriétés des States.

Nous constatons que cette classification de Dowty ne permet pas véritablement de fixer les limites de chacune des classes verbales en fongbè. C'est ce que nous montrons dans la section suivante. Verkuyl (1989 : 105) avait déjà souligné cette difficulté avec ce mode de classification verbale en ces termes:

The incorporation of Vendler-classes in the grammar given in Dowty did pay off. He caused more problems than it solved and it did not contribute to the explanatory power of his aspectual theory. More generally, I have the feeling that all the proposals made in this section suffer from the partial ordering the imposed on situational types: States are separated from non-States, thus severing a natural aspectual tie between States and Activities (processes), namely that they are durative. (Verkuyl, 1989 : 105)

2.3. Classification sémantique des verbes du fongbè

Nous partons des deux états des choses identifiés par Sasse (1991b : 34) pour proposer avec Avolonto (1992 : 15), un autre type de classification avec des tests et des propriétés qui prennent en compte les particularités des verbes du fongbè. Il faut le rappeler, Sasse (1991b: 34) distingue deux "états des choses": il y a des "états des choses" relativement stables sur l'axe du temps pour lesquels la Situation (S) est plus importante que les "Changements de la Situation", par exemple: être à une certaine place, avoir un certain poids, être aveugle, etc. Il y a

aussi d'autres "états des choses" temporellement moins stables au niveau desquels le changement de la situation joue un rôle plus ou moins important. Ce sont les cas de travailler, construire une maison, mourir, exploser, etc. Beaucoup de langues du monde font cette distinction d'une manière ou d'une autre et c'est ce qui constitue la base de presque tous les modèles de classification verbale en termes de distinction terminologique entre "états des choses" statiques et dynamiques. Nous classons les verbes de cette langue en deux grandes catégories : la classe des verbes Statifs et la classe des verbes actifs. Chacune de ces deux classes présentent des caractéristiques propres. En effet, les verbes Statifs sont principalement ceux dont le contenu sémantique présente une situation unique avec un continuum illimité. "L'état des choses" exprimés par ces verbes n'a ni un début ou une entrée, ni une fin ou une sortie. A ce niveau, on note les verbes d'état, les verbes de couleur et les verbes exprimant l'émotion.

Les verbes appartenant à la classe des verbes actifs sont ceux qui, au regard de leur contenu sémantique, renvoient à l'idée de l'accomplissement de l'action qu'il exprime. En effet, "l'état des choses" que chacun de ces verbes exprime présente des limites claires par rapport à leur contenu sémantique. Dans cette classe verbale, la situation se présente avec des limites vraisemblables. Le début ou l'entrée dans l'action et la fin ou la sortie de l'action sont vraisemblables. On a affaire ici à des limites qui ne se présentent pas comme inhérentes à la signification du verbe mais plutôt comme des limites vraisemblables ou possibles dans l'action que le verbe exprime. Puisque la plupart des verbes de cette classe expriment des processus, il est logique que, quand ils apparaissent dans un texte, l'action qu'ils expriment doivent avoir une fois commencé et doivent une fois finir.

Deux propriétés syntaxiques permettent de reconnaître et d'opposer les classes de verbes en fongbè. Les verbes Statifs n'acceptent pas le morphème de l'habituel (nò) contrairement aux verbes actifs qui l'admettent. De la même

manière, les Statifs n'admettent pas la marque du progressif alors que les actifs l'acceptent.

2.3.1. Le test du morphème de l'habituel (nò) avec les verbes Statifs

Les verbes appartenant à cette classe n'admettent pas la marque de l'habituel (nò). La présence de ce morphème enlève à l'énoncé sa grammaticalité et sa sémantique.

(4)

a) Kòkú dọ̀ gànji

/Kokou /être/bien/

Kokou va bien

b) Kòkú (*nò) dọ̀ gànji

/Kokou/Habit./être/bien/

*Kokou va habituellement bien

(5)

a) Kòkú nylá hùn dín

/Kokou/ être mauvais /sang/trop/

Kokou est trop méchant

b) Kòkú (*nò) nylá hùn dín

/Kokou/Habit./ être mauvais /sang/trop/

*Kokou est habituellement trop méchant

(6)

a) Kòkú gbé wǎn nú mótò

/kokou/ refuser/odeur/ pour/voiture/

Kokou déteste les voitures

b) Kòkú (*nò) gbé wǎn nú mótò

/Kokou/ refuser/odeur/ pour/voiture/

*Kokou déteste habituellement les voitures

(7)

a) Kòkú yí gbè bo ná wá

/kokou/recevoir/voix/et /fut/venir/

Kokou accepte de venir

b) Kòkú (*nò) yí gbè bo ná wá

/Kokou/Habit./recevoir/voix/et /fut/venir/

*Kokou accepte habituellement de venir

(8)

a) Kòkú wì sín yòkpòvù

/kokou/être noir/depuis/enfance/

Kokou est noir depuis l'enfance

b) Kɔ́kú wì sìn yɔ̀kpɔ̀vù

/kokou/Habit./être noir/depuis/enfance/

*Kokou est habituellement noir depuis l'enfance

La différence entre ces exemples est la présence du morphème de l'habituel (nò) dans les illustrations en (4 b), (5 b), (6 b), (7 b) et (8 b). Rappelons que les cinq verbes qui composent ces exemples sont tous des verbes statifs. Dans chacun des énoncés de ces exemples, la structure syntaxique est incorrecte du fait de la présence de "nò", morphème de l'habitude. Par contre, dans les illustrations en (4 a), (5 a), (6 a), (7 a) et (8 a) où le morphème de l'habitude est absent, la structure syntaxique est correcte. Les énoncés reçoivent aussi une interprétation sémantiquement correcte. Nous arrivons à la conclusion que les verbes Statifs n'admettent pas le morphème de l'habituel (nò).

2.3.2. Le test du morphème de l'habituel (nò) avec les verbes actifs

Les verbes appartenant à cette classe acceptent la marque de l'habituel (nò). C'est ce que nous verrons dans les illustrations suivantes :

(9)

a) Kɔ́kú wà azó

/Kokou /faire/travail/

Kokou a travaillé

b) Kɔ́kú nò wà azó

/Kokou/habitude/faire/travail/

Kokou travaille habituellement

(10)

b) Kɔ́kú gbà xɔ́

/Kokou /démolir/case/aor./

Kokou a démolila case

b) Kɔ́kú nógbà xɔ́

/Kokou/Habit./démolir/case/aor./

Kokou démolit habituellement la case

(11)

a) Kɔ́kú lìn tò

/Kokou /brasser/étendue/

Kokou a nagé

b) Kɔ́kú nò lìn tò

/Kokou/Habit./brasser/étendue/

Kokou nage habituellement

(12)

a) Kɔ́kú dǔ wè

/Kokou/remuer/danse/

Kokou a dansé

b) Kɔ́kú nó dǔ wè

/Kokou/Habit./remuer/danse/

Kokou danse habituellement

(13)

a) Kɔ́kú jì hàn

/Kokou/émettre/chant/

Kokou a chanté

b) Kɔ́kú nó jì hàn

/Kokou/Habit./émettre/chant/

Kokou chante habituellement

Les verbes qui composent cette série d'illustrations appartiennent tous à la classe des verbes actifs. Ils sont des verbes d'actions. Les exemples (9 a), (10 a), (11 a), (12 a) et (13 a) ne comporte pas la marque de l'habituel (nò). Mais chacun des énoncés interprétés, sur le plan sémantique et grammatical sont tous corrects. De la même manière, les exemples en (9 b), (10 b), (11 b), (12 b) et (13 b) dans lesquels la marque de l'habituel est présente, les énoncés sont aussi corrects. Contrairement aux verbes Statifs, la présence du morphème de l'habituel n'a pas rendu les phrases incorrectes.

2.3.3- Le test du progressif (dó...wè) avec les verbes Statifs

L'autre caractéristique forte des verbes Statifs est qu'ils n'admettent pas aussi la marque du progressif. Les énoncés qui comportent les verbes Statifs ne peuvent donc pas être mis au progressif.

(14)

a) Kɔ́kú dǐ àzìzònnò

/Kokou/être/maladif/ressembler /

"Kokou ressemble à un maladif"

b) *Kɔ́kú d̀ò àzìzònnò d̀ì wè

/Kokou/être à/maladif/ressembler/aor/

"*Kokou est en train de ressembler à un maladif"

(15)

a) Kɔ́kú keyanú glè tòn

/Kokou/ être./préoccuper/de/champ/son/aor/

"Kokou se préoccupe de son champ"

b) Kɔ́kú d̀ò yàké nú glè tòn wè

/Kokou/ être à/préoccuper/de/champ/son/aor/

"Kokou est en train de se préoccuper de son champ"

(16)

a) Kɔ́kú vò tawun

/kokou/être/être à l'aise/aor/très/

"Kokou vivote énormément"

b) *Kòkú d̀ò vivò wè tawun

/Kokou/être/être à l'aise/aor/très/

"*Kokou est en train de vivoter énormément"

(17)

a) Kɔ́kú gbé wǎn nú mótò

/Kokou/être à /odeur/refuser/pour/voiture/

"Kokou est en train de détester la voiture"

b) Kɔ́kú d̀ò wǎngbé nú mótò wè

/Kokou/être à/odeur/refuser/pour/voiture/aor./

"*Kokou est en train de détester la voiture"

(18)

a) Kɔkú tuun Àyàbá

/Kokou/connaître/Ayaba/

"Kokou connaît Ayaba"

b) *Kɔkú dɔ̀ Àyabá tuun wè

/Kokou/être à/Ayaba/connaître/aor/

"Kokou est en train de connaître Ayaba"

Dans les exemples ci-dessus, les énoncés qui ne comportent pas le morphème du progressif "dɔ̀...wè" (être en train de) sont attestés du point de vue sémantique. Par contre, dès que le morphème du progressif est associé aux énoncés, les phrases perdent de leur sens et de leur grammaticalité. Ce qui caractérise donc les verbes Statifs est cette incapacité à s'associer dans un énoncé au morphème "dɔ̀...wè".

2.3.4- Le test du progressif (dɔ̀...wè) avec les verbes actifs

Contrairement aux verbes Statifs, la classe des verbes actifs admettent la marque du progressif. C'est ce qui différencie fondamentalement les deux classes.

(19)

a) Kɔkúwà azó dɔ̀ glémè

/Kokou/faire/travail/à/champ/

"Kokou a travaillé au champ"

b) Kɔkú dɔ̀ azó wà dɔ̀ glémé wè

/Kokou/être/travail/faire/à/champ/aor/

"Kokou est en train de travailler au champ"

(20)

a) Kɔkú blá nakí

/kokou/attacher/fargot/

"Kokou a attaché du fargot de bois"

b) Kɔkú dɔ̀ nakí blá wè

/kokou/être/fargot/attacher/aor/

"Kokou est en train d'attacher du fargot de bois"

(21)

a) Kɔkú lìn tò

/kokou/nager/étendue/

"Kokou a nagé"

b) Kɔkú dɔ̀ tò lìn wè

/kokou/être/étendue/nager/aor/

"Kokou est en train de nager"

(22)

a) Kɔkú jì hàn

/Kokou//émettre/chanter/

"Kokou a chanté"

b) Kɔkú dɔ̀ hàn jì wè

/Kokou/être/chant/émettre/aor/

"Kokou est en train de chanter"

(23)

a) Kɔkú zé mi dɔ́ keké jí

/kokou//prendre/moi/sur/moto/sur/

"Kokou m'a remarqué sur la moto"

b) Kòkú dò zizé mi dó keké jí wè

/Kokou/être/prendre/moi/sur/moto/haut/aor./

"Kokou est en train de me remorquer à moto"

Dans ces illustrations, on peut constater que les énoncés en (a) et en (b) sont tous corrects du point de vue sémantique et grammatical. D'une part, les exemples (19 a), (20 a), (21 a), (22 a) et (23 a) expriment des actions déjà réalisées alors que ceux en (19 b), (20 b), (21 b), (22 b) et (23 b) expriment des actions en cours de réalisation. Dans l'un ou dans l'autre cas, les actions exprimées dans les énoncés sont susceptibles d'être comprises et d'être interprétées. La classe sémantique des verbes actifs admettent donc la marque du progressif dò...wè (être en train de).

2.4. Corpus sémantique des verbes du fongbè

Dans cette section de notre travail et sur la base des propriétés syntaxiques établies, nous faisons un inventaire des verbes du fongbè par classe sémantique. Ainsi, nous allons réaliser dans un tableau, un corpus de deux cents (200) verbes à raison de cent verbes (100) par classe.

Classe des verbes statifs		Classe des verbes actifs	
Verbes	Equivalence	Verbes	Equivalence
dò	être	blă	attacher
dó	posséder	kú	mourir
dì	sembler	tò	aligner
nò	rester	yì	aller
dì	croire	gblě	gâter
tîn	exister	xwí	absorber
nylân hùn	être méchant	glón	abriter contre
wì	être noir	kplá	accompagner
hón	être clair	xò	acheter
vò	être à l'aise	hwlă	cache
yigbè	approuver	lìlì alò wù	caresser
dó zìn	être lourd	blă (alìn)	ceindre
fyó	être carbonisé	sá	caster
fá	être calme	mè (glè)	brûler (champ)
gbé wăn nú	détester	bú	perdre
flín	se rappeler	nyà	faire lessive
nyó nukun mè	plaire	mò	trouver
jàwě	venir	wá	arriver
nò tè	attendre	fó	achever
dí	avoir l'air	lǒn	Sauter
nyí	s'appeler	jì hàn	chanter
kón	briller	dǔ wè	danser
kéyà	se préoccuper	lìn tò	nager
tón	apparaître	gbà	démolir
nyó	savoir	wàzó	travailler
tuun	connaître	xwà	sarcler

vé	être amer	fàn	bêler
sɛkpó	approcher	sè tèn	bouger
xové sìn mè	avoir faim	kó	broder
yî gò	être fier	jödö	abandonner
wédé	être fin	hõ	aboyer
vò	finir	blă	attacher
jòhòn sìn mè	avoir froid	hwlă	cache
nyóó xomè	être généreux	jìhàn	chanter
dó dè	être gluant	dyóó	remplacer
gblá	être trop large	zòn alì	cheminer
dì gá	être élané	ká	clouer
kló	être gros	gòó ná	compléter
dò xò	être enceinte	hòn	déraciner
glá	être hardi	dè avò	dhésabiller
gló	être impossible	jètè	descendre
jló	admettre	dè	dessiner
jlòó	être droit	blö	fabriquer
yí wan nú	aimer	sú	fermer
vòó	être anémié	dùxwè	fêter
dán	être agité	slófún	frémir
lì zà	concurrencer	kè	écarter
zăn (jijɔ)	se conduire	wũ	éclater
blú	être obscur	lì	écraser
jèxá	être approprié	cyán	trier
dò mési	dépendre (de)	có	veiller (sur)
sà lelè	être désœuvré	glín	garer
gbòmɛ	éprouver	fúnfún	gaspiller

dè	être coriace	sù	grandir
sò	égaler (personne)	cóme	guetter
zĩn n̄éé	être en érection	jǎ	hacher
dì f̄onlín	fainéanter	fyá	se hâter
hwǎn	être gâtée (sauce)	d'axó	hurler
má	avoir l'habitude	dǒzò	incendier
xú gǒ	être maigre	bè	incliner
nylǎn	être mal	dǒwǎ	inventer
gb'adũn	être malpropre	dà ayíhún	jouer
m̄éé	être pure	l̄èglè	labourer
nydò hwè	avoir (raison)	nyí	lancer
yǎ	être rapide	kló	laver
hòn sù	recourir à	flí	libérer
fúḍá	être léger	d̄unũ	manger
klá	être rusé	d̄iz̄on	marcher
v̄éjè	être sale	dèn wũ	masser
kpítí	être serré	xájǐ	monter (sur)
syén	être solide	và	orner
gũ	être sot	hùn	ouvrir
hwè glì	être court	z̄eme	opérer
bò	être tendre	yìgbòn	parcourir
syén ta	être têtu	yì	partir
dá	être cruel	d̄ĩn	passer
dǎ	être tranchant	hèn bú	perdre
d̄iyè	transparaître	mlǎ	plier (habit)
hùhwé	s'agiter	bydò	quémander
kpèn	être lourd	gosín	quitter
xòkwé	avoir de la valeur	kàn bydò	questionner

nylǎ kàn	alaidir	kplá	raccompagner
jló	vouloir	kpitan	narrer
flín	se souvenir	xwlé	raser
vèénúme	regretter	gòò xò	rassasier
vèétólí	être désobéissant	xà	réciter
klán	être désuni	yà	recolter
wìnyá	être adolescent	jlòò	redresser
jíwũ	être affreux	dèkpò	reduire
hùnzò	être chaud	kpón	regarder
kpéké	en avoir assez	dìhùn	saigner
dòtè	attendre	blí	salir
j'ácó	être attrayant	gǎn	sauver
dìgwě	être avare	xúxú	secouer
kpé	être assez	ta	tamiser
yìdò	être bas	blǒ	faire
sù	être beaucoup	blǒ kpón	essayer
tuun azó	être compétent	dòn	tirer
jèmè	satisfaire	zǎn	utiliser
mò lanmè	être corpulent	kòn	verser

Tableau 4: Inventaire des classes sémantiques de verbes en fongbè

A l'étape actuelle de nos recherches, il est important de préciser à l'issue de cet inventaire que les verbes qui composent la classe des Statifs sont en nombre limités en fongbè. Par contre les verbes actifs sont en nombres illimités. Ils sont extrêmement nombreux.

CHAPITRE III : L'ASPECT

Dans ce chapitre, nous étudions l'aspect. Il est essentiellement question de définir le concept et d'examiner comment l'aspect se manifeste en fongbè avec les deux classes verbales. Nous montrons que l'aspect est binaire : aspect accompli- aspect inaccompli. Nous retenons qu'il existe essentiellement deux manières pour exprimer les "sous-classes de l'aspect inaccompli" grâce à l'insertion entre le sujet et le verbe des morphèmes "nò" (habituel) et "dò... wè" (être en train de...). Par contre, pour exprimer l'aspect accompli, le fongbè utilise un seul procédé. Il s'agit du morphème aspectuel résultatif kó (déjà).

3.1. Approche de définition

Nous allons passer en revue dans cette section, les travaux ayant abordé la définition de la notion de l'aspect.

3.1.1. Origine du terme

La paternité du terme « aspect » est généralement attribuée à C. Reiff, qui l'utilise pour la première fois en 1828 dans un ouvrage intitulé Grammaire raisonnée de la langue Russe. Cet ouvrage est la traduction d'une grammaire d'un linguiste russe, Nikolaj Greč. Selon Archaimbault (1999 : 216), Greč est le premier à avoir identifié l'aspect en tant que catégorie autonome liée à la morphologie, notamment aux préverbes. Le terme utilisé par Greč est : *vid* apparenté au verbe *videt'* qui signifie « voir », *vid* signifiant le regard, la vision. Sur le plan grammatical, dans le sens de Greč, *vid* signifie point de vue sur l'action. Pour Archaimbault (1999 : 245), si c'est à Greč que l'on doit le sens actuel du terme *vid*, l'utilisation de ce mot dans la terminologie grammairienne slave est plus ancienne. Il apparaît dans un des premiers manuscrits slaves datant du XVème siècle, et portant sur la grammaire slave. Ce manuscrit est rédigé par un anonyme et il est appelé le Damaskin. Le terme *vid* est ensuite repris dans toutes les grammaires du russe. Ce terme est traduit du grecque *eidos* (espèce)

qui est utilisé pour rendre compte des procédés morphologiques de dérivation suffixale, entre un x et un dérivé (nom ou verbe).

Le terme *vid* est donc apparenté à ces deux sens, le sens originaire grammatical et recouvrant un phénomène morphologique : c'est le *eidos* grec ; et le sens issu de l'usage courant du terme *vid* qui est utilisé dans le métalangage. Archaimbault (1999 : 255) en tire une conclusion très importante pour l'étude actuelle de l'aspect, notamment sur les difficultés à en élaborer une définition stable :

Suivant les langues considérées, l'aspect est en effet vu soit comme une catégorie générale universelle, dont les moyens d'expressions variés selon les langues convergent vers la représentation des procès, c'est le point de vue, soit comme une catégorie liée à des critères morphologiques et lexicaux répertoriés, c'est alors l'espèce. (Archaimbault, 1999 : 255)

Une grammaire de la langue slave écrite par Reiff, datant de 1851 aborde aussi la question. Dans cette grammaire, Reiff n'utilise pas le terme *aspect* mais celui de *branche*, S. Archaimbault (1999 : 224) signale que le terme *branche* avait déjà été utilisé par Reiff dans sa grammaire de 1821 et qu'entre ces deux grammaires ce dernier n'a pas conservé le terme d'aspect. Archaimbault présente ici la principale source d'ambiguïté du terme aspect, récurrente dans toute la littérature sur le sujet. On peut y lire deux types différents d'analyses du problème aspectuel, une lecture *onomasiologique* qui prend le parti d'une vision universelle de l'aspect se retrouvant dans la notion de *point de vue* ; et une lecture *sémasiologique* qui part des différentes formes morphologiques d'expression de l'aspect se retrouvant dans le sens de *eidos*. Cette ambiguïté entre deux types de sens liés au terme aspect a une origine étymologique mais elle persiste en raison de la multiplicité des expressions de l'aspect dans les langues.

3.1.2. Aspect et aktionsart

Les analyses de l'aspect dans les autres langues que le slave sont parties de la définition générale traduite par Reiff reprise par Marouzeau (Mounin, 1968: 317) : « la manière dont est envisagée dans son développement l'action verbale ». Cette définition permet de distinguer l'aspect de la catégorie du temps qui situe les événements comme un curseur sur la ligne du temps. Mais cette définition s'avère trop large pour des langues où l'aspect n'est pas systématiquement marqué dans une opposition morphologique. Les seuls concepts d'imperfectif et de perfectif n'étaient pas aptes à rendre compte des nombreuses présentations possibles de l'action verbale. De plus, l'aspect selon la langue prise en considération est véhiculé par des formes variées. En effet, il peut être marqué par des morphèmes affixaux : flexionnels ou dérivationnels, et il peut être également marqué par des lexèmes, des périphrases verbales et des adverbes et cela non-exclusivement. En français, certaines études qui ont pris comme point de départ l'opposition des concepts perfectifs et imperfectifs ont considéré que les lexèmes verbaux entraient dans une opposition aspectuelle binaire simple (vivre imperfectif : mourir perfectif). A cette opposition lexicale, il faut ajouter les morphèmes aspectuels des tiroirs verbaux (il vécut (P): il vivait (I), il mourut (P) : il mourait (I), auxquels on peut ajouter à nouveau des adverbes aspectuels (longtemps (I): brièvement (P)). On peut également considérer l'opposition aspectuelle battre (I) abattre (P) qui est basée sur un processus de dérivation morphologique. Ainsi, si toutes ces formes expriment l'aspect, il apparaissait nécessaire de les distinguer sur le plan du contenu sémanticoaspectuel, mais également du fait de leur possible co-occurrence sur le plan catégoriel. Ces différents problèmes morphologiques et sémantiques se retrouvent également dans les langues slaves où les affixes permettent la perfectivation tout en modifiant sensiblement soit le sens du verbe (voir point ci-dessus) ; soit le « contenu même de l'aspectualité ». En 1908, une distinction

importante apparaît entre deux types d'aspect. S. Agrell, linguiste allemand, dans sa thèse qui décrit les phénomènes aspectuels du polonais, est à la base d'une distinction entre deux sortes d'aspect : un aspect que l'on peut appeler slave et qui rend compte des deux catégories perfectif et imperfectif (*Aspekte*). D'un point de vue logique, on peut dire que deux éléments appartiennent à la même catégorie lorsqu'ils ne peuvent pas entrer en co-occurrence : (si tel objet est rouge, il ne peut pas être bleu, donc bleu et rouge appartiennent à la même catégorie, si tel objet est carré il ne peut pas être rond, donc rond et carré appartiennent à la même catégorie). Par contre, un objet peut être rond et rouge (Buysens, 1968 : 65). Un objet peut-être bleu et rouge, mais la relation de co-occurrence est à considérer du point de vue de l'entité objet considéré comme un tout, ainsi si tel objet est bleu et rouge cela ne signifie pas que le bleu est également rouge mais qu'il est constitué de deux couleurs distinctes. Il en est de même pour le marteau de carrosserie rond carré, signifiant qu'il a deux têtes distinctes une ronde et une carrée. Il faut souligner que le terme d'Aktionsart a été introduit par Brugmann en 1893 (Samain 1996 : XV), pour distinguer les préfixes aspectuels slaves des préfixes allemands qui eux exprimeraient l'Aktionsart, c'est-à-dire, selon la définition de Brugmann, « la manière dont se déroule l'action exprimée par le verbe ». L'Aktionsart véhicule de multiples informations. Tandis que l'aspect possède des morphèmes spécifiques qui ne véhiculent que deux types d'informations. C'est l'association forme et sens qui permet de distinguer aspect et Aktionsart. Agrell s'intéresse plus particulièrement aux préfixes polonais. Il commence par distinguer trois types de rôles, et non trois types de préfixes puisqu'un même préfixe peut selon les compositions avoir l'un ou l'autre des rôles suivants :

- i. Donner au verbe un sens nouveau
- ii. Marquer uniquement l'aspect
- iii. Marquer l'aspect et l'Aktionsart

Le fonctionnement des préfixes en (i.) est purement dérivationnel, il s'oppose au fonctionnement des préfixes dont le rôle est de marquer soit uniquement l'aspect (ii.), soit l'aspect et l'*Aktionsart* (iii.) qui sont eux des grammèmes. Agrell ne va étudier que les cas ii. et iii. Il montre dans son ouvrage que certains affixes se sont spécialisés dans un rôle purement aspectuel. Cette spécialisation est liée au processus de composition entre le lexème et le préfixe. Dans les langues slaves, l'affixe est à la base un formant lexical qui possède un sens lié à la préposition dont il est issu (les préverbes slaves sont issus de prépositions dont ils gardent en général le sens). Le préfixe modifie le sens lexical du verbe et par-là même modifie le type de déroulement temporel du verbe, c'est ce que Agrell appelle *Aktionsart*. Le marquage de l'aspect est ensuite lié à deux valeurs : le *perfectif* et l'*imperfectif*, c'est-à-dire l'action vue comme un tout borné et l'action vue de l'intérieur sans limites. Ces deux valeurs aspectuelles sont liées à l'interaction entre le sens du lexème de base et le sens de la préposition, cette dernière établissant des bornes spatiales qui peuvent également jouer un rôle temporel. Agrell attribue au lexème et au morphème dérivationnel une double valeur aspectuelle. La première valeur est discrète, il s'agit des oppositions *perfectifs* et *imperfectifs*. Le préfixe porte une valeur aspectuelle distincte de celle du lexème de base. La seconde par contre est lexicale, il s'agit de l'*Aktionsart*, les lexèmes ont un sens temporel qui peut se décrire sous la forme de figurations topologiques, les préfixes contribuant à l'enrichissement de ce sens. Dans les trois types de constructions répertoriées ci-avant, il existe un cas (le cas ii.) où le grammème ne contribue pas à la modification de l'*Aktionsart*, mais il contribue uniquement à la modification de l'aspect. Agrell nomme ce préfixe « préverbe vide », et s'il existe un tel cas, c'est parce que le contenu sémantique du préfixe se retrouve également dans le lexème. Il y a donc en quelque sorte une redondance entre les deux sens et l'*Aktionsart* véhiculé par le préfixe perd sa place. Dans certains cas, lorsque

préfixe et dérivé ont le même *Aktionsart*, il n'y a pas de modification de l'*Aktionsart*, mais simplement une saillance de l'aspect.

3.1.3. *Aktionsart* et aspect lexical

La catégorie de l'*Aktionsart* telle que décrite par Agrell était empirique puisqu'elle ne s'appuyait pas sur des traits sémantiques distinctifs mais sur une description du déroulement temporel de chaque verbe. Sa typologie rassemble 20 catégories, par opposition à l'aspect qui présente une situation sous un angle ou intervalle particulier (comme accompli (perfectif) ou non-accomplis (imperfectif). L'*Aktionsart* représente la nature de la situation. L'*Aktionsart* ne repose donc pas sur des couples de notions ou des valeurs en oppositions. Cette notion d'*Aktionsart* a été développée sur le plan des unités lexicales, en analysant la nature temporelle des situations véhiculées par les verbes ou les prédicats verbaux dans les langues romanes et germaniques. Dans ces langues, elle rassemble des couples de notions en opposition mais elle reste une catégorie sans liens apparents avec des formes morphologiques spécifiques. Ces analyses ont abouti à des classifications que l'on met en lien avec l'*Aktionsart* mais qui s'en distinguent puisqu'elles ne sont plus en relation directe avec l'étude et les spécificités des formes du verbe slave, mais sont héritées de distinctions faites par Aristote. Cette différence est marquée par une réduction des classes d'*Aktionsart* et une opposition systématique entre les classes.

3.2. L'aspect en fongbè

Il faut rappeler que la catégorie de l'aspect se distingue de la catégorie du temps par sa particularité de délimiter les actions sur l'axe temporel. En effet, l'aspect renseigne sur la façon dont le procès exprimé par le verbe se déroule, et ce, par rapport au moment où il a lieu et non par rapport au moment de l'énonciation. L'aspect est donc indépendant de la chronologie car il traduit le temps ou la durée du procès lui-même. Selon Imbs (1968 :15), avec l'aspect, le procès est envisagé sous l'angle de son déroulement interne. Ainsi conçu,

l'aspect renvoie au pouvoir du locuteur de décider de la façon dont le procès aura lieu. Celui-ci peut choisir de le considérer comme étant en cours de réalisation ou comme étant terminé. L'aspect a ainsi une valeur nécessairement subjective.

En fongbè, l'aspect inaccompli se manifeste en trois sous-classes fondamentales. D'abord, il y a la "sous-classe habituel" avec le morphème "nó" (habituel), ensuite la "sous-classe progressif" avec le focalisateur "dó...wè" (être en train de) et enfin la sous-classe continuatif avec la marque du continuatif "jè... jí" (commencer à). Ces trois sous-classes de l'aspect inaccompli se réalisent à partir des deux classes de verbes. Les verbes statifs se combinent avec la marque du continuatif "jè... jí" (commencer à). Il faut signaler que les verbes statifs ne sont pas compatibles avec les deux autres sous-classes. Les verbes actifs quant-à eux sont combinés avec l'habituel "nó" et le focalisateur "dó...wè" (être en train de) pour exprimer l'aspect inaccompli.

Pour ce qui concerne l'aspect accompli, il se manifeste d'une seule manière ; par le morphème résultatif "kó" (déjà) auquel on associe les verbes actifs. Les verbes statifs ne sont pas compatibles avec l'aspect accompli, puisqu'ils sont incompatibles avec l'aspect résultatif "kó" (déjà) du fait de leur caractère toujours inaccompli même sans marque formelle.

3.2.1. L'aspect inaccompli

Comme nous l'avons indiqué, l'aspect inaccompli se manifeste avec les classes verbales de trois façons. Les verbes statifs sont par nature toujours inaccomplis sans marque formelle. Ils n'acceptent que la combinaison de la marque du continuatif "jè... jí" (commencer à) pour marquer le début d'un changement au niveau de "l'état des choses". L'aspect inaccompli au niveau des verbes actifs est exprimé de deux manières. On a : l'habituel "nó" et le progressif" avec le focalisateur "dó...wè" (être en train de).

3-2-1-1- L'habituel "nó"

L'habituel est une sous-classe de l'aspect inaccompli. Il se manifeste par la combinaison du morphème "nó" (habituel) aux verbes actifs. C'est ce que nous verrons dans les illustrations suivantes.

(24)

a) Kɔkú wà azó dọ glémè

/Kokou/faire/travail/à/champ/

"Kokou a travaillé au champ"

b) Kɔkú nó wà azó dọ glémè

/Kokou/habitude/faire/travail/à/champ/

"Kokou travaille habituellement au champ"

(25)

a) Kɔkú nó gbà xó ó

/Kokou/démolir/case/aor./

"Kokou a démoli la case"

b) Kɔkú nó gbà xó ó

/Kokou/habitude/démolir/case/aor./

"Kokou démolit habituellement la case"

(26)

a) Kɔkú lìn tò

/kokou/brasser/étendue/

"Kokou a nagé"

b) Kɔkú nó lìn tò

/Kokou/habitude/brasser/étendue/

"Kokou nage habituellement"

(27)

a) Kɔkú dú wè

/Kokou/remuer/danse/

"Kokou a dansé "

b) Kɔkú nó dú wè

/Kokou/habitude/remuer/danse/

"Kokou danse habituellement"

(28)

a) Kɔkú jì hàn

/Kokou/émettre/chant/

"Kokou a chanté"

b) Kɔkú nó jì hàn

/Kokou/habitude/émettre/chant/

" Kokou chante habituellement"

(29)

b) Kòkú lòn kàn

/Kokou/sauter/corde/

"Kokou a fait du saut en hauteur"

b) Kòkú nó lòn kàn

/Kokou/habitude/sauter/corde/

"Kokou fait habituellement du saut en hauteur"

(30)

a) Kòkú fò azó ó

/Kokou/achever/travail/aor./

"Kokou a fini le travail"

b) Kòkú nófó azó ó

/Kokou/habitude/achever/travail/aor./

"Kokou finit habituellement le travail"

(31)

a) Kòkú wá xwégbè

/Kokou/arriver/maison/

"Kokou est arrivé à la maison"

b) Kòkú nó wá xwégbè

/Kokou/habitude/arriver/maison/

"Kokou arrive habituellement à la maison"

(32)

a) Kòkú m̀ akwé só

/Kokou/trouver/prendre/

"Kokou a ramassé de l'argent"

b) Kòkú nó m̀ akwé só

/Kokou/habitude/trouver/prendre/

"Kokou ramasse habituellement de l'argent"

(32)

a) Kòkú nyà av̀

/Kokou/laver/pagne/

"Kokou a fait de la lessive"

b) Kòkú nó nyà av̀

/Kokou/habitude/laver/pagne/

"Kokou fait habituellement de la lessive"

(33)

a) Kòkú yì azómè

/Kokou/aller/école/

"Kokou est allé à l'école"

b) Kòkú nó yì azómè

/Kokou/habitude/aller/école/

"Kokou va habituellement à l'école"

Dans chacune des illustrations ci-dessus, nous avons opposé les "formes habituelles" aux formes "non habituelles". Nous observons l'absence du morphème "nó" (habituel) au niveau des formes non habituelles présentées dans les illustrations en a). Dans ces illustrations, le sens auquel les énoncés aboutissent est accompli. Les actions exprimées au niveau des énoncés sont révolues puisqu'elles sont déjà arrivées à terme. Par contre, dans les illustrations en b), on note la présence du morphème "nó" (habituel) qui précède le verbe. On constate que les actions restent ouvertes. C'est-à-dire que le champ décrit par ces énoncés est constant dans le temps. Dans les énoncés, les actions faites par Kokou relèvent de la routine. Il les fait habituellement. Ces actions ne sont pas accomplies. Le caractère inaccompli imprimé aux illustrations en b) est dû donc au morphème "nó" (habituel) qui donne aux verbes actifs un caractère inaccompli.

3.2.1.2. Le progressif "dò... wè"

Outre le morphème de l'habitude "nó" qui permet d'exprimer une sous-classe de l'aspect inaccompli, le focalisateur "dò... wè" (être en train de), qui est un focalisateur, est aussi une sous-classe de l'aspect inaccompli. Lorsque la marque de focalisation s'associe aux verbes actifs, l'énoncé renvoie à l'aspect inaccompli. L'énoncé obtenu exprime la progression. Nous verrons que le focalisateur "dò... wè" imprime à la phrase un caractère progressif. L'action reste en cours de réalisation de façon continue.

Dans les illustrations ci-dessous, nous allons opposer les formes progressives aux formes non progressives pour mieux décrire cette sous-classe de l'aspect inaccompli.

(34)

a) Kɔkú azó wà dọ̀ glèmè

/kokou/travail/faire/à/champ/

Kokou a travaillé au champ

b) Kɔkú dọ̀ azó wà dọ̀ glèmè wè

/kokou/être/travail/faire/à/champ/foc./

Kokou est en train de travailler au champ

(34)

a) Kɔkú gbà ọ̀

/Kokou/case/la/démolir/aor./

"Kokou a démolit la case"

b) Kɔkú dọ̀xó ọ̀ gbà wè

/Kokou/être/case/la/démolir/foc./

"Kokou est en train de démolir la case"

(35)

a) Kɔkú blá nàkí

/Kokou/fargot/attacher/

"Kokou a attaché un fargot de bois"

b) Kɔkú dọ̀ nàkí blá wè

/Kokou/être/fargot/attacher/foc./

"Kokou est en train d'attacher un fargot de bois"

(35)

a) Kɔkú xwà hòntò

/Kokou/dehors/sarcler/

"Kokou a sarclé dehors"

b) Kɔkú dọ̀ hòntò xwà wè

/Kokou/être/dehors/sarcler/foc./

"Kokou est en train de sarcler dehors"

(36)

a) Kɔkú tò lìn

/Kokou/étendue/nager/

"Kokou a nagé"

b) Kɔkú dọ̀ tò lìn wè

/Kokou/être/étendue/nage/foc./

"Kokou est en train de nager"

(37)

a) Kɔ́kú dú wè

/Kokou/danse/remuer/

Kokou a dansé

b) Kɔ́kú dọ̀ wè dú wè

/Kokou/être/danse/remuer/foc./

Kokou est en train de danser

(38)

a) Kɔ́kú jì hàn

/Kokou/chant/émettre/

Kokou a chanté

b) Kɔ́kú dọ̀ hàn jì wè

/Kokou/être/chant/émettre/foc./

Kokou est en train de chanter

(39)

a) Kɔ́kú lón kan

/Kokou/corde/sauter/

"Kokou a fait du saut en hauteur"

b) Kɔ́kú dọ̀ kan lón wè

/Kokou/être/corde/sauter/foc./

"Kokou est en train de faire du saut en hauteur"

(40)

a) Mótó fò ́ wu

/Voiture/pied/aor./être/ exploser/

"La roue du véhicule s'est éclatée"

b) Mótó fò ́ dọ̀ wuwu wè

/Voiture/pied/aor./être/ exploser/foc./

"La roue du véhicule est en train de s'éclater"

(41)

a) Kɔ́kú dìn nú ténkpón

/Kokou/réussir/à/examen/

"Kokou a réussi à l'examen"

b) Kɔ́kú dọ̀ dindín nú ténkpón wè

/Kokou/être/réussir/à/examen/foc./

"Kokou est en train de réussir à l'examen"

(42)

a) Kɔ́kú jǎ lán

/Kokou/hâcher/viande/

"Kokou a hâché la viande"

b) Kɔ́kú dọ̀ lán jǎ wè

/Kokou/être/hâcher/viande/foc./

"Kokou est en train de hâcher la viande"

(43)

a) Kɔkú mlán avò

/Kokou/plier/pagne/

"Kokou a plié le pagne"

b) Kɔkú dò avò mlán wè

/Kokou/être/plier/pagne/foc./

"Kokou est en train de plier le pagne"

Dans les énoncés ci-dessus, nous avons opposé les formes progressives présentées dans les illustrations en a) aux formes non progressives dans les illustrations en b). On observe d'une part que les formes non progressives n'expriment pas l'aspect inaccompli progressif. Au niveau des énoncés en a), les verbes expriment des actions définitivement révolues et accomplies. Dans les illustrations en b) à travers les formes progressives, nous notons la présence de deux éléments nouveaux dans les énoncés. D'une part, on note la présence du morphème de focalisation "dò...wè" (être en train de) ; d'autre part, on note au niveau de ces énoncés, l'inversion entre les verbes et leur complément. Ces deux éléments impriment le caractère progressif aux énoncés qui au départ ne l'étaient pas dans les illustrations présentées à travers les formes non progressives. L'aspect inaccompli progressif s'exprime donc avec les verbes actifs à travers le morphème de focalisation "dò...wè" (être en train de) et l'inversion entre le verbe et son complément dans l'énoncé.

3.2.1.3. Le continuatif "jè... jí"

Le morphème "jè... jí (commencer à) confère au procès un caractère continuatif déclenché à une étape de la situation de départ. Ce morphème marque exclusivement le début du changement de la situation. Les morphèmes "dò...wè" (être en train de) et "nó" (habituel) interviennent dans l'énoncé pour marquer la progression et le caractère habituel de ce changement tant que le sujet l'exprimera. Sur le plan syntaxique, le morphème "jè... jí" (commencer à) se comporte comme le focalisateur "dò...wè" (être en train de) dans la structure de l'énoncé. On note dans l'énoncé dans lequel il est présent, une sorte de

discontinuité entre le verbe et son complément. Il se combine avec toutes les deux classes verbales.

3.2.1.3.1. Jè... jí et la classe des verbes statifs

Il nous paraît important de rappeler ici que la situation au niveau de la classe des verbes statifs est inaccomplie sans la présence de marque formelle. Comme nous l'avons montré, le morphème continuatif "jè... jí" (commencer à) marque le début du changement d'un "état des choses". Les verbes de cette classe se combinent avec ce morphème pour préciser le départ du caractère inaccompli de l'aspect. Avec les verbes statifs, l'aspect continuatif indique le déclenchement du changement "d'un état des choses". A travers les illustrations ci-dessous, nous allons mieux expliquer cet état de chose.

(44)

a) Kókú cì azìnzòn nò dɔhun

/Kokou/ / ressembler/maladie/mère/prép./

"Kokou ressemble à un maladi"

b) Kókú jè azìnzònno dɔhun cì jí

/Kokou/commencer/maladie/ressembler /mère/prép./

"Kokou commence à ressembler à un maladi"

(45)

a) Kókú nò fí

/Kokou/demeurer/ici/

"Kokou reste ici"

b) Kókú jè fí nò jí

/Kokou/commence/ici/demeurer/cont./

"Kokou commence à rester ici"

(46)

a) Kókú káyà nú gle tòn

/Kokou/se préoccuper/aor./champ/dét./

"Kokou commence à se préoccuper de son champ"

b) Kɔkú jè gle tɔn kɛyà ná jí

/Kokou/ commence/champ/son/se préoccuper/aor./dét./

"Kokou commence à se préoccuper de son champ"

(47)

b) Kɔkú nyla hùn

/Kokou/ /sang/être mauvais /

"Kokou est méchant"

b) Kɔkú jè hùn nyla jí

/Kokou/commence/sang/être mauvais /cont./

"Kokou commence à être méchant"

(48)

a) Kɔkú vò

/Kokou//être à l'aise/

"Kokou est à l'aise"

b) Kɔkú jè vivò jí

/Kokou/commence/être à l'aise/cont./

"Kokou commence à être à l'aise"

(49)

a) Kɔkú dɔ zín

/Kokou/ avoir/ poids/

"Kokou pese lourd"

b) Kɔkú jè zín dɔ jí

/Kokou/commence/ lourd peser/cont./

"Kokou commence à peser lourd"

(50)

a) Kɔkú flín nyíkó towé

/Kokou/se rappeler/nom/toi/

"Kokou rappelle de ton nom"

b) Kɔkú jè nyíkó towé flín jí

/Kokou/commence/nom/ ton/se rappeler/cont./

"Kokou commence à se rappeler de ton nom"

(51)

a) Xwé ó nyó Kɔkú nukun me

/Maison/aor./être bon/Kokou/œil/

"La maison plaît à Kokou"

b) Xwé ó jè nyínyó Kɔkú nukun me jí

/Maison/aor./commence/être bon/Kokou/œil/prép./

"La maison commence à plaire à Kokou"

(52)

a) Kɔkú yí gbè

/Kokou/voix/ /prendre /

"Kokou accepte"

b) Kɔkú yí gbè

/Kokou/voix/ /prendre /prép. /

"Kokou commence à accepter"

(53)

a) Kɔkú gbé wǎn nú mótò

/Kokou/odeur/refuser/pour/voiture/

"Kokou commence à détester la voiture"

b) Kɔkú jè wǎn gbé nú mótò jí

/kokou/commence/odeur/refuser/pour/voiture/prép./

"Kokou commence à détester la voiture"

Dans les énoncés ci-dessus, nous avons opposé les formes continuatives aux formes non continuatives. Ainsi, on remarque que dans les illustrations en (a) dans lesquelles le morphème continuatif "jè... jí" (commencer à) est absent, les énoncés renvoient à un état des choses stable et permanent. Le début et la fin de l'action ne peuvent pas être appréhendés. Par contre, dans les illustrations en (b) où on note la présence du morphème continuatif "jè... jí" (commencer à), "l'état des choses" exprimé par les verbes renseigne sur le début du changement de la situation. Dans les énoncés, on remarque que Kokou commence une sorte de comportement contraire à ses habitudes. "L'état des choses" exprimé dans ces actions est nouveau et a effectivement commencé. On peut en déduire que les verbes statifs étant par nature des verbes exprimant l'inaccompli, il est normal qu'ils ne puissent pas combiner avec le focalisateur "dò... wè" (être en train de) et le morphème habituel "nó" qui conduisent l'action exprimée par le verbe à la forme inaccomplie. Ces deux morphèmes aspectuels ne délimitent pas l'action par rapport au début du changement de l'état des choses. Par contre, "jè... jí" (commencer à) renseigne sur le début du changement de "l'état des choses". Les

verbes statifs n'expriment pas cet état de choses. Les actions ont donc besoin du morphème continuatif "jè... jí" (commencer à) pour être délimitées par rapport au début du changement d'un "état des choses" ou d'un comportement.

3.2.1.3.2. Jè... jí et la classe des verbes actifs

L'aspect continuatif se traduit aussi avec les verbes actifs. Il se réalise grâce au morphème continuatif "jè... jí" (commencer à) auquel l'on associe aux verbes de cette classe sémantique. On note aussi une discontinuité entre le sujet et son complément.

(54)

a) Kɔkú wà azó d̀ò glémè

/Kokou/faire/travail/à/champ/

"Kokou a travaillé au champ"

b) Kɔkú jè azó wà d̀ò glémè jí

/kokou/commencer/faire/travail/à/champ/cont./

"Kokou a commencé par travailler au champ"

(55)

a) Kɔkú gbà xó ó

/Kokou/démolir/case/aor./

"Kokou a démolit la case"

b) Kɔkú jè xó ó gbà jí

/Kokou/commencer/démolir/case/cont./

"Kokou a commencé par démolir la case"

(56)

a) Kɔkú lìn tò

/Kokou/brasser/étendue/

"Kokou a nagé"

b) Kɔkú jè tò lìn jí

/Kokou/commencer/brasser/étendue/cont./

"Kokou a commencé par nager"

(57)

a) Kɔkú dú wè

/Kokou/remuer/danse/

"Kokou a dansé"

b) Kɔkú jè wè dú jí

/Kokou/commencer/remuer/danse/cont./

"Kokou a commencé par danser"

(58)

a) Kɔkú ji hàn

/Kokou/émettre/chant/

"Kokou a chanté"

b) Kɔkú jè hàn ji jí

/Kokou/commencer/émettre/chant/cont./

"Kokou a commencé par chanter"

(59)

a) Kɔkú lón kán

/Kokou/sauter/corde/

"Kokou a fait du saut en hauteur"

b) Kɔkú jè kán lón jí

/Kokou/commencer/sauter/corde/cont./

"Kokou a commencé par faire du saut en hauteur"

(60)

a) Kɔkú fó azó ó

/Kokou/achever/travail/

"Kokou a fini le travail"

b) Kɔkú jè azó ó fó jí

/Kokou/commencé/achever/travail/cont./

"Kokou a commencé par finir le travail"

(61)

a) Kɔkú wá xwégbè

/Kokou/arriver/maison/

"Kokou est arrivé à la maison"

b) Kɔkú jè xwégbè wá jí

/Kokou/commencé/arriver/maison/cont./

"Kokou a commencé par arriver à la maison"

(62)

a) Kɔkú mə kwé só

/Kokou/trouver/argent/prendre/

"Kokou a trouvé de l'argent"

b) Kɔkú jè akwé mə só jí

/Kokou/commencé/trouver/prendre/cont./

"Kokou a commencé par trouver de l'argent"

(63)

a) Kókú nya avò

/Kokou/laver/pagne/

"Kokou a fait la lessive"

b) Kókú jè avò nya jí

/Kokou/commencé/laver/pagne/cont./

"Kokou a commencé à faire la lessive"

(64)

a) Kókú jǎ lán

/Kokou/hâcher/viande/

"Kokou a hâché la viande"

b) Kókú jè lán jǎ jí

/Kokou/commencé/hâcher/viande/cont./

"Kokou a commencé par hâcher la viande"

(65)

a) Kókú mlán avò

/Kokou/plier/pagne/

"Kokou a plié le pagne"

b) Kókú jè avò mlán jí

/Kokou/commencé/plier/pagne/cont./

"Kokou a commencé par plier le pagne"

(66)

a) Kókú kúnvàn

/Kokou/souffler/le siffler/

"Kokou a sifflé"

b) Kókú jè vàn kún jí

/Kokou/commencé/souffler/le siffler/

"Kokou a commencé par siffler"

Dans chacune des illustrations ci-dessus construites avec des verbes actifs, toutes les actions réalisées par Kokou indiquent le début de l'action. Elles sont en cours de réalisation et peuvent se poursuivre dans le temps. Elles expriment ainsi un l'aspect inaccompli continuatif à travers le morphème du continuatif. En définitive, il existe trois manières d'exprimer l'aspect inaccompli en fongbè. Nous avons en effet, l'aspect habituel, l'aspect progressif et l'aspect continuatif.

3.3. L'aspect accompli en fongbè

En fongbè, l'aspect accompli se manifeste uniquement avec la classe des verbes actifs. En application au cadre théorique exploité qui est basé sur l'analyse de la catégorie grammaticale aspectuelle en fonction des classes sémantiques verbales, on se rend compte que les verbes statifs n'acceptent pas

l'aspect accompli parce que la situation au niveau de ces verbes est toujours inaccomplie. Ils ne peuvent en aucun cas se retrouver dans une forme d'accomplissement. Ainsi, l'aspect accompli se réalise avec les verbes actifs et se fait d'une seule manière, sans marque formelle.

Les verbes actifs peuvent être combinés en fongbè au morphème "kó" (déjà) pour indiquer que le procès ou l'action a effectivement atteint son achèvement dans l'énoncé avec l'atteinte du résultat. L'aspect accompli résultatif montre que le locuteur a fini l'action dans laquelle il s'est engagé. Le résultatif "kó" (déjà) confirme et apporte une précision claire dans l'énoncé que l'objectif défini au départ de l'action est atteint. Dans les illustrations ci-dessous, nous allons opposer les formes résultatives aux formes non résultatives pour mieux expliquer la manifestation de l'aspect accompli résultatif.

(67)

a) Kɔkú wà azó d̀ò glémè

/Kokou/faire/travail/à/champ/

"Kokou a travaillé au champ"

b) Kɔkú kó wà azó d̀ò glémè

/kokou/déjà/faire/travail/à/champ/

"Kokou a déjà travaillé au champ"

(68)

a) Kɔkú gbà xó ó

/Kokou/démolir/case/aor./

"Kokou a démolit la case"

b) Kɔkú kó gbà xó ó

/Kokou/déjà/démolir/case/aor./

"Kokou a déjà démolit la case"

(69)

a) Kɔkú lìn tò

/Kokou/brasser/étendue/

"Kokou a nagé"

b) Kɔkú kó lìn tò

/Kokou/déjà/brasser/étendue/

"Kokou a déjà nagé"

(70)

a) Kɔkú dú wè

/Kokou/remuer/danse/

"Kokou a dansé"

b) Kɔkú kó dú wè

/Kokou/déjà/remuer/danse/

"Kokou a déjà dansé"

(71)

a) Kɔkú ji hàn

/Kokou//émettre/chant/

"Kokou a chanté"

b) Kɔkú kó ji hàn

/Kokou/déjà/émettre/chant/

"Kokou a déjà chanté"

(72)

a) Kɔkú lón kán

/Kokou/sauter/corde/

"Kokou a fait du saut en hauteur"

b) Kɔkú kó lón kán

/Kokou/déjà/sauter/corde/

"Kokou a déjà fait du saut en hauteur"

(73)

a) Kɔkú fó azó ó

/Kokou/achever/travail/

"Kokou a fini le travail"

b) Kɔkú kó fó azó ó

/Kokou/déjà/achever/travail/aor./

"Kokou a déjà fini le travail"

(74)

a) Kɔkú wá xwégbè

/Kokou/arriver/maison/

"Kokou est arrivé à la maison"

b) Kɔkú kó wá xwégbè

/Kokou/déjà/arriver/maison/

"Kokou est déjà arrivé à la maison"

(75)

a) Kɔkú mɔ kwé só

/Kokou/trouver/argent/prendre/

"Kokou a trouvé de l'argent"

b) Kɔkú kó mɔ akwé só

/Kokou/déjà/trouver/argent/prendre/

"Kokou a déjà trouvé de l'argent"

(76)

a) Kɔkú nya avò

/Kokou/laver/pagne/

"Kokou a fait la lessive"

b) Kɔkú kó nya avò

/Kokou/déjà/laver/pagne/

"Kokou a déjà fait la lessive"

(77)

a) Kɔkú jǎ lán

/Kokou/hâcher/viande/

"Kokou a hâché la viande"

b) Kɔkú kó jǎ lán

/Kokou/déjà/hâcher/viande/

"Kokou a déjà hâché la viande"

(78)

a) Kɔkú mlán avò

/Kokou/plier/pagne/

"Kokou a plié le pagne"

b) Kɔkú kó mlán avò

/Kokou/déjà/plier/pagne/

"Kokou a déjà plié le pagne"

(79)

a) Kɔkú kúnvàn

/Kokou/souffler/le siffler/

"Kokou a sifflé"

b) Kɔkú kó kún vàn

/Kokou/déjà/souffler/lesiffler/

"Kokou a déjà sifflé"

Dans les illustrations ci-dessus, nous avons opposé les formes accomplies non résultatives en (a) aux formes accomplies résultatives en (b). L'aspect accompli résultatif se manifeste dans les énoncés en (b) dans lesquels le morphème " kó" est présent. Tous les énoncés renvoient à l'idée de l'atteinte effective d'un résultat. Les actions sont accomplies avec la précision de l'atteinte d'un objectif. Par contre dans les énoncés en (a) dans lesquels, on note l'absence du morphème résultatif, les actions sont accomplies sans fournir la précision de l'atteinte d'un résultat.

CHAPITRE IV : L'INTERPRETATION TEMPORELLE EN FONGBE

Nous nous sommes évertué dans cette section, grâce au travail de Mascherin (2007), de définir successivement la trilogie langage, langue et temps ; le temps empirique et enfin le temps linguistique qui est même au centre de notre étude. Nous avons par ailleurs présenté le mécanisme par lequel, le temps est interprété en fongbè

4.1. Approche de définition

Il est essentiellement question dans cette section de présenter les différentes conceptions du temps chez des auteurs.

4.1.1. Langage, langue et temps

Selon Mascherin (2007 : 57), la linguistique de la temporalité cherche à comprendre comment le langage représente le temps ou comment le temps est représenté dans les langues. Ici, nous distinguons langue et langage. La langue est un code, un système linguistique partagé par un groupe social. Le langage est une donnée abstraite qui désigne l'ensemble des phénomènes linguistiques. Un fait de langue, c'est-à-dire un élément constitutif du code, peut être considéré comme un élément du langage à partir du moment où il représente une caractéristique commune aux langues ou au système cognitif humain. Ce fait de langue peut concerner la faculté de langage (capacité à apprendre, à utiliser une langue) ou des concepts exprimés à travers les langues (la réflexivité, la double articulation, le fait de pouvoir exprimer un événement éloigné dans le temps et l'espace). Ces universaux peuvent faire partie du langage en tant qu'éléments inhérents au système cognitif humain (naturel) ou indispensables à la vie de l'homme en société (culturel). Il n'existe, de fait, qu'un seul langage qui puisse correspondre à l'ensemble des langues. De ces définitions découle une différence majeure : le langage est universel, alors que la langue ne l'est pas (et

ne l'a probablement jamais été). Nous pouvons donc parler du langage et des langues.

En ce qui concerne le rapport entre langue, langage et temps, nous pouvons distinguer deux postures. La première posture consiste à étudier la temporalité au travers du langage et ensuite des langues. Ainsi, se placer dans la perspective du langage pour la linguistique de la temporalité c'est chercher le lien entre l'homme, le langage et le temps, en postulant que le temps est inhérent et/ou indispensable à l'homme. C'est aussi, dans ce cas, postuler un universel temporel qui servirait de modèle à la représentation du temps dans les langues, ce qu'on nomme couramment temps absolu. Dans cette première posture, se placer dans la perspective de la langue, c'est faire état des éléments linguistiques qui représentent le temps. L'objectif est de faire émerger le système temporel propre aux langues analysées, ou comment chaque langue exprime le temps ainsi que les régularités présentes au sein du système, les impossibilités, les oppositions et le sens des formes morphologiques et de leurs combinaisons. La seconde posture consiste à observer tout d'abord les faits de langue et ensuite ramener les catégories notionnelles développées à une analyse sur le plan du langage. L'analyse au travers des faits de langues consiste à décrire les catégories grammaticales ou conceptuelles propres à exprimer « la temporalité » dans un sens large, ce qui concourt à mettre à jour de nouvelles formes d'expression de cette temporalité. Parmi celles-ci, la catégorie de *l'aspect*, dont l'apparition est récente dans le champ d'étude de la linguistique, concurrence fortement le *temps*. Cette démarche est le parti pris de Ducrot et de Schaeffer (1995 : 682): « Ce qui nous intéressera c'est la façon dont l'expérience humaine du temps est représentée à travers l'organisation linguistique des énoncés. » Notre étude se fonde sur des éléments linguistiques concernant particulièrement la morphologie et la sémantique. Dans les deux démarches, il faut se mettre d'accord sur une conception minimale de la notion de temps, ce qui passe par

une rapide description du temps empirique et de ce que l'on entend par temps linguistique. Ce tour d'horizon vise à permettre une meilleure appréhension de ce qu'on entend par le terme de temps, et à nous questionner sur sa nature et ses représentations cognitives : soit, parce qu'il existe une représentation universelle de la notion de temps ; soit, parce que les recherches sur les langues ont abouti à la définition et à la délimitation d'une catégorie « temps » propre au langage.

4.1.2. Le temps empirique

Le temps empirique est l'approche expérientielle, sensible (c.-à-d. à partir des sensations) du temps. Il rassemble principalement deux types de perceptions : une notion d'écoulement du temps, sur lequel l'homme n'a aucune prise, et la distinction de trois moments distincts : ce qui est passé, ce qui est présent et ce qui est futur. Le paradoxe repose sur le fait que l'homme vit dans un temps qui est toujours différent et à la fois toujours le même. Ce temps, qui est appelé présent, réalise le passé et le futur. Ce présent apparaît donc comme perpétuel. L'homme est toujours dans un état présent et insaisissable, le moment présent n'est pas une réalité figée mais en mouvement perpétuel. Tandis que le passé et le futur, qui ne sont pas des temps vécus par l'homme, sont également impossibles à circonscrire puisque relatifs à ce présent insaisissable. Les apories sur le temps soulignent les paradoxes de l'approche empirique du temps, et les difficultés à le conceptualiser. Elles témoignent de la conscience de ce présent, et de la difficulté à l'analyser et à le percevoir comme une réalité figée, donc apte à être décrite par les sens. On peut notamment faire état des apories les plus couramment citées : « Qu'est-ce donc que le temps? Si personne ne me le demande, je le sais; mais si on me le demande et que je veuille l'expliquer, je ne le sais plus. » (Saint Augustin, *Confessions*, XI, p.14) Pour Jankélévitch (1978), on ne peut pas vraiment parler du temps puisqu'on met du temps à parler et même à penser. Le temps est à la fois dedans et dehors, donc il n'est pas objet. C'est ce qui amène Ricœur (1983 :23) à se demander comment le temps peut-il

être si le passé n'est plus, si le futur n'est pas encore et si le présent n'est pas toujours ? » De ces apories, il ressort une vision linéaire d'écoulement (la flèche du temps) ou une vision « renaissante » d'un présent perpétuel, très discuté par les philosophes. En effet, Montaigne stipule que : *Il n'y a aucune constante existence, ni de notre être, ni de celui des objets. Et nous, et notre jugement, et toutes choses mortelles vont coulant et roulant sans cesse* (Montaigne, 1595 :12).

Bergson quant-à lui, pense que : *Nous ne percevons, pratiquement, que le passé, le présent pur étant l'insaisissable progrès du passé rongant l'avenir.* (Bergson, 1896 : 291)

Ponty renchérit et soutient que :

Le passage du présent à un autre présent, je ne le pense pas, je n'en suis pas le spectateur, je l'effectue, je suis déjà au présent qui va venir comme mon geste est déjà à son but, je suis moi-même le temps, un temps qui "demeure" et ne "s'écoule" ni ne "change" (Ponty, 1945 : 482).

S'il est difficile de saisir le temps empirique, celui-ci a pourtant un contenu, qui le rend réel et perceptible. Tel que nous avons défini le temps empirique au début du paragraphe précédent, c'est en quelque sorte du contenu du présent dont nous parlons ici. Dans l'extrait ci-dessous, l'auteur Milton Santos considère que le contenu du temps empirique est celui du changement, du nouveau. Nous osons ainsi penser que l'histoire de l'homme sur la terre dispose finalement des conditions objectives, matérielles et intellectuelles, pour dépasser la déification de l'argent et des objets techniques et faire face au début d'une nouvelle trajectoire. Il ne s'agit pas ici d'établir des dates, ni de fixer des moments sur le papier, des repères sur un calendrier. Comme l'horloge, les pages du calendrier sont conventionnelles, répétitives et historiquement vides. Ce qui compte vraiment, c'est le temps des possibilités effectivement créées, ce que, en tout temps, chaque génération trouve disponible, cela même que nous appelons temps empirique, dont les changements sont marqués par l'irruption de nouveaux objets, de nouvelles actions et relations et de nouvelles idées.

Milton Santos (2002 : 56) oppose une organisation matérialiste d'un temps préprogrammé, un temps qui est celui imposé par le pouvoir, à un temps empirique plus humain car maîtrisé par chaque individu voulant prendre son destin en main « en changeant le monde ». Sa conception de la temporalité est induite par son discours politique qui se fonde sur la notion de changement. Le temps préprogrammé, structuré, conventionnel fixe les règles du mouvement et instaure un cadre rigide, imposé à toute la société. Le temps empirique au contraire est disponible, ouvert, il appartient à chaque individu : c'est l'univers des possibles. Par ce biais, il indique que le temps « naturel » n'est pas le temps structuré qui repose sur des bases scientifiques, mais c'est le temps immanent relatif au changement. En d'autres termes, il faut se libérer de l'ordre imposé pour retourner à l'ordre naturel c'est-à-dire au réel. Pour autant, le temps du calendrier découle de la perception du temps. La caractéristique du changement attribuée au contenu du temps date en fait d'Aristote :

Nous convenons cependant que le temps ne peut exister sans changement ; car nous-mêmes, lorsque nous n'éprouvons aucun changement dans notre pensée, ou que le changement qui s'y passe nous échappe, nous croyons qu'il n'y a point eu de temps écoulé (Aristote, Physique : chapitre XVI).

Pour Aristote, le temps sans changement est un temps qui échappe à l'homme. Le contenu du temps empirique est donc le changement et non le présent. Le présent reste une partie du temps écoulé. Plutôt que de parler de présent, il apparaît plus juste de parler d'actuel, nous avons donc la trichotomie : passé/actuel/futur. Au sein de cette trichotomie, l'actuel apparaît le seul espace temporel réel, c'est-à-dire vécu en permanence par l'être humain et sans cesse en mouvement. Nous avons esquissé quelques perceptions de la temporalité, relevant par-là toute sa complexité. Il ressort de ce temps empirique trois dimensions que nous nous efforcerons d'aborder, mais il nous faut définir

d'abord ce que nous entendons par temps linguistique car il est également lié aux dimensions du temps empirique, même s'il porte ses propres spécificités.

4.1.3. Le temps linguistique

Le temps linguistique s'organise autour d'un axe central simple, il s'agit du moment de l'énonciation, représenté formellement par *je + maintenant* où locuteur et récepteur vont hiérarchiser et organiser les événements. Benveniste (1966a : 98) affirme que cette particularité est propre à toutes les langues, il s'agit donc d'une propriété du langage. A partir de cet axe, appelé déixis temporelle, locuteur et récepteur (s) vont hiérarchiser et organiser *toutes* les informations temporelles. Si l'axe central du temps linguistique est fixé, les questionnements sur le temps linguistique portent sur cet axe, c'est-à-dire : quelles représentations temporelles sont induites par les langues ? Et comment sont-elles exprimées ? Nous sommes amenés à développer deux types de questionnement qui concernent dans le premier cas la relation entre le système de référence temporel extra-linguistique et les éléments d'expression du temps. Dans le second cas, la question concerne les relations systémiques entre les différents éléments linguistiques exprimant le temps. C'est autour de ces deux axes que se joue la délimitation du temps linguistique. Comme le relève Confais (1995 : 85), il existe deux manières d'appréhender le temps linguistique :

- soit, les représentations temporelles dans la langue sont envisagées par rapport à un absolu universel.
- soit, ces représentations sont envisagées par rapport à la subjectivité de l'appréhension du monde.

La première démarche est dite onomasiologique, car elle part du concept pour analyser les formes.

La seconde est dite sémasiologique car elle part du sens des expressions pour définir les concepts. Confais (1985 : 86) critique la première approche car le langage possède son propre système conceptuel, il serait contradictoire de lui

plaquer tout autre système de représentation conceptuel. En tout état de cause, il est donc très délicat de faire correspondre à la langue une représentation temporelle de référence basée sur une conception unique d'un temps absolu, qu'il soit propre à l'univers, ou qu'il soit conventionnel. L'analyse du temps dans la langue c'est l'analyse du signifié, du signifiant et également de ce à quoi signifié et signifiant renvoient. Par temps linguistique, nous considérons donc le temps exprimé par les éléments (signes) linguistiques. En français, par exemple, c'est principalement l'analyse des morphèmes flexionnels qui est concernée. Mais un nombre très important d'éléments véhiculent le temps dans d'autres langues comme le fongbè.

Par ailleurs, les éléments exprimant le temps dans la langue peuvent être de nature lexicale ou grammaticale, ils peuvent également être expression du temps ou représentation du temps. Certains éléments lexicaux expriment directement le temps (*Noël*), d'autres impliquent du temps (*courir* implique une certaine durée), nous pouvons parler de temps exprimé indirectement, et enfin, d'autres permettent de structurer, d'organiser ou de représenter le temps (*je*). Par exemple, *je* n'exprime pas de temps par contre, comme nous l'avons indiqué, il va jouer un rôle de repère sur le plan de la représentation du temps. Chaque moment du temps est repéré par rapport au moment de l'énonciation réalisé formellement par « *je + maintenant* ». Les éléments de représentation du temps sont des éléments de repérage (ou localisateurs) qui permettent, en quelque sorte, d'inclure les « éléments participants » aux univers dans lesquels se développe le temps linguistique. Ces opérations de repérage présupposent le temps, elles ne véhiculent donc aucune information temporelle. Ces éléments référentiels qui sont nécessaires à la compréhension du temps, sont à distinguer du temps linguistique, c'est-à-dire du temps exprimé directement par des éléments linguistiques. Ainsi « *je* » n'exprime pas le temps linguistique, contrairement à « *demain* », il est moyen d'expression du temps ou participe à la

structure de repérage temporel. Il en va ainsi de tous les pronoms personnels de 1ère et 2ème personne. Sur le plan de l'expression grammaticale du temps, le français possède une batterie de morphèmes flexionnels qui agissent sur le verbe et qui renvoient de manière référentielle à des périodes temporelles, ils permettent la localisation temporelle des événements. En ce qui concerne la flexion verbale, on sépare les différents types de tiroirs en fonction de la trichotomie passé/ présent/ futur. La désinence est appréhendée sous la forme d'un étiquetage temporel. Pendant longtemps, cette trichotomie a été appliquée à l'ensemble des langues dès qu'y apparaissait un élément spécifique propre à exprimer la temporalité. Mais, cette méthode catégorise les éléments de la langue en fonction de la réflexion humaine sur le temps. Dans ce cadre, la langue ne nous apprend rien, elle n'est pas un outil de connaissance. Une autre méthode est de décrire le temps exprimé par ces éléments linguistiques. En russe, l'analyse grammaticale des marqueurs temporels était fondée sur l'analyse du latin. Greč (1828 : 232) remet à plat le système temporel du russe en s'écartant de la tradition latine. La plupart des marqueurs ont alors été envisagés dans une perspective aspectuelle distincte de la temporalité traditionnelle.

Depuis l'apparition de la catégorie de l'aspect, le système de classification des morphèmes temporels en fonction des trois représentations temporelles a été abandonné pour de nombreuses langues ce qui a permis une meilleure description du sens temporel. Ainsi, depuis Cohen (1924 : 57), en arabe et berbère, c'est la dichotomie aspectuelle accompli - non-accomplis qui permet principalement de rendre compte du découpage et du sens des marqueurs temporels, alors que pendant longtemps on a considéré que ces marqueurs exprimaient uniquement passé, présent et futur. Dans sa thèse, Do-Hurinville (2004 : 65) quant-à-lui, montre qu'en Vietnamien par exemple, les marqueurs Da, Dang, Roi, Sap, Vua, Moi, traditionnellement associés aux valeurs temporelles, expriment en fait l'aspect, et non le temps. Il est clair qu'en

français, le simple fait qu'il existe un nombre très important de temps du passé exprimés par la flexion verbale, indique que les marqueurs flexionnels n'expriment pas uniquement passé, présent et futur. A la limite, ils peuvent renvoyer à cet axe, mais dans la plupart des cas ils véhiculent également d'autres informations. Lyons (1980 : 233-234) montre qu'il existe différentes façons de classer le temps quand il est exprimé dans les langues sous la forme d'oppositions systématiques (grammaticalisées et majoritairement flexionnelles). En dehors de la trichotomie passé/présent/futur, le temps peut être représenté comme étant futur/non-futur, passé/non passé, ou proche/non-proche, maintenant/proche/éloigné. Bien évidemment ces systèmes de représentations ne sont pas purement arbitraires et dépendants des seules lois des grammairiens. C'est l'analyse du sens des formes morphologiques exprimant le temps qui guide les interprétations. La multiplication des marqueurs et la variété d'expression de la temporalité semblent indiquer que les systèmes de représentations du temps sont nombreux et que le temps représenté par la langue est varié. Il n'en reste pas moins que la spécificité du temps linguistique est de toujours être lié à l'instance énonciatrice le « je » de l'*actuel* en perpétuel mouvement, seul repère absolu du temps dans le discours. Le temps linguistique ne consiste pas uniquement dans un système de repérage plus ou moins lié au temps absolu. Un autre paramètre essentiel du temps linguistique et qui sera central dans notre thèse est le temps des événements repérés. En effet, les événements (ou procès) ont une certaine indépendance vis-à-vis du temps linguistique de repérage. Ils véhiculent en eux-mêmes du temps dont la durée n'est pas toujours mesurable dans l'absolu.

4.1.4. Le temps grammatical

Selon Dubois (1972), le temps grammatical est une forme verbale à valeur temporelle. Il faut retenir comme signification du temps grammatical (anglais Tense), l'expression linguistique d'une suite d'événements situés sur un axe

Un énoncé au présent peut évoquer l'aspect itératif avec un complément de temps approprié. Un énoncé au présent est dit permanent quand il occupe un espace de temps très large, englobant le passé et l'avenir. Cette valeur omni temporelle (ou panchronique) se rencontre dans les définitions, les vérités générales, les maximes, les morales. Le présent est particulièrement utilisé pour exprimer des états et procès qui se tiennent au moment présent, mais qui commencent avant le moment présent et qui peuvent bien continuer au-delà du moment présent. C'est le cas des exemples suivants: "*The Eiffel tower stands in Paris*" et "*the author is working on chapter two*". Dans chacun de ces exemples, il est évident que la situation se tient au moment présent, mais ce n'est pas le cas quand la situation est seulement limitée au moment présent. Ceci rappelle le débat sur le temps présent. Il est relativement rare pour une situation de coïncider exactement avec le moment présent. Seul un point dans le temps est exactement proportionné au moment présent. Dans plusieurs langues, le temps présent est utilisé également pour exprimer l'habituel comme en Anglais "John goes to Work at eight o'clock".

Le temps présent exprime assurément des actions qui se déroulent au moment où l'on parle. C'est donc par excellence le temps de l'énonciation du discours et du discours direct.

Par ailleurs, le présent exprime des considérations générales, vraies à toutes les époques, en cela, on le trouve dans les définitions, les dictons, les proverbes et dans certaines expressions figées qui ne varient pas dans le temps. Le présent est un temps de référence, c'est par rapport à lui que se tiennent le passé et le futur.

4.1.4.1.1. Le temps passé

La démarche de Comrie (1985) situe le passé par rapport à un point situé sur l'axe temporel et le considère comme point de référence. En se référant à

l'axe temporel, le temps passé se repère par rapport à une situation à gauche du point du moment présent. La signification du temps passé et la localisation d'une situation dans le temps antérieur au moment présent. Il faut retenir que le temps passé repère simplement la situation antérieure au moment présent et ne précise en aucun cas si la situation passée occupe juste un seul point antérieur au moment présent ou une longue période antérieure au moment présent ou encore la totalité du temps antérieur au moment présent.

4.1.4.1.3. Le temps futur

La démarche de Comrie (1985) situe le futur par rapport à un point sur l'axe temporel et le considère comme référence au temps de l'énonciation. En se référant à l'axe temporel, le temps futur est défini comme le repérage d'une situation dans le temps postérieur au moment présent sur l'axe temporel. Il est perçu comme une localisation temporelle subséquente au temps présent. Nous verrons dans les sections qui vont suivre, à travers les exemples que ce temps est exprimé à travers une marque formelle qui précède la forme du verbe. Le temps futur est utilisé pour exprimer des actions non encore réalisées qui se situent dans l'avenir.

4.2. La notion du temps en fongbè

En fongbè, bien qu'il n'existe aucun morphème flexionnel, les énoncés peuvent recevoir une projection temporelle. Le locuteur fɔn réalise le temps sans faire référence aux marques formelles. Dans ce chapitre, nous allons focaliser notre attention sur l'interprétation temporelle. Le fongbè n'est pas une langue à morphologie de temps. Il est exprimé en fonction de la sémantique lexicale des verbes. Selon que le locuteur utilise les verbes statifs ou les verbes actifs, il fait référence au temps présent ou encore au temps passé. C'est pourquoi Déchaine (1991 : 63) pense que la lecture du temps découle du type de verbe utilisé et que, ni le contexte, ni un adverbe temporel n'est requis pour la lecture temporelle des

phrases. Avolonto (1992 : 26) tire la conclusion selon laquelle, les verbes qui se traduisent au présent sont ceux qui ont dans leur sémantique une lecture dynamique et que de la même manière, les verbes qui se traduisent au passé sont ceux qui ont dans leur sémantique une lecture non dynamique. C'est ce que Welmers (1973 : 83) appelle 'factative effect' pour signifier la possibilité d'interprétation des verbes au passé et au présent dans les langues sans morphologie de temps. Kinyalolo (1991 : 102) présente aussi le cas du Kiléga et affirme que lorsqu'on combine l'aspect perfectif à un verbe à lecture dynamique dans une phrase, on a une interprétation au présent. Par contre, lorsqu'on combine le même aspect perfectif à un verbe à lecture non dynamique, on a une interprétation au passé. Le temps passé est déductible à l'accomplissement de l'action.

La discussion la plus houleuse sur le temps en fongbè porte sur le futur; les points de vue y sont considérablement divergents. Hounnou (2012: 34) retrace ces divergences dont l'essentiel porte sur le morphème ná et reçoit deux interprétations différentes. Dans ses travaux Akoha (1980), identifie le temps et l'interprète, notamment le temps futur à partir du morphème "ná". Avolonto (1992 : 43) arrive à la conclusion selon laquelle le morphème "ná" n'exprime pas le temps futur. Ce morphème, associé à un verbe, exprime le futur quand on considère les énoncés sur le plan sémantique. Autrement dit, il s'agit d'un morphème aspectuel qui exprime un procès non encore réalisé au moment de l'énonciation.

Abordant la question du marquage du futur dans le hawsa, une langue non temporelle comme le fongbè, Attoumann (1998: 277) préfère, dans une telle situation, le terme 'visée' plutôt que 'futur' non seulement à cause de son intégration dans la théorie de l'énonciation mais aussi parce que, en tant que marqueur, la visée n'est pas temporelle mais a plutôt un contenu aspecto-modal.

De toute évidence, la réalité du fongbè est qu'il y a un marqueur de forme ná dans les énoncés à perspective communicative future. Mais étant donné qu'aucune des classes verbales n'exprime le temps passé par une marque formelle, il est déductible qu'il n'y en a pas non plus pour le futur. Il est ainsi préférable de considérer le morphème ná comme marquant une visée future, c'est-à-dire qu'il exprime une perspective communicative future.

4.2.1. Les verbes statifs et l'interprétation du présent en fongbè

Nous rappelons que les verbes statifs appartiennent à la classe des verbes inaccomplis et présentent un contenu sémantique qui n'a ni un début ni une fin. Selon Sasse (1991), la classe des verbes statifs renvoie aux verbes dont "l'état des choses" est statif. C'est-à-dire que "l'état des choses" au niveau de ces verbes est considéré comme seulement des situations qui n'établissent aucun rapport par rapport à leurs limites.

D'après nos hypothèses de recherche, les verbes qui composent cette classe renvoient systématiquement à une projection du temps actuel ou permanent, c'est-à-dire que l'usage de ces verbes permet d'interpréter le temps coïncidant au moment d'énonciation, le temps du discours, le temps présent.

C'est ce que nous allons illustrer à travers les exemples ci-dessous.

(80)

a) Kɔ́kú d̀ò g̀ànji

/Kokou /être/bien/

"Kokou va bien"

b) Kɔ́kú d̀ò xwégbè

/Kokou/être/maison/

"Kokou est à la maison"

(81)

a) Kòkú cí az̀inz̀onǹò d̀òhun

/Kokou/ ressembler/ maladie/mère/

"Kokou ressemble à un maladif"

b) Kɔ́kúnò ǹò fí

/Kokou/ demeurer/ici/

"Kokou demeure ici"

(82)

a) Kɔkútó só tíin ǎ

/Kokou/ père/ neg./exister/ aor/

"Le père de Kokou n'existe plus"

b) Kɔkú nyla hùn dín

/Kokou/ être mauvais /sang/trop/

"Kokou est trop méchant"

(83)

a) Kɔkú wì sín yókpónvú

/Kokou/être noir/depuis/enfance/

"Kokou est noir depuis l'enfance"

b) Kɔkú mya sín yókpónvú

/Kokou/ être clair/ depuis/l'enfance/

"Kokou est clair depuis l'enfance"

(84)

a) Kɔkú vò tawun

/Kokou/être à l'aise/très/

"Kokou est très à l'aise"

b) Kɔkú d̀ò zìn dín

/Kokou/ peser lourd/ trop/

"Kokou pèse trop lourd"

(85)

a) Kɔkú yí gbè bo ná wá

/Kokou/recevoir/voix/et /fut/venir/

"Kokou accepte de venir"

b) Kɔkú gbé wǎn nú mótò

/Kokou/ refuser/odeur/ pour/voiture/

"Kokou déteste les voiture"

(86)

a) Kɔkú flín nyìkó towé

/Kokou/rappeler/nom /ton/

"Kokou se rappelle de ton nom"

b) Xwé ó nyó Kɔkú nukun m̀è

/Voiture/aor/être bon/Kokou/œil/dans/

"La maison plait à Kokou"

(87)

a) Kɔkú jàwe xwégbè

/kokou/arriver/maison/

"Kokou arrive à la maison"

b) Kɔkú d̀ì ajotó

/Kokou/ ressembler/voleur/

"Kokou ressemble à un voleur"

a) Kɔkú nyó gbɛ zán

/Kokou/savoir/vie/utiliser/

"Kokou sait vivre"

b) Kɔkú dọ̀ tè kpón nɔvi tòn

/Kokou/ être attendre/mère/enfant/lui/

"Kokou attend son frère"

(89)

a) Kɔkú kɛyà nú bã ă

/Kokou/se préoccuper/neg./chicotte/aor/

"Kokou se ne se préoccupe pas de la chicotte"

b) Kɔkú dọ̀ émí kún tuwun ó

/Kokou/dit/lui/neg./savoir/aor/

"Kokou dit qu'il ne sait pas"

Dans les phrases présentées en illustration dans les énoncés ci-dessus, il y a absence de marque formelle. Malgré ce fait, on remarque que l'action ne peut se situer ni à gauche, ni à droite sur l'axe temporel. L'action au niveau de ces énoncés correspond au moment d'énonciation et renvoie à l'interprétation du temps permanent. En définitive, chacune des actions exprimées à travers des énoncés ci-dessus présentés et commentés montrent que l'interprétation du temps permanent peut se faire en fongbè. Pour avoir donc ce temps, le locuteur doit utiliser les verbes appartenant à la classe sémantique des verbes statifs.

4.2.2. L'expression du temps passé en fongbè

L'interprétation du temps passé s'obtient en fongbè, uniquement grâce à l'usage des verbes actifs. Dès que ces verbes sont employés dans un énoncé, ce dernier est interprété au temps passé. Les énoncés ci-dessous illustrent cet état de chose.

(90)

a) Kɔkú blá nàkí

/Kokou/attacher/fagot /

"Kokou a attaché du fagot"

b) Kɔkú xwà hontò

/Kokou/sarcler/porte dehors/

"Kokou a sarclé dehors"

(92)

a) Kɔku w'azǒ dọ glemè

/Kokou/faire/travail/à/champ/

"Kokou a travaillé au champ"

b) Kɔku gbà xò ó

/Kokou/démolir/case/aor./

"Kokou a démoli la case"

(93)

a) Kɔkú lìn tò

/Kokou/brasser/étendue/

"Kokou a nagé"

b) Kɔkú dǔ wè

/Kokou/remuer/danse/

"Kokou a dansé"

(94)

a) Kɔkú jì hàn

/Kokou/émettre/chant/

"Kokou a chanté"

b) Kɔkú lón kàn

/Kokou/sauter/corde/

"Kokou a fait du saut en hauteur"

(95)

a) Kɔkú fó azó ó

/Kokou/achever/travail/aor./

"Kokou a fini le travail"

b) Kɔkú wá xwégbè

/Kokou/arriver/maison/

"Kokou est arrivé à la maison"

(96)

a) Kɔkú mọ akwé só

/Kokou/trouver/prendre/

"Kokou a trouvé de l'argent"

b) Kɔkú nyà avò

/Kokou/laver/pagne/

"Kokou a fait la lessive"

(97)

a) Akwé ó bú

/argent/aor/perdre/

"L'argent est perdu"

b) Kɔkú kú

/Kokou/père/mourir/

"Kokou est mort"

(98)

a) Mótò fɔ́ ó wú

/Voiture/pied/aor./ exploser/

"Kokou a trouvé de l'argent"

b) Kɔkú dín nú ténkpón

/Kokou/réussir/à/examen/

"Kokou a réussi à son examen"

(99)

a) Kɔkú húnhún atín ó

Kokou /agiter/arbre/aor./

"Kokou a agité l'arbre"

b) Kɔkú su hón ó

/Kokou/fermer/porte/aor./

"Kokou a fermé la porte"

(100)

a) Kɔkú hùn hɔn ó

/Kokou /ouvrir/porte/aor./

"Kokou a ouvert la porte"

b) Kɔkú yà'vi

/Kokou/recolter/pleure/

"Kokou a pleuré"

Les actions exprimées par les verbes actifs contenus dans ces illustrations sont interprétées au temps passé bien qu'il n'y ait pas une marque formelle.

4.3. L'interprétation du présent et du passé en fongbè

Lorsqu'on considère les illustrations présentées ci-dessus à partir de la classe des verbes et l'axe temporel, on conclut qu'avec les verbes "statifs", malgré l'absence d'une marque morphologique formelle, la phrase reçoit une interprétation au temps permanent ou au temps actuel : le temps présent. Par contre, les actions exprimées par les verbes actifs (constitués des verbes d'actions et des verbes terminatifs) sont interprétées au temps passé. En

définitive, nous confirmons qu'il est possible d'interpréter le temps en fongbè et par la classe sémantique des verbes. Les verbes qui traduisent le temps présent sont ceux qui ont dans leur sémantique une lecture dynamique. De la même manière, les verbes qui traduisent le temps passé sont ceux qui ont dans leur sémantique une lecture non dynamique.

A l'observation des illustrations présentées, nous confirmons aussi que la théorie de Sasse est en parfaite compatibilité avec la description du comportement des énoncés exprimés par les verbes en fongbè. C'est en cela, que nous soutenons aussi Déchaine (1991 : 65) quand il affirme que dans certaine langue, « ni le contexte, ni un adverbe temporel n'est requis pour la lecture des phrases ». Cette lecture découle selon lui « du type de verbe utilisé. »

4.4. L'expression de la visée du futur en fongbè

Nous abordons l'interprétation du temps futur en fongbè qui se réalise grâce à la combinaison du morphème "ná" à toutes les deux classes sémantiques de verbes. Nous avons considéré le morphème "ná" non pas comme une marque formelle du temps futur mais comme un morphème marquant une visée, c'est-à-dire qu'il exprime une perspective communicative future.

4.4.1. La visée du futur avec les verbes statifs

La combinaison du morphème ná aux verbes appartenant à la classe des verbes statifs permet d'interpréter la visée du futur. Les énoncés ci-dessous le montrent si bien.

(101)

a) Kɔkú ná dò gànji

/Kokou /Irr./être/bien/

Kokou ira bien

b) Kɔkú ná dò xwégbè

/Kokou/ Irr./être/maison/

Kokou sera à la maison

(102)

a) Kɔkú ná cí ðì azìnzɔnnɔ

/Kokou/ Irr./ressembler/ maladie/mère/

"Kokou ressemblera à un maladif"

b) Kɔkú ná nɔ nò fí

/Kokou/ Irr./demeurer/ici/

"Kokou demeurera ici"

(103)

a) Kɔkú tò ná sò tíin á

/Kokou/ père/ neg./Irr/exister/ dét/

"Le père de Kokou n'existera plus"

b) Kɔkú ná nylá hùn dín

/Kokou/ Irr/ être mauvais /sang/trop/

"Kokou sera trop méchant"

(104)

a) Kɔkú ná wì

/Kokou/Irr/être noir/ depuis/enfance/

"Kokou sera noir"

b) Kɔkú ná mya

/Kokou/Irr/ être clair/ depuis/l'enfance/

"Kokou sera clair"

(105)

a) Kɔkú ná vò tawun

/Kokou/Irr./être à l'aise/très/

"Kokou sera très à l'aise"

b) Kɔkú ná ðò zìn dín

/Kokou/ Irr./peser lourd/ trop/

"Kokou pèsera trop lourd"

(106)

a) Kɔkú ná yí gbè bo ná wá

/Kokou/ Irr./recevoir/voix/et /fut/venir/

"Kokou acceptera de venir"

b) Kɔkú ná gbé wán nú móto

/Kokou/Irr./refuser/odeur/ pour/voiture/

"Kokou détestera les voitures"

(107)

a) Kɔkú ná flín nyìkó towé

/Kokou/Irr./rappeler/nom /ton/

"Kokou se rappellera de ton nom"

b) Xwé ó ná nyó Kɔkú nukun mè

/Voiture/dét/ Irr./être bon/kokou/œil/dans/

"La maison plaira à Kokou"

(108)

a) Kɔkú ná jà xwégbè

/Kokou/Irr./arriver/maison/

"Kokou viendra à la maison"

b) Kɔkú ná ðì ajotó

/Kokou/Irr./ressembler/voleur/

"Kokou ressemblera à un voleur"

(109)

a) Kɔkú ná nyó gbé zán

/Kokou/Irr./savoir/vie/utiliser/

"Kokou saura vivre"

b) Kɔkú ná ðò tè kpón nɔvi tòn

/Kokou/ Irr./être attendre/mère/enfant/lui/

"Kokou attendra son frère"

(110)

a) Kɔkú ná káyà nú bã ă

/Kokou/ Irr./se préoccuper/neg./chicotte/aor/

"Kokou se ne se préoccupera pas de la chicotte"

b) Kòkú ná ðò émí kún tunwun ó

/Kokou/ Irr./dit/lui/neg./savoir/aor/

"Kokou dira qu'il ne sait pas"

Remarquons que dans chacun des énoncés ci-dessus, le morphème "ná" précède le verbe statif. L'action exprimée par les énoncés ne peut se situer ni à gauche, ni au centre caractérisant le moment d'énonciation, sur l'axe temporel. L'action au niveau de ces énoncés est postérieure au moment d'énonciation. Les actions de ces énoncés correspondent donc à une visée communicative future.

4.4.2. La visée du futur avec les verbes actifs

Comme nous l'avons vu avec les verbes statifs, la combinaison des verbes actifs et le morphème "ná" permet aussi d'interpréter la visée future :

(111)

a) Kɔkú ná blá nàkí

/Kokou/Irr./attacher/fagot /

"Kokou attachera du fagot"

b) Kɔkú ná xwa hòntò

/Kokou/Irr./sarcler/porte dehors/

"Kokou sarclera dehors"

(112)

a) Kɔkú ná w'azó dọ̀ glemè

/Kokou/ Irr./faire/travail/à/champ/

"Kokou travaillera au champ"

b) Kɔkú ná gbà xòó

/Kokou/ Irr./démolir/case/dét./

"Kokou démolira la case"

(113)

a) Kɔkú ná lìn tò

/Kokou/ Irr./brasser/étendue/

"Kokou nagera"

b) Kɔkú ná dú wè

/Kokou/ Irr./remuer/danse/

"Kokou dansera"

(114)

a) Kɔkú ná jì hàn

/Kokou/Irr./émettre/chant/

"Kokou chantera"

b) Kɔkú ná lón kàn

/Kokou/Irr./sauter/corde/

"Kokou fera du saut en hauteur"

(115)

a) Kɔkú ná fó azó ó

/Kokou/ Irr./achever/travail/aor./

"Kokou finira le travail"

b) Kɔkú ná wá xwégbè

/Kokou/ Irr./arriver/maison/

"Kokou arrivera à la maison"

(116)

a) Kɔkú ná mọ̀ akwé só

/Kokou/Irr./trouver/prendre/

"Kokou trouvera de l'argent"

b) Kɔkú ná ny' avò

/Kokou/ Irr./laver/pagne/

"Kokou fera la lessive"

(117)

a) Akwé ó ná bú

/argent/ Irr./dét/perdre/

"L'argent perdra"

b) Kókúná kú

/Kokou/ Irr./père/mourir/

"Kokou moura"

(118)

a) Mótò fò ná wú

/Voiture/ Irr./pied/dét./ exploser/

"Le pneu de la voiture s'explosera"

b) Kókú ná dín nú ténkpón tòn

/Kokou/ Irr./réussir/à/examen/son/

"Kokou réussira à son examen"

(119)

a) Kókú ná zé mi dó kekε jí

/Kokou/Irr./prendre/moi/sur/moto/haut/

"Kokou me remorquera à moto"

b) Kókú ná kpón agà

/Kokou/Irr./regarder/haut/

"Kokou regardera en haut"

(120)

a) Kókú ná húnhún atín ó

/Kokou/Irr./agiter/arbre/aor./

"Kokou agitera l'arbre"

b) Kókú ná sú hón ó

/Kokou/Irr./fermer/porte/aor./

"Kokou fermera la porte"

Dans ce contexte où le morphème "ná" est antéposé aux verbes actifs de l'énoncé, les actions qui sont envisagées pour être du passé dans les énoncés en (a) sont interprétées au temps futur dans les énoncés en (b). Sur l'axe temporel, toutes les actions exprimées dans les énoncés sont rangées à droite du moment d'énonciation. Elles expriment la visée du futur.

4.5. Le temps dans les séries verbales en fongbè

Dans cette partie de notre travail, nous étudions et exposons comment le temps s'exprime dans les séries verbales en fongbè. Ceci nous amène à parcourir

les formes de séries verbales qui existent dans la langue avant d'aborder la question à travers le présent, le passé et le futur avec pour élément de référence, l'axe temporel.

4.5.1. Les formes de séries verbales en fongbè

Hounnou (2015 : 27) a montré qu'en fongbè comme dans beaucoup d'autres langues, pour obtenir des séries verbales, il faut nécessairement combiner au moins deux verbes entre eux. Dans la langue, certains verbes servent essentiellement de base pour la construction des séries verbales. En effet, au nombre de ces verbes, da Cruz (1993) a pu identifier essentiellement deux dont : le verbe "só" qui signifie "prendre" qui peut s'ajouter à d'autres verbes pour exprimer une seule action et le verbe "hèn" qui signifie "tenir" qui joue aussi un grand rôle dans la construction des séries verbales en fongbè.

Dans son analyse l'auteur a soutenu que les propriétés distributionnelles et sémantiques de só "prendre" et de hèn "tenir" dans les séries verbales ne sont pas les mêmes. Pour lui, les deux verbes n'apparaissent pas toujours dans la même position. En effet, il explique que le verbe só "prendre" a une spécificité sémantique. Il implique la volition ou le contrôle du sujet qui ne peut être qu'un NP animé ou un NP habilité à contrôler, comme les forces naturelles par exemple. S'agissant de hèn 'tenir', l'auteur montre qu'il n'est pas marqué pour la volition ou le contrôle. Il implique avant tout une participation non consciente du sujet à la réalisation de l'événement. Aussi, montre-t-il que só "prendre" et "hèn", tenir n'ont pas la même distribution. "Só" se combine avec les verbes de changement de possession et changement d'état. En ce qui concerne hèn "tenir", l'auteur a soutenu que, dans les constructions sérielles, ce verbe implique une participation non consciente du sujet à la réalisation de l'événement ; ici, on ne note donc pas l'obligation pour le sujet d'être un NP animé ou un NP habilité à contrôler. Hèn 'tenir' ne se combine qu'avec des verbes qui entrent dans les alternances causatives/inchoatives.

Dans le présent travail nous montrons que la question des classes sémantiques est pertinente et se justifie aussi avec les séries en fongbè. A partir des deux classes de verbes présentés, nous soutenons que les constructions des séries verbales ne sont pas compatibles avec la classe des verbes statifs. Aucun énoncé ne peut être réalisé avec les verbes de cette classe. Mais par contre, ce problème ne se pose pas avec les verbes actifs. Pour illustrer cette position, nous allons introduire les verbes "só", "prendre" et "hèn", "tenir" dans des phrases.

4.5.2. Les séries verbales avec la classe des verbes statifs

Nous allons à partir de la classe des verbes statifs, présenter les énoncés à verbes ordinaires et ceux à séries verbales afin de confirmer que les verbes statifs dans le contexte des séries verbales perdent leurs sens et deviennent des énoncés asémantiques.

Énoncés à verbes ordinaires

(121)

a) Kɔ́kú d̀ò ganji

/Kokou /être/bien/

"Kokou va bien"

b) Kɔ́kú d̀ò xwégbè

/Kokou/être/maison/

"Kokou est à la maison"

(122)

a) Kɔ́kú cí azinzɔ́nnɔ d̀ɔ̀hùn

/Kokou/ ressembler/maladie/mère/

"Kokou ressemble à un maladif"

b) Kɔ́kú nɔ́ ǹò fí

Énoncés à séries verbales

a') Kɔ́kú só/ hèn d̀ò ganji

/Kokou/prendre/être/bien/

* "Kokou prend va bien"

b') Kɔ́kú só/ hèn d̀ò xwégbè

/Kokou/prendre/être/maison/

* "Kokou prend est à la maison"

a') Kɔ́kú só/ hèn cíazinzɔ́nnɔ d̀ɔ̀hùn

/Kokou/ prendre ressembler/maladie/mère/

* "Kokou prend ressemble à un maladif"

b') Kɔ́kú só/ hèn nɔ́ ǹò fí

/Kokou/ demeurer/ici/

"Kokou demeure ici"

/Kokou/ prendre/demeurer/ici/

* "Kokou prend demeure ici"

(123)

a) Kɔ́kú tó tîn ǎ

/Kokou/ père/ neg./exister/ dét

"Le père de Kokou n'existe plus"

a') Kɔ́kú tó só/ hèn tîn ǎ

/Kokou/ père/ neg./prendreexister/dét./

*"Le père prend de Kokou n'existe plus"

b) Kɔ́kú nyla hùn dín

/Kokou/ être mauvais /sang/trop/

"Kokou est trop méchant"

b') Kɔ́kú só/ hèn nyla hùn dín

/Kokou/ prendre/être mauvais /sang/trop/

* "Kokou prend est trop méchant"

(124)

a) Kɔ́kú wì sín yókpóvù

/Kokou/être noir/depuis/enfance/

"Kokou est noir depuis l'enfance"

a') Kɔ́kú só/hèn wì sín yókpóvù

/Kokou/être noir/depuis/enfance/

*"Kokou prend est noir depuis l'enfance"

b) Kɔ́kú mya sín yókpóvù

/Kokou/ être clair/ depuis/l'enfance/

"Kokou est clair depuis l'enfance"

b') Kɔ́kú só/hèn mya sín yókpóvù

/Kokou/ prend être clair/ depuis/l'enfance/

* "Kokou prend est clair depuis l'enfance"

(125)

a) Kɔ́kú vò tawun

/Kokou/être à l'aise/très/

"Kokou est très à l'aise"

a') Kɔ́kú só/hèn vò tawun

/Kokou/prendre/être à l'aise/très/

**Kokou prend est très à l'aise"

b) Kɔ́kú dọ̀ zìn dín

/Kokou/ peser lourd/ trop/

"Kokou pèse trop lourd"

b') Kɔ́kú só/hèn dọ̀ zìn dín

/Kokou/ prendre/peser lourd/ trop/

* "Kokou prend pèse trop lourd"

(126)

a) Kɔ́kú flín nyíkó towe

/Kokou/rappeler/nom /ton/

"Kokou se rappelle de ton nom"

a') Kɔ́kú só/hèn flín nyíkó towe

/Kokou/rappeler/nom /ton/

*"Kokou prend se rappelle de ton nom"

b) xwé ó nyó Kòkú nukun mè

/maison/dét./être bon/Kokou/œil/dans/

"La maison plait à Kokou"

b') Xwé ó só/hèn nyó Kòkú nukun mè

/maison/dét/prendre/être bon/Kokou/œil/dans/

*"La maison prend plait à Kokou"

(127)

a) Kɔ́kú nyó gbɛ zán

/Kokou/savoir/vie/utiliser/

"Kokou sait vivre"

a') Kɔ́kú só/hèn nyó gbɛ zán

/Kokou/prendre/savoir/vie/utiliser/

* "Kokou prend sait vivre"

b) Kɔ́kú dọ̀ tè kpón nɔ̀vi tòn

/Kokou/ être attendre/mère/enfant/lui/

"Kokou attend son frère"

b') Kɔ́kú só/hèn dọ̀ tè kpón nɔ̀vi tòn

/Kokou/prendre/être attendre/mère/enfant/lui/

*"Kokou prend attend son frère"

(128)

a) Kɔ́kú kɛ̀yà nú bǎ ǎ

/Kokou/se préoccuper/neg./chicotte/aor/

"Kokou ne se préoccupe pas de la chicotte"

a') Kɔ́kú só/hèn kɛ̀yà nú bǎ ǎ

/kokou/prendre/se préoccuper/neg./chicotte/aor/

*"Kokou prend se ne se préoccupe pas de la chicotte"

b) Kɔ́kú dọ̀ émi kún tunwun ó

/Kokou/dit/lui/neg./savoir/aor/

"Kokou dit qu'il ne sait pas"

b') Kɔ́kú só/hèn dọ̀ émi kún tunwun ó

/Kokou/prend/dit/lui/neg./savoir/aor/

*"Kokou prend dit qu'il ne sait pas"

Dans les énoncés à séries verbales présentés dans les illustrations en (b), il est impossible d'établir la cohérence sémantique et syntaxique de chacun des énoncés. Dans ces mêmes phrases, il est aussi impossible d'interpréter le temps. Les illustrations ne correspondent à rien sur l'axe du temps non pas parce qu'elles ne comportent pas de marques formelles mais simplement parce qu'elles ne sont pas attestées.

En définitive, dans le contexte de séries verbales, aucun des verbes de la classe verbale statif ne peut renvoyer à l'interprétation du temps permanent ou actuel puisque ces verbes sont incompatibles avec la construction des séries verbales.

4.5.3. Les séries verbales avec la classe des verbes actifs

da Cruz (1993 : 45) a démontré que les séries verbales s'obtiennent grâce à un certain nombre de verbes ayant des propriétés propres. Abordant dans le même sens, Hounnou (2015 : 37) a attesté que les séries verbales qui peuvent être construites en fongbè prennent toujours appui sur les verbes actifs. A travers les illustrations suivantes extraites de da Cruz (1993 : 52), nous remarquons avec l'auteur que contrairement aux phrases sémantiquement et syntaxiquement incorrectes présentées ci-dessus avec la classe des verbes statifs, les phrases qui font partie de la sélection suivante sont grammaticalement correctes. La grammaticalité de ces phrases attestées est due à la classe des verbes actifs qui est compatible avec ce type de construction.

(129)

a) Kókú só wémá lẹ yì àxì mè

/Koku/ prendre/ livre/ pl/ aller/ marcher/ dans/

"Kokou a emporté les livres au marché"

b) Kókú só gbè yì jǐ

/Kokou/ prendre/ voix/ aller/ en/ haut/

"Kokou a élevé la voix"

(130)

a) Kókú só mótò ó byó xwé ó gbè

/Kokou/ prendre/ voiture/ dét/ entrer/ maison/ dans/

"Kokou a fait entrer la voiture à la maison"

b) Kɔ́kú só gbă ́ wá xwégbè

/Kokou/ prendre/ caisse/ dét/ venir/ maison/ dans /

"Kokou a apporté la caisse à la maison"

(131)

a) Kɔ́kú só sákì ná vǐ ́

/Kokou/ prendre/ sac/ dét/ donner/ enfant/ dét/

"Kokou a donné le sac à l'enfant"

b) Kɔ́kú só mótò ́ sà nú Asíbá.

/Kokou/ prendre/ voiture/ dét/ vendre/ à /Asiba /

"Kokou a vendu la voiture à Asiba"

(132)

a) Kɔ́kú só xwé ́ xáyà nú Asíbá.

/Kokou/ prendre/ maison/ dét/ louer/ à/Asiba/

"Kokou a loué la maison à Asiba"

b) Kɔ́kú só gàn ́ xó

/kokou/ prendre/ montre/ dét/ acheter/

"Kokou a acheté la montre"

(133)

a) Kɔ́kú só àvò ́ xélé Asíbá.

/Kokou/ prendre/ pagne/ dét/ montrer/ Asiba/

"Kokou a montré le pagne à Asiba"

b) Kɔ́kú só àfòkpà lé hwálá.

/Kokou/ prendre/ chaussure/ pl/ cacher/

"Kokou a caché les chaussures"

(134)

a) Kɔkú só zùn ó sá wũ.

/Kokou/ prendre/ injure/ dét/ oindre/ corps/

"Kokou a fermé les yeux sur l'injure"

b) Kɔkú só àyìkún ó dǎ

/Kokou/ prendre/ haricot/ dét/ préparer/

"Kokou a préparé (fait cuire) le haricot"

(135)

a) Kɔkú só kòkló ó hù

/Kokou/ prendre/ poulet/ dét/ tuer/

"Kokou a tué le poulet"

b) Kɔkú só mési tòn le sù.

/Kokou/ prendre/ enseignant/ ses/ pl/ grandir/

"Kokou a honoré ses enseignants"

Pour ce qui concerne l'interprétation du temps passé dans les séries verbales, les énoncés ci-dessus présentés à travers les phrases de cette sous-section montrent qu'en contexte de séries verbales, les actions sont systématiquement interprétées au temps passé exactement comme il est le cas avec les verbes ordinaires. En contexte de séries verbales, ce qui compte est la nature du verbe de la série. Si les verbes actifs sont utilisés, alors, le temps passé est interprété. La conclusion que nous tirons sur la base de cette analyse est que les verbes actifs renvoient aussi au temps passé dans les séries verbales que dans les verbes ordinaires.

4.6. La visée du futur dans les séries verbales en fongbè

Dans la section précédente, notamment dans l'interprétation du temps futur en fongbè, nous avons montré que la visée du futur est interprétée en fongbè. En effet, rappelons que nous avons retenu dans les énoncés comportant des verbes ordinaires que le temps futur peut être interprété dans les deux classes verbales : la classe des verbes statifs et celle des verbes actifs. Pour y arriver, il faut juste placer le morphème "ná" avant le verbe, peu importe la classe à laquelle il appartient.

Mais la situation est autre avec les séries verbales. En effet, Hounnou (2015 : 42) soutient que tout comme le temps présent, le temps futur ne peut pas être obtenu avec les verbes statifs. Quand on associe le morphème "ná" à la série verbale appartenant à la classe des verbes statifs, la phrase ne tient pas sur le plan sémantique. Dans ce cas, aucun temps possible ne peut être interprété dans ce contexte précis. Par contre, la classe des verbes actifs, même dans un contexte de séries verbales est compatible avec le morphème ná. En définitive, c'est seulement les verbes actifs précédés du morphème "ná" qui permettent d'obtenir le temps futur à travers les énoncés à séries verbales. Dans les illustrations suivantes nous allons présenter la situation en deux volets.

4.6.1. La visée du futur avec les verbes actifs

Hounnou (2015 : 44) soutient que contrairement aux verbes "statifs" dont la visée du futur ne peut se construire avec les énoncés à séries verbales, les verbes "actifs" quant à eux sont plutôt compatibles à cette construction. En effet, quand on prend une série verbale comportant un verbe "actif" à laquelle on fait précéder du morphème "ná", l'énoncé est systématiquement interprété au futur. Hounnou tire alors la conclusion que dans les séries verbales, la visée future s'obtient uniquement grâce aux verbes "actifs".

(136)

a) Kɔkú ná hèn mótò ó gblé

/Koku/ fut/ tenir/ voiture/ det/gâter/ dans/

"Kokou endommagera la voiture"

b) Kɔkú ná só vì lé yì wèmáxòmè

/Koku/ fut/ prendre/ enfant/ pl/ aller/ école/

"Kokou conduira les enfants à l'école"

(137)

a) Kɔkú ná só kófù lé yì

b) Kɔkú ná só àhàn ó nù

/Kokou/ fut/ prendre/ verre/ pl/ aller/ /Kokou/ fut/ prendre/ boisson/ dét/ boire/

"Kokou emportera les verres"

"Kokou boira la boisson"

(138)

a) Kɔkú ná só wèmá lé yì azòmè

/Kokou/ fut/ prendre/ livre/ pl/ aller/ école/

"Kokou emportera les papiers à l'école"

b) Kɔkú ná só mótò ó byó xwégbè

/Kokou/ fut/ prendre/ voiture/ dét/ entrer/ maison/

"Kokou fera entrer la voiture à la maison"

(139)

a) Kɔkú ná só gbè yì jì

b) Kɔkú ná só gbã ó wá xwégbè

/Kokou/ prendre/ voix/ aller/ haut/ /Kokou/ fut/ prendre/ caisse/ dét/ venir/ maison/

"Kokou élèvera la voix"

"Kokou apportera la caisse à la maison"

(140)

a) Kɔkú ná só àkwé jó nú Àsíbá

/Kokou/ fut/prendre/ argent/ dét/ remettre/à/Assiba/

"Kokou remettra de l'argent à Asiba"

b) Kɔkú ná só cávì ó nyìgbě

/Kokou/ fut/ prendre/ clef/ det/ jeter/

"Kokou jettera la clef"

(141)

a) Kɔkú ná só àwù ó dó nú Àsibá

/Kokou/ fut/ prendre/ habit/ dét/ mettr/à /Asiba/

"Kokou fera porter l'habit à Àsibá"

b) Kɔkú ná só àwù ó dó xò mè

/Kokou/ fut/ prendre/ habit/ dét/ poser/ chambre/ dans/

"Kokou remettra l'habit dans la chambre"

(142)

a) Kɔkú ná só àwù ó kplá hòn

/Koku/ fut/ prendre/ habit/ dét/ accrocher/ porte/

"Kokou accrochera l'habit à la porte"

b) Kɔkú ná só mɛ ó zin d'ayĩ

/Kokou/ fut/ prendre/ personne/ dét/foutre/ sur/ sol/

"Kokou terrassera la personne"

(143)

a) Kɔkú ná só sìn ó kòn nyì àyĩ

/Kokou/ fut/ prendre/ eau/ dét/ verser/ à terre/

"Kokou versera l'eau par terre"

b) Kɔkú ná só àvò yòyó lé kpé nú xóxó lé

/Kokou/ fut/ prendre/ pagne/ neuf/pl/joindre/ à/ vieux/ pl/

"Kokou ajoutera les pagnes neufs aux vieux"

(144)

a) Kɔkú ná só sáki ó nú vi ó

/Kokou/ prendre/ sac/ dét/ donner/ enfant/ aor/

"Kokou donnera le sac à l'enfant"

b) Kɔkú ná só móto ó sà nú Àsibá

/Kokou/ fut/ prendre/ voiture/ dét/ vendre/ à/ Asiba/

"Kokou vendra la voiture à Assiba"

(145)

Kɔkú ná só xwé ó xáyà nú Àsibá

/Kokou/ fut/ prendre/ maison/ dét/ louer/ à/ Asiba/

"Kokou louera la maison à Assiba"

Il faut montrer à travers ces exemples que si on ampute chacun des énoncés du morphème "ná", l'énoncé est interprété au passé. Car les verbes qui forment ces séries verbales sont actifs. Mais avec la présence du morphème ná, on remarque que dans les exemples, le sujet n'a pas encore réalisé l'action (à chaque fois, l'action que Kokou doit faire est projetée dans le temps). Pour ce qui concerne l'expression du temps à travers ces constructions nous retenons que :

- tous les énoncés de séries verbales doivent être interprétés au temps passé pour avoir un sens.
- aucune construction de séries verbales ne peut à elle seule exprimer le temps présent.
- les verbes inaccomplis n'interviennent pas dans la construction de séries verbales.
- seuls les verbes accomplis permettent d'obtenir des énoncés de séries verbales.

- toutes les constructions de séries verbales sont systématiquement interprétées au passé.
- le temps futur est réalisé grâce au morphème "ná" mais qui est précédé uniquement des verbes accomplis.

CHAPITRE V : LA TEMPORALITE EN FONGBE

Dans cette section, nous décrivons la manifestation de la temporalité en fongbè. Il est question d'abord de définir le concept de la temporalité. Ensuite, nous présentons les indicateurs temporels qui interagissent avec le temps et l'aspect pour situer avec beaucoup plus de précision les actions sur l'axe temporel. Il s'agit des adverbes de temps comme : "égbè" qui équivaut en français à 'aujourd'hui', "sò" qui a une signification symétrique traduisible en français par 'hier' ou 'demain' selon le contexte dans lequel il est utilisé, "dìè" qui équivaut en français à 'il y a', "Gbè" qui donne le sens de 'dans' en français,

5.1. Approche de définition

Selon Jespersen (1971: 359-411), une vue classique de la notion du temps consiste à supposer que tout énoncé est proposé à un instant qu'on prend comme référence et qu'on désigne par *maintenant*. Le temps vécu est donc divisé en trois parties: *i) l'avant maintenant ou passé, ii) l'après maintenant ou futur, iii) le maintenant ou présent*. Le passé et le futur peuvent eux-mêmes être divisés en deux parties par rapport à l'événement E qu'on y situe: *l'avant E et l'après E*. On obtient alors un certain nombre d'intervalles dans le temps vécu auxquels doivent correspondre des temps grammaticaux.

La localisation temporelle donnée par les temps verbaux est donc assez générale et imprécise; les formes morphologiques ne traduisent grammaticalement que l'opposition du procès en cours et du procès accompli. Lorsqu'il est nécessaire de préciser ou de nuancer le procès, on a recours à d'autres outils linguistiques, notamment à des indicateurs de temps d'ordre lexical: c'est ce qu'on peut appeler 'temporalité'.

La temporalité joue ainsi un rôle important dans les situations où il est nécessaire de préciser ou de nuancer le procès, situation dans laquelle on fait recours à d'autres outils linguistiques, notamment à des indicateurs de temps

d'ordre lexical. Les indicateurs de temps permettent de situer, entre autres, à quel moment a eu lieu (passé), a lieu (présent), aura lieu (futur) un procès; la durée de ce procès, une fréquence concernant ce procès, une limite ou un point de départ à l'existence de ce procès.

Le temps grammatical et la temporalité sont ainsi complémentaires. Imbs décrit cette complémentarité en ces termes:

[...] les deux types de détermination temporelle, l'une exprimée par le verbe lui-même (morphèmes grammaticaux: terminaisons, auxiliaires, semi-auxiliaires, appelée détermination interne), l'autre exprimée par des moyens d'ordre lexical (adverbes, locution adverbiale, complément de temps etc.), appelée détermination externe, sont complémentaires et les différentes valeurs des formes verbales se traduisent par le jeu combiné des deux. (Imbs, 1960 : 323)

On trouve chez Klum (1961) une telle répartition des temps verbaux et des adverbes temporels en deux systèmes : le premier système (déictique) est centré sur le locuteur et la relation de communication (*hier- aujourd'hui- demain*); le second système (anaphorique) est centré sur un autre point de repère que le locuteur (*la veille-alors-le lendemain*). On peut dire ainsi que tout locuteur, en prenant la parole, établit un ensemble de trois coordonnées (*ego-nunc-hic*, dit-on avec les mots latin) liées à la situation d'énonciation et manifestées par les déictiques. Il fixe ainsi:

- un repère subjectif, la « première personne », le *je* (*ego* en latin), par rapport auquel se détermine d'une part la « deuxième personne », c'est-à-dire le destinataire de l'énoncé, donc *tu* (ou *vous*), d'autre par le reste, ce ou ceux qui ne participent pas au dialogue, mais dont on parle, la « troisième personne »;

- un repère temporel, le *maintenant* (*nunc* en latin), moment de l'énonciation, soit un présent avant et après lequel se situent respectivement le passé et l'avenir;
- un repère spatial, le *ici* (*hic* en latin), c'est-à-dire l'endroit où se trouve l'énonciateur, ce qui permet de définir la proximité et l'éloignement.

Dans la suite il est question d'examiner comment se manifeste la temporalité en considérant uniquement les déictiques temporels de la langue d'étude.

5.2. La temporalité en fongbè

L'étude de la catégorie grammaticale temporelle en fongbè montre que le temps n'est pas formellement marqué. A ce sujet, nous avons indiqué dans les sections précédentes de notre travail que l'appréhension générale du temps découle des classes sémantiques verbales à savoir les verbes "statifs" et les verbes "actifs". Pour montrer le rôle que jouent les indicateurs temporels, nous allons nous focaliser sur le système déictique pour montrer que le fongbè est une langue qui utilise, entre autres, deux adverbes fondamentaux pour exprimer la temporalité ; (égbè) qui équivaut en français à aujourd'hui, un peu comme pour dire maintenant et (sò) qui a une signification symétrique traduisible en français par 'hier' ou 'demain' selon le contexte dans lequel il est utilisé. De la même manière, d'autres adverbes temporels fonctionnent aussi comme les deux premiers avec une signification temporelle. Il s'agit de "djiè" et 'gbè'. "djiè" équivaut en français à "il y a". Il est toujours précédé de la précision du jour auquel l'action est produite. Il indique le passé accompli. Ainsi, avec son usage, le locuteur peut faire référence à une action passée entre le troisième jusqu'au 365^{ème} jour d'une année déjà écoulée. 'Gbè' quant-à-lui, signifie "dans", il indique uniquement que l'action se produira dans tel nombre de jours à venir. Ainsi, on peut aussi l'utiliser pour faire référence à une action qui va se produire entre le troisième et le 365^{ème} jour d'une année à venir. Mais, il faut préciser que

quand le locuteur fait référence à une action qui se produira dans le futur en termes de semaines, de mois ou de l'année, c'est le morphème "mè" (dans) qui est utilisé en lieu et place du morphème "Gbè". Ces adverbes de temps présentés fonctionnent avec toutes les deux classes sémantiques verbales du fongbè.

5.2.1. Le présent 'aujourd'hui'

Le temps présent 'aujourd'hui' s'exprime d'une seule façon en fongbè; il s'agit de la combinaison de l'adverbe "égbè" au verbe actifs comme le montrent les illustrations suivantes :

(146)

a) Kɔkú blá nù

/Kokou/attacher/bouche/

"Kokou a jeûné"

b) Kɔkú blá nù égbè

/Kokou/attacher/bouche/aujourd'hui/

"Kokou a jeûné aujourd'hui"

(147)

a) Kɔkú w'azǒ dǒ glemè

/Kokou/faire/travail/à/champ/

"Kokou a travaillé au champ"

b) Kɔkú w'azǒ dǒ glemè égbè

/Kokou/faire/travail/à/champ/aujourd'hui/

"Kokou a travaillé au champ aujourd'hui"

(148)

a) Kɔkú lìn tò

/Kokou/brasser/étendue/

"Kokou a nagé"

b) Kɔkú lìn tò égbè

/Kokou/brasser/étendue/aujourd'hui/

"Kokou a nagé aujourd'hui"

(149)

a) Kɔkú jì hàn

/Kokou/émettre/chant/

"Kokou a chanté"

b) Kɔkú jì hàn égbè

/Kokou/émettre/chant/aujourd'hui/

"Kokou a chanté aujourd'hui"

(150)

a) Kòkú fó azó

/Kokou/achever/travail/aor./

"Kokou a fini le travail"

b) Kòkú fó azó ó égbè

/Kokou/achever/travail/aor./ aujourd'hui/

"Kokou a fini le travail aujourd'hui"

(151)

a) Kòkú mǝ akwé só

/Kokou/trouver/prendre/

"Kokou a trouvé de l'argent"

b) Kòkú mǝ akwé só égbè

/Kokou/trouver/prendre/aujourd'hui/

"Kokou a trouvé de l'argent aujourd'hui"

(152)

a) Kòkú kú

/Kokou/père/mourir/

"Kokou est mort"

b) Kòkú kú égbè

/Kokou/père/mourir/ aujourd'hui/

"Kokou est mort aujourd'hui"

(153)

a) Mótò fǝ ó wú

/voiture/pied/aor./exploser/

"Le pneu du véhicule s'est éclaté"

b) Mótò fǝ ó wú égbè

/Voiture/pied/aor./exploser/aujourd'hui/

"Le pneu du véhicule s'est éclaté aujourd'hui"

(154)

a) Kòkú sú hǝn ó

/Kokou/fermer/porte/aor./

"Kokou a fermé la porte"

b) Kòkú sú hǝn ó égbè

/Kokou/fermer/porte/aor./aujourd'hui/

"Kokou a fermé la porte aujourd'hui"

(155)

a) Kòkú hùn hǝn ó

/Kokou /ouvrir/porte/aor./

"Kokou a ouvert la porte"

b) Kòkúhùn hǝn ó égbè

/Kokou /ouvrir/porte/aor./aujourd'hui/

"Kokou a ouvert la porte aujourd'hui"

Comme on peut le constater à travers les illustrations, les énoncés dans lesquels, il n'y a pas l'adverbe de temps 'égbè' sont interprétés au temps passé.

Les actions réalisées sont accomplies. Dans ces énoncés, il manque de repère pour situer précisément sur l'axe temporel l'intervalle de temps de la journée dans lequel les actions sont déroulées. Mais dans le contexte où l'adverbe apparaît, la même phrase prend une connotation du passé au cours de la journée d'aujourd'hui.

5.2.2. Le passé 'hier'

Le passé se définit simplement dans le système temporel comme un événement ou un procès qui est antérieur au moment de l'énonciation ou au temps du discours. La classe des verbes 'actifs situe les événements dans cet intervalle de temps sans aucune précision. Avec l'indicateur temporel "sò" combiné aux verbes de cette classe, les événements sont situés au passé dans l'intervalle de temps courant 'hier' comme les exemples suivants l'illustrent

(156)

a) Kòkú blá nù

/Kokou/attacher/bouche/

"Kokou a jeûné"

b) Kòkú blá nù sò

/Kokou/attacher/bouche/hier/

"Kokou a jeûné hier"

(157)

a) Kòkú w'azò dọ̀ glèmè

/Kokou/faire/travail/à/champ/

"Kokou a travaillé au champ"

b) Kòkúwà azò dọ̀ glèmè sò

/Kokou/faire/travail/à/champ/hier/

"Kokou a travaillé au champ hier"

(158)

a) Kòkú lìn tò

/Kokou/brasser/étendue/

"Kokou a nagé"

b) Kòkú lìn tò sò

/Kokou/brasser/étendue/hier/

"Kokou a nagé hier"

(159)

a) Kɔkú jì hàn

/Kokou/émettre/chant/

"Kokou a chanté"

b) Kɔkú jì hàn sò

/Kokou/émettre/chant/hier/

"Kokou a chanté hier"

(160)

a) Kɔkú fó azó

/Kokou/achever/travail/aor./

"Kokou a fini le travail"

b) Kɔkú fó azó sò

/Kokou/achever/travail/hier/

"Kokou a fini le travail hier"

(161)

a) Kɔkú mɔ akwé só

/Kokou/trouver/prendre/

"Kokou a trouvé de l'argent"

b) Kɔkú mɔ akwé só sò

/Kokou/trouver/prendre/hier/

"Kokou a trouvé de l'argent hier"

(162)

a) Kɔkú kú

/Kokou/père/mourir/

"Kokou est mort"

b) Kɔkú kú sò

/Kokou/père/mourir/hier/

"Kokou est mort hier"

(163)

a) Mótò fò ó wú

/Voiture/pied/aor./ exploser/

"Le pneu du véhicule s'est éclaté"

b) Mótò fò ó wú sò

/Voiture/pied/aor./exploser/hier/

"Le pneu du véhicule s'est éclaté hier"

(163)

a) Kɔkú sú hɔn ó

/Kokou/fermer/porte/aor./

"Kokou a fermé la porte"

b) Kɔkú sú hɔn ó sò

/Kokou/fermer/porte/aor./hier/

"Kokou a fermé la porte hier"

(164)

a) Kòkú hùn hòn ó

/Kokou /ouvrir/porte/aor./

"Kokou a ouvert la porte"

b) Kòkú hùn hòn ó sò

/Kokou /ouvrir/porte/aor./hier/

"Kokou a ouvert la porte hier"

Les énoncés en (a) situent l'action dans le passé sur l'axe temporel. Quant aux énoncés en (b), non seulement, ils situent l'action dans le passé, mais ils délimitent aussi ce passé se limite à hier grâce au morphème "sò" dans chacun des énoncés.

5.2.3. Le passé 'il y a'

Le fongbè offre une gamme très diversifiée pour interpréter le passé 'il y a'. En effet, le locuteur peut évoquer une action passée entre le troisième et le septième jour d'une semaine déjà écoulée. Il peut faire référence au nombre de jours que comporte un mois passé ou encore aux trois cent soixante-cinq jours d'une année écoulée. Par ailleurs, les actions passées, il y a une ou plusieurs décennies, peuvent aussi être évoquées grâce au morphème "dǐè" qui doit être précédé du jour, du mois de l'année ou de la décennie où l'action s'est produite. Ainsi, le locuteur a le choix entre faire précédé au morphème "dǐè" (il y a) des jours (azǎn) qui sont en nombre illimité en fongbè. Il peut aussi utiliser les mois (sùn) qui sont au nombre de douze dans une année. Le locuteur peut par ailleurs utiliser les années (xwè) qui sont en nombre illimité. Il faut préciser que le morphème "dǐè" est compatible uniquement avec la classe sémantique des verbes actifs. Il apporte donc de la précision sur une action déjà passée. Dans les illustrations suivantes, nous allons montrer les différentes possibilités d'utilisation du morphème "dǐè" en fongbè.

5.2.3.1. Le morphème "...dǐè" précédé de azǎn (jour)

Le morphème "dǐè" peut être précédé de "azǎn atòn" pour évoquer une action produite avant-hier. De la même manière, on peut le faire précéder de

‘azã enè’ ; ‘azã atóón’ ; azã ayizín’ ‘azã ténwè’ ; azã tántòn’ ; ‘azã ténnè ; ‘azã xõ’ ; ‘azã xò dókpó’ ‘azã wéwé’ pour exprimer successivement des actions passées, il y a quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze et douze jours. Outre ces douze jours, il existe une gamme infinie de possibilités pour exprimer ce type de passé puisque les nombres sont illimités dans la langue. Dans les exemples suivants, nous allons à titre indicatif illustrer les trois premières possibilités de construction du passé ‘il y a...’ avec cinq verbes actifs.

(165)

a) Kókú blá nàkí azã atòn dǐè
 /Kokou/attacher/fagot/jour/trois/il y a/
 "Kokou a attaché du fagot de bois avant-hier"

b) Kókú blá nàkí azã enè dǐè
 /Kokou/attacher/fagot/jour/quatre/il y a/
 "Kokou a attaché du fagot il y a quatre jours"

c) Kókú blá nàkí azã atóón dǐè
 /Kokou/attacher/fagot/jour/cinq/il y a/
 "Kokou a attaché du fagot il y a cinq jours"

(166)

a) Kókú wà azó dò glèmè azã atòn dǐè
 /kokou/faire/travail/à/champ/ jour/trois/il y a/
 "Kokou a travaillé au champ avant-hier"

b) Kókú wà azó dò glèmè azã enè dǐè
 /kokou/faire/travail/à/champ/ jour/quatre/il y a
 "Kokou a travaillé au champ il y a quatre jours"

c) Kókú wà azó dò glèmè azã atóón dǐè
 /kokou/faire/travail/à/champ/jour/cinq/il y a/
 "Kokou a travaillé au champ il y a cinq jours"

(167)

a) Kɔ́kú lìn tò azǎn atòn dǐè

/Kokou/brasser/étendue/jour/trois/il y a/

"Kokou a nagé avant-hier"

b) Kɔ́kú lìn tò azǎn ènè dǐè

/Kokou/brasser/étendue/jour/quatre/il y a /

"Kokou a nagé il y a quatre jours"

c) Kɔ́kú lìn tò azǎn atóón dǐè

/Kokou/brasser/étendue/jour/cinq/il y a/

"Kokou a nagé il y a cinq jours"

(168)

a) Kɔ́kú mɔ́ akwé só azǎn atòn dǐè

/Kokou/trouver/prendre/jour/trois/il y a/

"Kokou a trouvé de l'argent avant-hier"

b) Kɔ́kú mɔ́ akwé só azǎn ènè dǐè

/Kokou/trouver/prendre/jour/quatre/il y a /

"Kokou a trouvé de l'argent il y a quatre jours"

c) Kɔ́kú mɔ́ akwé só azǎn atóón dǐè

/Kokou/trouver/prendre/jour/cinq/il y a/

"Kokou a trouvé de l'argent il y a cinq jours"

(169)

a) Kɔ́kú sú hɔ́n ó azǎn atòn dǐè

/Kokou/fermer/porte/aor./jour/trois/il y a/

"Kokou a fermé la porte avant-hier"

b) Kɔkú sú hɔn ɔ azãn ènè dǵè

/Kokou/fermer/porte/aor./quatre/il y a /

"Kokou a fermé la porte il y a quatre jours"

c) Kɔkú sú hɔn ɔ azãn atóón dǵè

/Kokou/fermer/porte/aor./jour/cinq/il y a /

"Kokou a fermé la porte il y a cinq jours"

Dans chacune des trois séries que comptent les illustrations ci-dessus, on note que les actions sont passées il y a trois jours dans les énoncés en a) quatre jours en b) et cinq jours en c). Comme nous l'avons précisé, il existe une possibilité infinie pour construire le passé fondé sur le nombre de jours qu'a duré une action.

5.2.3.2. Le morphème '...dǵé' précédé de vodúngbéglámè (semaine)

Lorsque le morphème vodúngbéglámè est précédé de l'expression temporelle "dǵè", le locuteur veut évoquer une action produire il y a une ou plusieurs semaines. A l'instar des azãn (jours), il existe une infinie de possibilité pour construire ce type de passé puisqu'il se réalise avec les nombres et ces derniers sont illimités. Ils commencent de dɔkpó (un) pour une borne irréalisable. Néanmoins, nous allons dans les illustrations suivantes prendre aussi cinq verbes actifs et produire des énoncés avec les trois premiers nombres, c'est-à-dire vodúngbéglámè dɔkpó (une semaine), vodúngbéglámè wè (deux semaines) vodúngbéglámè atòn (trois semaines).

(170)

a) Kɔkú ny' avò vodúngbéglámè dɔkpó dǵè

/Kokou/laver/pagne/vodoun jour entre/un/ il y a /

"Kokou a fait la lessive il y a une semaine"

- b) Kɔkú ny'avò vodúngbéglámè wè dyè
/Kokou/laver/pagne/vodoun jour entre/deux/ il y a/
 "Kokou a fait la lessive il y a deux semaines"
- c) Kɔkú ny'avò vodúngbéglámè atòn dyè
/Kokou/laver/pagne/vodoun jour entre/trois/ il y a/
 "Kokou a fait la lessive il trois semaines"

(171)

- a) Kɔkú kú vodúngbéglámè ɔokpó dyè
/Kokou/père/mourir/ vodoun jour entre/un/ il y a/
 "Kokou est mort il y a une semaine"
- b) Kɔkú kú vodúngbéglámè wè dyè
/Kokou/laver/pagne/vodoun jour entre/deux/ il y a/
 "Kokou est mort il y a deux semaines"
- c) Kɔkú kú vodúngbéglámè atòn dyè
/Kokou/père/mourir/vodoun jour entre/trois/ il y a/
 "Kokou est mort il y a trois semaines"

(172)

- a) Mótò fò ó wú vodúngbéglámè ɔokpó dyè
/Voiture/pied/dét./exploser/ vodoun jour entre/trois/ il y a/
 "Le pneu s'est explosé il y a une semaine"
- b) Mótò fò ó wú vodúngbéglámè wè dyè
/Kokou/laver/pagne/vodoun jour entre/deux/ il y a/
 "Le pneu s'est explosé il y a deux semaines"
- c) Mótò fò ó wú vodúngbéglámè atòn dyè
/Voiture/pied/dét./exploser/vodoun jour entre/trois/ il y a/
 "Le pneu s'est explosé il y a trois semaines"

(173)

a) Kɔ́kú kpón agà vodúngbéglámè ɖokpó dyè

/Kokou/regarder/haut/vodoun jour entre/un/ il y a/

"Kokou a regardé en haut il y a une semaine"

b) Kɔ́kú kpón agà vodúngbéglámè wè dyè

/Kokou/laver/pagne/vodoun jour entre/deux/ il y a/

"Kokou a regardé en haut il y a deux semaines"

c) Kɔ́kú kpón agà vodúngbéglámè atòn dyè

/Kokou/regarder/haut/vodoun jour entre/trois/ il y a/

"Kokou a regardé en haut il y a trois jours"

(174)

a) Kɔ́kú hínhún atín ó vodúngbéglámè ɖokpó dyè

/Kokou/agiter/arbre/aor./vodoun jour entre/un/ il y a/

"Kokou a agité l'arbre il y a une semaine"

b) Kɔ́kú hínhún atín ó vodúngbéglámè wè dyè

/Kokou/laver/pagne/vodoun jour entre/deux/ il y a/

"Kokou a agité l'arbre il y a deux semaines"

c) Kɔ́kú hínhún atín ó vodúngbéglámè atòn dyè

/Kokou/agiter/arbre/aor./vodoun jour entre/trois/ il y a/

"Kokou a agité l'arbre il y a trois semaines"

La délimitation de ces actions dans le passé varie entre une et trois semaines respectivement dans les énoncés en a) ; b) et en c). Toutefois, sur cette même base, on peut réaliser des actions datant de quatre semaines, dix semaines, cent semaines ou encore de plusieurs millions de semaines.

5.2.3.3. Le morphème ‘...dyè’ précédé de sùnzán (mois)

Quand le morphème "dyè" (il y a) est précédé de l'expression ‘sùnzán dokpó’, alors le locuteur fait référence à une action produite il y a un mois. De la même manière, il peut réaliser une action passée il y a deux mois (sùnzán wè), trois mois (sùnzán atòn) ou encore plusieurs dizaines voire centaines de mois. Le champ reste donc ouvert. Les illustrations à venir indiquent uniquement les trois premières possibilités.

(175)

a) Kókú blá nù sùnzán dokpó dyè

/Kokou/attacher/bouche/mois jour/trois/il y a/

"Kokou a jeûné il y a un mois"

b) Kókú blá nù sùnzán wè dyè

/Kokou/attacher/bouche/mois jour/deux/il y a/

"Kokou a jeûné il y a deux mois"

c) Kókú blá nù sùnzán atòn dyè

/Kokou/attacher/bouche/mois jour/cinq/il y a/

"Kokou a jeûné il y a trois mois"

(176)

a) Kókú wà azó dò glèmè sùnzán dokpó dyè

/Kokou/faire/travail/à/champ/ mois jour/un/il y a/

"Kokou a travaillé au champ il y a un mois"

b) Kókú wà azó dò glèmè sùnzán wè dyè

/kokou/faire/travail/à/champ/mois jour/deux/il y a/

"Kokou a travaillé au champ il y a deux mois"

c) Kókú wà azó dò glèmè sùnzán atòn dyè

/kokou/faire/travail/à/champ/mois jour/trois/il y a/

"Kokou a travaillé au champ il y a trois mois"

(177)

a) Kòkú lìn tò sùnzán òkpó dyè

/Kokou/brasser/étendue/mois jour/un/il y a/

"Kokou a nagé il y a un mois"

b) Kòkú lìn tò sùnzán wè dyè

/Kokou/brasser/étendue/mois jour/deux/il y a /

"Kokou a nagé il y a deux mois"

c) Kòkú lìn tò sùnzán atòn dyè

/Kokou/brasser/étendue/mois jour/trois/il y a/

"Kokou a nagé il y a trois mois"

(178)

a) Kòkú mò akwé só sùnzán òkpó dyè

/Kokou/trouver/prendre/mois jour/un/il y a/

"Kokou a trouvé de l'argent il y a un mois"

b) Kòkú mò akwé só sùnzán wè dyè

/Kokou/trouver/prendre/mois jour/deux/il y a /

"Kokou a trouvé de l'argent il y a deux mois"

c) Kòkú mò akwé só sùnzán atòn dyè atòn

/Kokou/trouver/prendre/mois jour/trois/il y a/

"Kokou a trouvé de l'argent il y a trois mois"

(179)

a) Kòkú sú hòn ó sùnzán òkpó dyè

/Kokou/fermer/porte/aor./mois jour/un/il y a/

"Kokou a fermé la porte il y a deux mois"

b) Kòkú sù hòn ó sùnzán wè dyè
 /Kokou/fermer/porte/aor./mois jour/deux/il y a /
 "Kokou a fermé la porte il y a deux mois"

c) Kòkú sù hòn ó sùnzán atòn dyè
 /Kokou/fermer/porte/aor./mois jour/trois/il y a /
 "Kokou a fermé la porte il y a trois mois"

5.2.3.4. Le morphème "...dyè" précédé de xwè (année)

Ce type de délimitation du passé s'inscrit dans le même cadre que les précédents. En effet, l'action réalisée, il y a une ou plusieurs années s'obtient grâce au morphème djé (il y a) précédé de xwè (année) suivi de la précision en nombre comme l'indiquent les exemples ci-dessous :

(180)

a) Kòkú wá xwè òkpó dyè
 /Kokou/arriver/année/un/il y a /
 "Kokou est arrivé il y a un an"

b) Kòkú wá xwè wè dyè
 /Kokou/arriver/année/deux/il y a /
 "Kokou est arrivé il y a deux ans"

c) Kòkú wá xwè atòn dyè
 /Kokou/arriver/année/trois/il y a /
 "Kokou est arrivé il y a trois ans"

(181)

a) Kòkú wà azó ò glèmè xwè òkpó dyè
 /Kokou/faire/travail/à/champ/ année/un/il y a /
 "Kokou a travaillé au champ il y a un an"

b) Kɔkú wà azó d̀ò glèmè xwè wè d̀yè
 /Kokou/faire/travail/à/champ/année/deux/il y a/
 "Kokou a travaillé au champ il y a deux ans"

c) Kɔkú wà azó d̀ò glèmè xwè atòn d̀yè
 /Kokou/faire/travail/à/champ/année/trois/il y a/
 "Kokou a travaillé au champ il y a trois ans"

(182)

a) Kɔkú lìn tò xwè d̀okpó d̀yè
 /Kokou/brasser/étendue/année/un/il y a/
 "Kokou a nagé il y a un an"

b) Kɔkú lìn tò xwè wè d̀yè
 /Kokou/brasser/étendue/année/deux/il y a /
 "Kokou a nagé il y a deux ans"

c) Kɔkú lìn tò xwè atòn d̀yè
 /Kokou/brasser/étendue/année/trois/il y a/
 "Kokou a nagé il y a trois ans"

(182)

a) Kɔkú m̀ò akwé só xwè d̀okpó d̀yè
 /Kokou/trouver/prendre/année/un/il y a/
 "Kokou a trouvé de l'argent il y a un an"

b) Kɔkú m̀ò akwé só xwè wè d̀yè
 /Kokou/trouver/prendre/année/deux/il y a /
 "Kokou a trouvé de l'argent il y a deux ans"

c) Kɔkú m̀ò akwé só xwè atòn d̀yè
 /Kokou/trouver/prendre/année/trois/il y a/
 "Kokou a trouvé de l'argent il y a trois ans"

(183)

a) Kɔkú sú hòn ó xwè ɔkpó dyè

/Kokou/fermer/porte/aor./année/un/il y a/

"Kokou a fermé la porte il y a un an"

b) Kɔkú sú hòn ó xwè wè dyè

/Kokou/fermer/porte/aor./année/deux/il y a /

"Kokou a fermé la porte il y a deux ans"

c) Kɔkú sú hòn ó xwè atòn dyè

/Kokou/fermer/porte/aor./année/trois/il y a/

"Kokou a fermé la porte il y a trois ans"

Dans tous les énoncés présentés dans cette section, la marque de la temporalité utilisée situe l'action dans le passé respectivement dans une, deux et trois années. En définitive, sur l'axe temporel, la délimitation précise des actions dans le passé se fait aisément sous diverses formes.

5.2.4. Le futur 'demain'

Nous avons indiqué plus haut dans le troisième chapitre de notre travail que les événements futurs en fongbè peuvent être visés et situés, grâce au morphème "ná", dans cet intervalle de temps sans aucune précision. Avec l'indicateur temporel "sò", simultanément employé avec la marque de la visée du futur "ná", les événements sont situés au futur dans l'intervalle de temps courant "demain" dans les deux classes verbales sémantiques existantes comme les données suivantes l'exemplifient.

5.2.4.1. La classe des verbes statifs

Nous allons présenter dans cette section, la temporalité du futur "demain" avec la classe sémantique des verbes statifs.

(184)

a) Kòkú ná dọ̀ gànji

/Kòku /Irr./être/bien/

"Kokou ira bien"

b) Kòkúná dọ̀ gànji sò

/Kòku /Irr./être/bien/demain/

"Kokou ira bien demain"

(185)

a) Kòkú ná nọ̀ nọ̀ fí

/Kokou/ Irr./demeurer/ici /

"Kokou demeurera ici"

b) Kòkúná nọ̀ nọ̀ fí sò

/Kokou/ Irr./demeurer/ici/demain/

"Kokou demeurera ici demain"

(185)

a) Kòkú tó ná tîin ă

/Kokou/ père/ neg./Irr/exister/ dét/

"Le père de Kokou n'existera plus"

b) Kòkú tó ná tîin sò ă

/Kokou/ père/ neg./Irr/exister/demain/ dét/

"Le père de Kokou n'existera plus demain"

(186)

a) Kòkú ná wì

/Kokou/Irr/être noir/

"Kokou sera noir"

b) Kòkú ná wì sò

/Kokou/Irr/être noir/demain/

"Kokou sera noir demain"

(187)

a) Kòkú ná vọ̀ tawun

/Kokou/Irr./être à l'aise/très/

"Kokou sera très à l'aise"

b) Kòkú ná vọ̀ tawun sò

/Kokou/Irr./être à l'aise/très/demain/

"Kokou sera très à l'aise demain"

(188)

a) Kòkú ná yí gbè bo ná wá

/Kokou/ Irr./recevoir/voix/et /fut/venir/

"Kokou acceptera de venir"

b) Kɔ́kú ná yí gbè bo ná wá sò

/Kokou/Irr./recevoir/voix/et /fut/venir/

"Kokou acceptera de venir demain"

(189)

a) Kɔ́kú ná flín nyìkó towè

/Kokou/Irr./rappeler/nom /ton/

"Kokou se rappellera de ton nom"

b) Kɔ́kú ná flín nyìkó towè sò

/Kokou/Irr./rappeler/nom /ton/ demain/

"Kokou se rappellera de ton nom demain"

(190)

a) Kɔ́kú ná jà xwégbè

/Kokou/Irr./arriver/maison/

"Kokou viendra à la maison demain"

b) Kòkúná jà xwégbè sò

/Kokou/Irr./arriver/maison/demain/

"Kokou arrivera à la maison demain"

(191)

a) Kɔ́kú ná nyó gbè zán

/Kokou/Irr./savoir/vie/utiliser/

"Kokou saura vivre"

b) Kɔ́kú ná nyó gbè zán sò

/Kokou/Irr./savoir/vie/utiliser/demain /

"Kokou saura vivre demain"

(192)

a) Kɔ́kú ná d́ é mí kún tunwun ó

/Kokou/Irr./dit/lui/neg./savoir/aor/

"Kokou dira qu'il ne sait pas"

b) Kòkúná dǝ émí kún tuwun ó sò

/Kokou/ Irr./dit/lui/neg./savoir/aor/demain/

"Kokou dira qu'il ne sait pas demain"

Dans les illustrations en (a), c'est la visée du futur qui est interprétée. Elle renvoie vaguement au futur. Mais avec les exemples en (b), les mêmes énoncés sont plus précis. Ils délimitent le futur 'demain'. Cette précision est imprimée à la phrase grâce à la présence du morphème temporel 'sò' (demain) dans les énoncés.

5.2.4.2. La classe des verbes actifs

Dans un contexte où la visée future est interprétée avec le morphème "ná" et les verbes actifs, la combinaison du morphème "sò" à l'énoncé permet de délimiter le futur de demain. Comme avec les verbes statifs, le morphème "sò" permet aussi d'interpréter les actions qui se produiront le lendemain avec les verbes actifs. Les illustrations suivantes témoignent de cet état de chose.

(193)

a) Kòkú ná kló kánnú

/Kokou/Irr./laver/assiette/

"Kokou fera la vaisselle "

b) Kòkú ná kló kánnú sò

/Kokou/Irr./laver/assiette/demain/

"Kokou fera la vaisselle demain"

(194)

a) Kòkú ná gbà xó ó

/Kokou/ Irr./démolir/case/dét./

"Kokou démolira la case"

b) Kòkú ná gbà xó ó sò

/Kokou/ Irr./démolir/case/dét./demain/

"Kokou démolira la case demain"

(195)

a) Kòkú ná lìn tò

/Kokou/ Irr./brasser/étendue/

"Kokou nagera"

b) Kòkú ná lìn tò sò

/Kokou/ Irr./brasser/étendue/demain/

"Kokou nagera demain"

(196)

a) Kɔkú ná lón kàn

/Kokou/Irr./sauter/corde/

"Kokou fera du saut en hauteur"

b) Kɔkú ná lón kàn sò

/Kokou/Irr./sauter/corde/demain/

"Kokou fera du saut en hauteur demain"

(197)

a) Kɔkú ná wá xwégbè

/Kokou/ Irr./arriver/maison/

"Kokou arrivera à la maison"

b) Kɔkú ná wá xwégbè sò

/Kokou/ Irr./arriver/maison/demain/

"Kokou arrivera à la maison demain"

(198)

a) Kɔkú ná ny'avò

/Kokou/ Irr./laver/pagne/

"Kokou fera la lessive"

b) Kɔkú ná ny'avò sò

/Kokou/ Irr./laver/pagne/demain/

"Kokou fera la lessive demain"

(199)

a) Kɔkú ná kú

/Kokou/ Irr./père/mourir/

"Kokou mourra"

b) Kɔkú ná kú sò

/Kokou/ Irr./père/mourir/demain/

"Kokou mourra demain"

(200)

a) Kɔkú ná dín nú ténkpón tón

/Kokou/ Irr./réussir/à/examen/son./

"Kokou réussira à son examen"

b) Kɔkú ná dín nú ténkpón tón sò

/Kokou/ Irr./réussir/à/examen/demain/son/

"Kokou réussira à son examen demain"

(201)

a) Kɔkú ná zé mi dọ keke jí

/kokou/Irr./prendre/moi/sur/moto/haut/

"Kokou me remorquera à moto"

b) Kɔkú ná zé mi dọ keke jí sò

/kokou/Irr./prendre/moi/sur/moto/haut/demain/

"Kokou me remorquera à moto demain"

(203)

a) Kókú ná sú hón ó

/Kokou/Irr./fermer/porte/aor/.

"Kokou fermera la porte"

b) Kókú ná sú hón ó sò

/Kokou/Irr./fermer/porte/aor./demain/

"Kokou fermera la porte demain"

Dans chacun des énoncés présentés ci-dessus, nous pouvons clairement délimiter le futur 'demain' grâce au morphème "sò" (demain) combiné aux verbes actifs et le morphème "ná".

5.2.5. Le futur avec '...gbè'

Comme nous l'avons vu avec le passé, la délimitation des actions du futur se fait grâce à un certain nombre de morphèmes qui donnent la précision par rapport à la visée future sur l'axe temporel. Pour le passé, l'on utilise le morphème "dǐè" (il y a) auquel, on fait précéder le nombre de jours, de semaines, de mois ou d'année. Par contre, dans le contexte de l'interprétation de la visée du futur, l'apparition du morphème "gbè" (dans) précédé du nombre de jours traduit exactement le même phénomène sauf qu'il ne s'agit plus du passé mais du futur. En clair, le locuteur pourra ainsi évoquer des actions qui se passeront dans trois jours, quatre jours, cinq jours. Le champ est complètement ouvert ici aussi car il existe une possibilité illimitée de construction de ce type de futur. Il faut préciser par ailleurs, que toutes les deux classes de verbes qui existent en fongbè sont compatibles avec ce type de construction. Les énoncés suivants attestent cet état de chose.

5.2.5.1. Le morphème '...gbè précédé de azán (jour)

Le morphème '...gbè' peut être précédé de "azǎn atòn" pour évoquer une action qui se produira dans trois jours. De la même manière, on peut le faire précéder de "azǎn ènè"; "azǎn atóón"; "azǎn ayizén" "azǎn ténwè"; "azǎn tántòn"; "azǎn ténè"; "azǎn xǒ"; "azǎn xò dǒkpó" "azǎn wěwè" pour exprimer successivement des visées du futur qui se réaliseront dans quatre, cinq,

six, sept, huit, neuf, dix, onze et douze jours. Outre ces douze jours, il existe aussi une gamme infinie de possibilités pour exprimer ce type de futur puisque les nombres sont illimités dans la langue. Dans les exemples suivants, nous allons à titre indicatif, illustrer les trois premières possibilités de construction de la visée du futur 'gbè' précédé du nombre de jours avec cinq verbes de chaque classe sémantique.

5.2.5.2. La classe des verbes actifs

(204)

a) Kòkú ná kló kánnú azǎn atòn gbè

/Kokou/Irr./laver/assiette/jour/trois/dans/

"Kokou fera la vaisselle dans trois jours"

b) Kòkú ná kló kánnú azǎn ènè gbè

/Kokou/Irr./laver/assiette/jour/quatre/dans/

"Kokou fera la vaisselle dans quatre jours"

c) Kòkú ná kló kánnú azǎn atóón gbè

/Kokou/Irr./laver/assiette/jour/cinq/dans/

"Kokou attachera du fagot dans cinq jours"

(205)

a) Kòkú ná wà azó dọ glèmè azǎn atòn gbè

/Kokou/Irr./faire/travail/à/champ/ jour/trois/dans/

"Kokou travaillera au champ dans trois jours"

b) Kòkú ná wà azó dọ glèmè azǎn ènè gbè

/Kokou/Irr./faire/travail/à/champ/ jour/quatre/dans/

"Kokou travaillera au champ dans quatre jours"

c) Kòkú ná wà azó dọ glèmè azǎn atóó gbè

/Kokou/Irr./faire/travail/à/champ/jour/cinq/dans/

"Kokou travaillera au champ dans cinq jours"

(206)

a) Kɔkú ná lìn tò azǎn atòn gbè

/Kokou/Irr./brasser/étendue/jour/trois/il y a/

"Kokou nagera dans trois jours"

b) Kɔkú ná lìn tò azǎn ènè gbè

/Kokou/Irr./brasser/étendue/jour/quatre/dans/

"Kokou nagera dans quatre jours"

c) Kɔkú ná lìn tò azǎn atóón gbè

/Kokou/Irr./brasser/étendue/jour/cinq/dans/

"Kokou nagera dans cinq jours"

Dans chacune des trois séries que comptent les illustrations ci-dessus, on interprète la visée du futur dans trois jours (dans les énoncés en a) quatre jours (dans les énoncés en b) et cinq jours (dans les énoncés en c). Il existe aussi à ce niveau, une possibilité infinie pour construire la visée du futur fondée sur le nombre de jours où l'action se produira.

5.2.5.3. La classe des verbes statifs

Dans les énoncés suivants, nous verrons que la visée du future avec le morphème 'gbè' précédé des références temporelles relatives aux jours, semaines, mois et années, se réalise aussi avec la classe sémantique des verbes statifs.

(207)

a) Kɔkú ná dò xwégbè azǎn atòn gbè

/Kokou/ Irr./être/maison/jour/trois/dans/

"Kokou sera à la maison dans trois jours"

b) Kɔkú ná dò xwégbè azǎn ènè gbè

/Kokou/ Irr./être/maison/jour/quatre/dans/

"Kokou sera à la maison dans quatre jours"

c) Kɔ́kú ná d̀ò xwégbè azǎn atóón gbè

/Kokou/ Irr./être/maison/jour/cinq/dans/

"Kokou sera à la maison dans cinq jours"

(208)

a) Kɔ́kú ná cí d̀ì azìzɔ́nnɔ azǎn atòn gbè

/Kokou/ Irr./ressembler/ maladie/mère/jour/trois/dans/

"Kokou ressemblera à un maladif dans trois jours"

b) Kɔ́kú ná cí d̀ì azìzɔ́nnɔ azǎn ènè gbè

/Kokou/ Irr./ressembler/ maladie/mère/jour/quatre/dans/

"Kokou ressemblera à un maladif dans quatre jours"

c) Kɔ́kú ná cí d̀ì azìzɔ́nnɔ azǎn atóón gbè

/Kokou/ Irr./ressembler/ maladie/mère/jour/cinq/dans/

"Kokou ressemblera à un maladif dans cinq jours"

(209)

a) Kɔ́kú ná nylá hùn azǎn atòn gbè

/Kokou/ Irr/ être mauvais /sang/trop/jour/trois/dans/

"Kokou sera méchant dans trois jours"

b) Kɔ́kú ná nylá hùn azǎn ènè gbè

/Kokou/ Irr/ être mauvais /sang/trop/jour/quatre/dans/

"Kokou sera méchant dans quatre jours"

c) Kɔ́kú ná nylá hùn azǎn atóón gbè

/Kokou/ Irr/ être mauvais /sang/trop/jour/cinq/dans/

"Kokou sera méchant dans cinq jours"

5.2.6. Le futur avec le morphème m̀̀

Le morphème "m̀̀" (dans) en fongbè pour exprimer le futur qui se réalisera dans un intervalle de semaine (vodúngbéglám̀̀), de mois (s̀̀n) ou encore d'année (oxwé).

5.2.6.1. Le morphème "m̀̀" précédé de vodúngbéglá (semaine)

Lorsque dans un énoncé, le morphème vodúngbéglá (semaine) est précédé de l'expression temporelle "m̀̀", le locuteur veut alors évoquer une visée future d'une ou plusieurs semaines. A l'instar des jours (az̀̀n), il existe une infinie de possibilités pour construire ce type de futur puisqu'il se réalise avec les nombres et ces derniers sont illimités. Ils commencent aussi de ̀̀k̀̀p̀̀ (un) à une borne infinie. Néanmoins, nous allons dans les illustrations suivantes prendre trois verbes actifs et trois verbes statifs et produire des énoncés avec les trois premiers nombre ; c'est-à-dire vodúngbéglám̀̀ ̀̀k̀̀p̀̀ (une semaine), vodúngbéglám̀̀ ẁ̀ (deux semaines) vodúngbéglám̀̀ at̀̀n (trois semaines).

5.2.6.2. La classe des verbes actifs

(210)

- a) K̀̀k̀̀k̀̀ ná ny' av̀̀ ̀̀k̀̀p̀̀ vodúngbéglá ̀̀k̀̀p̀̀ m̀̀
/Kokou/Irr./laver/pagne/prép./vodoun jour entre/un/dans/
 "Kokou fera la lessive dans une semaine"
- b) K̀̀k̀̀k̀̀ ná ny' av̀̀ ̀̀k̀̀p̀̀ vodúngbéglá ẁ̀ m̀̀
/Kokou/Irr./laver/pagne/prép./vodoun jour entre/deux/dans/
 "Kokou fera la lessive dans deux semaines"
- c) K̀̀k̀̀k̀̀ ná ny' av̀̀ ̀̀k̀̀p̀̀ vodúngbéglá at̀̀n m̀̀
/Kokou/Irr./laver/pagne/prép./vodoun jour entre/trois/dans/
 "Kokou fera la lessive dans cinq jours"

(211)

a) Kókú ná kú d̀ò vodúngbéglá ɔ̀kpó m̀è

/Kokou/père/mourir/prép./ vodoun jour entre/un/dans/

"Kokou mourra dans une semaine"

b) Kókú ná kú d̀ò vodúngbéglá ẁè m̀è

/Kokou/Irr./laver/pagne/vodoun jour entre/deux/dans/

"Kokou mourra dans deux semaines"

c) Kókú ná kú d̀ò vodúngbéglá at̀òn m̀è

/Kokou/Irr./père/mourir/prép./vodoun jour entre/trois/dans/

"Kokou mourra dans trois semaines"

(212)

a) M̀ótò f̀ò ́ ná wú d̀ò vodúngbéglá ɔ̀kpó m̀è

/Voiture/pied/dét./Irr./prép./exploser/ vodoun jour entre/trois/dans/

"Le pneu s'explosera dans une semaine"

b) M̀ótò f̀ò ́ ná wú d̀ò vodúngbéglá ẁè m̀è

/Voiture/pied/dét./Irr./prép./exploser/ vodoun jour entre/trois/dans/

"Le pneu s'explosera dans deux semaines"

c) M̀ótò f̀ò ́ ná wú d̀ò vodúngbéglá at̀òn m̀è

/Voiture/pied/dét./Irr./exploser/vodoun jour entre/trois/dans/

"Le pneu s'explosera dans trois semaines"

La délimitation de ces actions dans le futur varie entre une et trois semaines respectivement dans les énoncés en (a) ; (b) et en (c). Toutefois, sur cette même base, on peut réaliser des actions qui se projettent dans quatre semaines, dix semaines, cent semaines ou encore de plusieurs millions de semaines.

5.2.6.3. Les verbes statifs

(213)

a) Kɔ́kú ná vò d̀ò vodúngbéglá d̀okpó m̀è

/Kokou/Irr./être à l'aise/prép./vodoun jour entre/un/dans/

"Kokou sera très à l'aise dans une semaine"

b) Kɔ́kú ná vò d̀ò vodúngbéglá ẁè m̀è

/Kokou/Irr./être à l'aise/prép./vodoun jour entre/deux/dans/

"Kokou sera à l'aise dans deux semaines"

c) Kɔ́kú ná vò d̀ò vodúngbéglá at̀òn m̀è

/Kokou/Irr./être à l'aise/prép./vodoun jour entre/trois/dans/

"Kokou sera à l'aise dans trois semaines"

(214)

a) Kɔ́kú ná d̀ó zìn d̀ò vodúngbéglá d̀okpó m̀è

/Kokou/ Irr./peser lourd/prép./vodoun jour entre/un/dans/

"Kokou pèsera lourd dans une semaine"

b) Kɔ́kú ná d̀ó zìn d̀ò vodúngbéglá ẁè m̀è

/kokou/ Irr./peser lourd/prép./vodoun jour entre/deux/dans//

"Kokou pèsera lourd dans deux semaines"

c) Kɔ́kú ná d̀ó zìn d̀ò vodúngbéglá at̀òn m̀è

/Kokou/ Irr./peser lourd/prép./vodoun jour entre/trois/dans /

"Kokou pèsera lourd dans trois semaines"

(215)

a) Kɔ́kú ná yí gb̀è bo ná wá d̀ò vodúngbéglá d̀okpó m̀è

/Kokou/ Irr./prép./recevoir/voix/et /fut/venir/vodoun jour entre/un/dans/

"Kokou acceptera de venir dans une semaine"

b) Kókú ná yí gbè bo ná wá d̀ò vodúngbéglá wè mè
 /Kokou/ Irr./prép./recevoir/voix/et /fut/venir/vodoun jour entre/deux/dans/
 "Kokou acceptera de venir dans deux semaines"

c) Kókú ná yí gbè bo ná wá d̀ò vodúngbéglá at̀òn mè
 /Kokou/ Irr./recevoir/voix/et /fut/venir/vodoun jour entre/trois/dans /
 "Kokou acceptera de venir dans trois semaines"

5.2.6.4. Le morphème "mè" précédé de s̀unzán (mois)

Quand le morphème "mè" (dans) est précédé de l'expression "s̀unzán" d̀okpó", alors le locuteur fait référence à une visée future d'un mois. De la même manière, il peut réaliser une action à venir dans deux mois (s̀unzán wè), trois mois (s̀unzán at̀òn) ou encore plusieurs dizaines voire centaines de mois. Le champ reste donc ouvert. Les illustrations à venir indiquent uniquement les trois premières possibilités dans chacune des deux classes sémantiques verbales.

5.2.6.4.1. La classe des verbes actifs

Les verbes actifs admettent aussi la visée du futur en termes de mois. Les actions dans les énoncés peuvent donc être projetées entre un ou plusieurs mois. Les illustrations ci-dessous marquent les trois possibilités de construction.

(216)

a) Kókú ná blá nàkí d̀ò s̀unzán d̀okpó mè
 /Kokou/Irr./prép./attacher/fagot/mois jour/trois/dans/
 "Kokou attachera du fagot dans un mois"

b) Kókú ná blá nàkí d̀ò s̀unzán wè mè
 /Kokou/Irr./prép./attacher/fagot/mois jour/deux/dans/
 "Kokou attachera du fagot dans deux mois"

c) Kókú ná blá nàkí d̀ò s̀unzán at̀òn mè
 /Kokou/Irr./prép./attacher/fagot mois jour/cinq/dans/
 "Kokou attachera du fagot dans trois mois"

(217)

a) Kɔkú ná wà azó d̀ò glèm̀è d̀ò s̀unzán d̀okpó m̀è

/Kokou/Irr./faire/prép./travail/à/champ/ mois jour/un/dans/

"Kokou travaillera au champ dans un mois"

b) Kɔkú ná wà azó d̀ò glèm̀è d̀ò s̀unzán ẁè m̀è

/Kokou/Irr./faire/prép./travail/à/champ/mois jour/deux/dans/

"Kokou travaillera au champ dans deux mois"

c) Kɔkú ná wà azó d̀ò glèm̀è d̀ò s̀unzán at̀òn m̀è

/Kokou/Irr./prép./faire/travail/à/champ/jour/trois/dans/

"Kokou travaillera au champ dans trois mois"

(218)

a) Kɔkú ná lìn tò d̀ò s̀unzán d̀okpó m̀è

/Kokou/Irr./brasser/étendue/prép./mois jour/un/dans/

"Kokou nagera dans un mois"

b) Kɔkú ná lìn tò d̀ò s̀unzán ẁè m̀è

/Kokou/Irr./brasser/étendue/prép./mois jour/deux/dans/

"Kokou nagera dans deux mois"

c) Kɔkú ná lìn tò d̀ò s̀unzán at̀òn m̀è

/Kokou/brasser/étendue/prép./mois jour/trois/dans/

"Kokou nagera dans trois mois"

Comme on peut le constater, les énoncés qui composent cette série d'illustrations renvoient à une visée future d'un à trois mois. Nous aurions pu construire beaucoup d'autres énoncés basés sur le même principe car le fongbè offre une possibilité illimitée au locuteur de réaliser la visée future allant d'un mois à plusieurs milliers de mois.

5.2.6.4.2. La classe des verbes statifs

(219)

a) Kɔ́kú ná yí gbɛ bo ná wá d̀ò s̀unzán d̀okpó mè

/Kokou/ Irr./recevoir/voix/et /fut/venir/prép./mois jour/un/dans/

"Kokou acceptera de venir dans un mois"

b) Kɔ́kú ná yí gbɛ bo ná wá d̀ò s̀unzán wè mè

/Kokou/ Irr./recevoir/voix/et /fut/venir/prép./mois jour/deux/dans/

"Kokou acceptera de venir dans deux mois"

c) Kɔ́kú ná yí gbɛ bo ná wá d̀ò s̀unzán at̀òn mè

/Kokou/ Irr./recevoir/voix/et /fut/venir/prép./mois jour/trois/dans/

"Kokou acceptera de venir dans trois mois"

(220)

a) Kɔ́kú ná gbɛ wán nú mótò d̀ò s̀unzán d̀okpó mè

/Kokou/Irr./refuser/odeur/ pour/voiture/prép./mois jour/deux/dans/

"Kokou détestera les voitures dans un mois"

b) Kɔ́kúná gbɛ wán nú mótò d̀ò s̀unzán wè mè

/Kokou/Irr./refuser/odeur/ pour/voiture/mois jour/deux/dans/

"Kokou détestera les voitures dans deux mois"

c) Kòkú ná gbɛ wán nú m ótò d̀ò s̀unzán at̀òn mè

/Kokou/Irr./refuser/odeur/ pour/voiture/mois jour/trois/dans/

"Kokou détestera les voitures dans trois mois"

(221)

a) Xwé ó ná nyó Kɔ́kú nukun mé d̀ò s̀unzán d̀okpó mè

/Voiture/dét/ Irr./être bon/Kokou/œil/dans/prép./mois jour/deux/dans/

"La maison plaira à Kokou dans un mois"

b) Xwé ó ná nyó Kòkú nukun mé dọ̀ sùnzáń wè mè

/Voiture/dét/ Irr./être bon/Kokou/œil/dans/prép./mois jour/deux/dans/

"La maison plaira à Kokou dans deux mois"

c) Xwé ó ná nyó Kòkú nukun mé dọ̀ sùnzáń atòn mè

/Voiture/dét/ Irr./être bon/Kokou/œil/dans/mois jour/trois/dans/

"La maison plaira à Kokou dans trois mois"

5.2.6.5. Le morphème '...mè' précédé de xwè (année)

La délimitation du futur qui s'exprime en termes de mois s'inscrit dans le même cadre que les précédents. En effet, l'action réalisée envisagée, plusieurs années à venir se construit avec le morphème "mè" (dans) précédé de "xwè" (année) suivi de la précision en nombre. Les deux classes sémantiques verbales sont compatibles avec cette construction de la visée future. C'est ce que nous montrent les illustrations suivantes.

5.2.6.5.1. La classe des verbes actifs

(222)

a) Kòkú ná wá dọ̀ xwè dọ̀kpó mè

/Kokou/Irr./venir/prép./année/un/dans/

"Kokou viendra dans un an"

b) Kòkú ná wá dọ̀ xwè wè mè

/Kokou/Irr./venir/prép./année/deux/dans/

"Kokou viendra dans deux ans"

c) Kòkú ná wá dọ̀ xwè atòn mè

/Kokou/Irr./venir/prép./année/trois/dans/

"Kokou viendra dans trois ans"

(223)

a) Kòkú ná wà azó dọ glèmè dọ xwè dọkpó mè

/kokou/Irr./faire/travail/à/champ/prép./année/un/dans/

"Kokou travaillera au champ dans un an"

b) Kòkú ná wà azó dọ glèmè dọ xwè wè mè

/Kokou/faire/travail/à/champ/prép./année/deux/dans/

"Kokou travaillera au champ dans deux ans"

c) Kòkúná wà azó dọ glèmè dọ xwè atòn mè

/kokou/faire/travail/à/champ/prép./année/trois/dans/

"Kokou travaillera au champ dans trois ans"

(224)

a) Kòkú ná lìn tò dọ xwè dọkpó mè

/Kokou/Irr./brasser/étendue/prép./année/un/dans/

"Kokou nagera dans un ans"

b) Kòkú ná lìn tò dọ xwè wè mè

/Kokou/Irr./brasser/étendue/prép./année/deux/dans /

"Kokou nagera dans deux ans"

c) Kòkú ná lìn tò dọ xwè atòn mè

/Kokou/Irr./brasser/étendue/prép./année/trois/dans/

"Kokou nagera dans trois ans"

(225)

a) Kòkú ná mò akwé só dọ xwè dọkpó mè

/Kokou/trouver/prendre/prép./année/un/dans/

"Kokou trouvera de l'argent dans un an"

b) Kókú ná mò akwé só dọ̀ xwè wè mè

/Kokou/trouver/prendre/prép./année/deux/dans/

"Kokou trouvera de l'argent dans deux ans"

c) Kókú ná mò akwé só dọ̀ xwè atòn mè

/Kokou/Irr./trouver/prendre/prép.année/trois/dans/

"Kokou trouvera de l'argent dans trois ans"

(226)

a) Kókú ná sú hòn ó dọ̀ xwè dọkpó mè

/Kokou/Irr./fermer/porte/aor./prép./année/un/dans/

"Kokou fermera la porte dans un an"

b) Kókú ná sú hòn ó dọ̀ xwè wè mè

/Kokou/Irr./fermer/porte/aor./prép./année/deux/dans/

"Kokou fermera la porte dans deux ans"

c) Kókú ná sú hòn ó dọ̀ xwè atòn mè

/Kokou/fermer/porte/aor./prép./année/trois/dans/

"Kokou fermera la porte dans trois ans"

Chacune des actions présentées dans les trois énoncés qui composent cette illustration projette entre un et trois ans l'événement ou l'action. La délimitation du futur en termes d'année à venir est bien compatible avec les verbes actifs.

5.2.6.5.2. La classe des verbes statifs

Les verbes statifs de leur côté admettent aussi la délimitation du futur en nombre d'années comme le témoignent les énoncés ci-dessous.

(227)

a) Kókú ná yí gbè bo ná wá dọ̀ xwè dọkpó mè

/Kokou/ Irr./recevoir/voix/et /fut/venir/prép./année jour/un/dans/

"Kokou acceptera de venir dans un mois"

b) Kòkú ná yí gbè bo ná wá d̀ò xwè wè mè

/Kokou/ Irr./recevoir/voix/et /fut/venir/prép./année/deux/dans/

"Kokou acceptera de venir dans deux mois"

c) Kòkú ná yí gbè bo ná wá d̀ò xwè atòn mè

/Kokou/ Irr./recevoir/voix/et /fut/venir/prép./année/trois/dans/

"Kokou acceptera de venir dans trois mois"

(228)

a) Kòkú ná gbè wǎn nú mótò d̀ò xwè d̀okpó mè

/Kokou/Irr./refuser/odeur/ pour/voiture/prép./année/un/dans/

"Kokou détestera la voiture dans un mois"

b) Kòkú ná gbè wǎn nú mótò d̀ò xwè wè mè

/Kokou/Irr./refuser/odeur/ pour/voiture/moisjour/deux/dans/

"Kokou détestera les voitures dans deux mois"

c) Kòkú ná gbè wǎn nú mótò d̀ò xwè atòn mè

/Kokou/Irr./refuser/odeur/pour/voiture/année/trois/dans/

"Kokou détestera la voiture dans trois mois"

(229)

a) Xwé ó ná nyó Kòkú nukun mè d̀ò xwè d̀okpó mè

/Voiture/dét/ Irr./être bon/kokou/œil/dans/prép./année/deux/dans/

"La maison plaira à Kokou dans un mois"

b) X Xwé ó ná nyó Kòkú nukun mè d̀ò xwè wè mè

/Voiture/dét/ Irr./être bon/kokou/œil/dans/prép./année/deux/dans/

"La maison plaira à Kokou dans deux mois"

c) Xwé ó ná nyó Kòkú nukun mè d̀ò xwè atòn mè

/Voiture/dét/ Irr./être bon/kokou/œil/dans/prép./année/trois/dans/

La maison plaira à Kokou dans trois mois

CHAPITRE VI: LES MODALITES EN FONGBE

Il s'agit ici d'aborder comment en absence des marques formelles, le fongbè exprime les modalités. Nous avons donc examiné les différentes possibilités d'expression des modalités à travers les verbes de modalisation et des morphèmes modaux qui expriment l'injonction.

6.1. Approche de définition

Dans cette section nous allons définir la notion de la modalité sous deux formes. Il est question dans un premier temps de présenter les définitions fournies par les dictionnaires notamment : Robert (2014), Larousse (2014), Dictionnaire des Sciences du Langage (2004), Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du Langage (2007). Dans un second temps, nous définissons la notion de la modalité selon des auteurs Bally (1965), Charaudeau (1992), Riegel et al. (1994), Le Querler (2004) et Grosselin (2010).

6.1.1. Définitions dictionnairiques

Parmi les cinq définitions qui se trouvent dans le Petit Robert (2014 : 243), nous ne nous pencherons que sur celle utilisée en linguistique. La modalité en linguistique est définie comme suit : « expression, construction qui exprime l'attitude de l'énonciateur à l'égard de ce qu'il dit ». Cette définition met en avant l'importance de l'attitude du sujet parlant en ce qui concerne son énoncé. Larousse quant-à lui définit la modalité comme un « ensemble de formes permettant au locuteur d'indiquer la manière dont il envisage le contenu de son énoncé. Parallèlement à la première définition, la manière d'envisager le contenu de la parole émise par un énonciateur singulier est observée. Pour ce qui concerne le Dictionnaire des Sciences du Langage (2004), cité par Franck Neveu (2004 :192), la relation s'établit nécessairement entre une proposition et une instance de validation. Dans cette perspective large, tout énoncé affiche une modalité. S'il est difficile de

parler de la modalité proprement dite dans des phrases contenant des faits généraux, la définition de Neveu comprend tous les énoncés du type « Le Soleil se lève de l'Est ». Dans cette perspective, les remarques que nous avons faites pour les deux premières définitions (« l'attitude de l'énonciateur » ; « la manière d'envisager du locuteur ») sont ici invisibles. Car, un énoncé qui exprime une vérité générale, faute du contenu subjectif, ne fait pas preuve d'une intervention du sujet parlant. Quant à Dubois (2007 :305, 306), il considère la modalité comme :

Une série d'éléments qui indiquent que le dictum, procès pur et simple considéré comme débarrassé de toute intervention du sujet parlant, est jugé réalisé ou non, désiré ou non, accepté avec joie ou regret, et cela par le sujet parlant ou par quelqu'un d'autre que le sujet parlant. Toute phrase est donc caractérisée par une modalité apparente ou implicite. (Dubois, 2007 : 305, 306)

Cette définition va de pair avec celle de Neveu en ce qui concerne la généralisation de tous les énoncés comme des éléments qui contiennent de la modalité. Nous ouvrons tout de même une parenthèse en vue de faire la différence avec « Pierre peut venir » et « Pierre mange ». Nous avons déjà fait deux lectures différentes pour la première phrase, qui pourrait se caractériser, selon Dubois, en tant qu'une modalité apparente, tandis que la deuxième, même si elle ne porte pas de traces de la subjectivité, se caractérise comme une modalité implicite. Elle pourrait toutefois être explicitée par la contextualisation.

6.1.2. Définitions théoriques

Bally (1965 : 36) propose le corrélatif du procès comme dictum et le corrélatif à l'opération du sujet pensant comme modus. Ce dernier est « la pièce maîtresse de la phrase ». La modalité, selon Bally, est « l'âme de la phrase ; de même que la pensée, elle est constituée essentiellement par

l'opération du sujet pensant ». Le modus est donc considéré comme le complémentaire du dictum. Terme emprunté à la philosophie, « le sujet pensant », a été employé par Bally pour le locuteur ou le sujet parlant. L'importance de la modalité est tellement grande que sans elle, il est impossible de parler de phrase, pour Bally, et d'énoncé, pour les théories de l'énonciation. En effet, chaque fois que nous entrons en communication avec quelqu'un, nous constituons et façonnons nos idées à l'aide de la modalité.

Charaudeau (1992 : 570, 571) renseigne que la modalisation ne se traite pas comme « une catégorie de langue qui aurait une existence propre » et que « les différentes positions de la tradition linguistique, [...] présentent chacune au moins un inconvénient », L'auteur nous conduit aussi à réfléchir sur les modalités énonciatives à proprement parler. Dans son livre de référence intitulé Grammaire du sens et de l'expression, ce linguiste consacre une partie remarquable à la notion de modalité. Il n'étudie pas la modalité comme ses précédents, au contraire, il développe à son tour, tout en se servant des notions de l'énonciation et de la pragmatique, une catégorisation de la modalité.

Pour Riegel et all. (1994 : 975) la modalité dans la langue a été considérée comme des éléments qui expriment un certain type d'attitude du locuteur par rapport à son énoncé. Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul soulignent les différences entre les modalités d'énonciation et les modalités d'énoncé. Les premières renvoient au sujet de l'énonciation en marquant l'attitude énonciative de celui-ci dans sa relation à son allocataire. Elles se traduisent par différents types de phrases énonciatifs : déclaratif, injonctif ou interrogatif, qui expriment respectivement une affirmation, un ordre ou un questionnement à l'intention de l'allocataire, tandis que les secondes, elles renvoient au sujet de l'énonciation en marquant son attitude vis-à-vis du contenu de l'énoncé. Elles expriment la manière dont

l'énonciateur apprécie le contenu de l'énoncé. Aux évaluations logiques classiques, limitées à la vérité, à la possibilité, à la nécessité et à leurs contraires, s'ajoutent d'autres sortes d'appréciation : la proposition énoncée peut être certaine, établie, obligatoire, permise ou, d'un point de vue affectif, utile, heureuse, agréable, souhaitable, [...]. Au même titre que dans les travaux de Charaudeau, dans le livre de référence intitulé Grammaire méthodique du français de Riegel et all. Aussi, nous remarquons une tendance à expliquer la modalité par des notions empruntées à l'énonciation et à la pragmatique. Riegel et all. ajoutent aux modalités d'énoncé, une série d'appréciation qui est au service de manipuler l'énoncé.

Selon Le Querler (2004 : 643), la difficulté principale pour mettre en commun les modalités dans les langues comme le français vient du fait que, contrairement à d'autres langues, le français met en œuvre de façon très liée les trois notions de modalité, de temporalité et d'aspect. Le Querler propose quatre types de modalité en français que nous résumons avec les exemples donnés par elle comme ci-dessous :

a. Modalités épistémiques marquent « le degré de certitude du locuteur sur le contenu propositionnel de son énoncé :

- 'Peut-être que Pierre va venir.'
- 'Pierre pourrait bien venir.' »

Le même verbe modal pouvoir s'utilise différemment dans ces deux exemples et la liaison dont Le Querler parle entre la modalité, la temporalité et l'aspect sont aisément repérables. L'incertitude du locuteur s'exprime par un adverbe de modalité « peut-être » dans la première phrase tandis qu'elle s'exprime par le conditionnel présent, « pourrait », dans la deuxième.

b. Modalités appréciatives marquent « l'appréciation du locuteur sur le contenu propositionnel de son énoncé :

- 'Je suis heureux que Pierre vienne.' »

Il s'agit ici d'une modalité appréciative qui montre la satisfaction par le sujet parlant de la situation par rapport à une action réalisée par un tiers.

c. Modalités intersubjectives marquent « la volonté, le désir, l'exigence du locuteur par rapport à un autre sujet à propos du contenu propositionnel de son énoncé :

- 'Tu dois venir.'
- 'Je souhaite que tu viennes.' »

Nous remarquons ici une exigence du sujet parlant envers la deuxième personne du singulier dans le premier exemple, et une volonté dans le deuxième.

d. Modalités implicatives marquent « l'implication au sens large entre deux éléments de l'énoncé, ou entre la réalité objective et le contenu propositionnel de l'énoncé :

- 'Pour vivre, il faut manger.'
- 'Si tu bouges, tu es un homme mort !' »

La première phrase est un exemple donné pour exprimer l'obligation, réalisée par le verbe falloir alors que la deuxième phrase, malgré l'absence des éléments de la modalité, laisse entendre une menace par un point d'exclamation et le lexique choisi.

Gosselin (2010 : 5) regroupe les modalités de prime abord selon leurs conceptions « étroites » et « larges ». Les premières restent « centrées sur les notions de nécessaire et de possible [tandis que les deuxièmes] embrassent tout le champ des attitudes adoptées par le locuteur vis-à-vis du contenu propositionnel de son énoncé. Le deuxième regroupement de Gosselin

pourrait être estimé en tant que la définition de la modalité au sens plus général. Alors que nous prendrons en compte le premier regroupement durant notre travail : l'analyse du nécessaire et du possible par l'analyse détaillée des verbes modaux devoir et pouvoir.

6.2. Modalité et mode

Selon l'observation de Payne (1997: 244) les termes 'modalité' et 'mode' sont interchangeables, bien que certains linguistes fassent une distinction entre ces termes. La modalité ou Le mode décrit ainsi l'attitude du locuteur, sa pensée réelle ou vraisemblable au cours d'une situation. Il décrit quelques fois aussi l'estimation du locuteur par rapport à la pertinence de la situation elle-même. Les termes qui sont utilisés pour des types variés d'assertions sont ceux du continuum réel-irréel. Ce continuum embrasse les termes, entre autres, comme l'optatif, le potentiel, l'hypothétique, le conditionnel, le déontique, l'épistémique. Givón (2001: 300) montre que par attitude ces termes sont employés pour signifier de façon primaire deux types de jugements faits par le locuteur en ce qui concerne une proposition informationnelle dans la phrase: un jugement épistémique et un jugement évaluatif. Le jugement épistémique, plus concerné dans les modalités propositionnelles assume les plus fortes conséquences fonctionnelles et grammaticales dans le langage humain. Les quatre modalités épistémiques traditionnelles communicatives sont: la présupposition qui traduit une vérité nécessaire et dont la proposition est tenue vraie; l'assertion réaliste correspondant à une vérité factuelle et la proposition fortement assertée pour être vraie; l'assertion irréaliste qui renvoie à une vérité possible dont la proposition est faiblement assertée pour être soit possible, soit nécessaire, désirable ou indésirable et l'assertion négative correspondant à une non vérité dont la proposition assertée pour être fausse.

Par ailleurs, les jugements épistémique et évaluatif sont traduits chez Bybee et al. (1994: 177) comme respectivement une modalité orienté du locuteur et une modalité orienté de l'agent.

La modalité ou le mode a une interaction significative avec l'aspect et le temps étant donné que les aspects accompli et inaccompli présentent, à l'égard des catégories modales, telles que le l'impératif et le subjonctif, une opposition binaire: Réel vs. Irréel ou non réel.

Chez Dubois, le « mode » dénote trois phénomènes plus ou moins liés entre eux. D'abord, le mode est le type énonciatif de la phrase. Cette acception correspond à celle du mode de la phrase, terme utilisé par la grammaire traditionnelle :

- le mode de l'assertion se trouve dans les phrases assertives, qu'elles soient affirmatives ou négatives.
- le mode de l'interrogation se trouve dans les phrases interrogatives, qu'elles soient affirmatives ou négatives.
- le mode de l'ordre ou du souhait se trouve dans les phrases impératives ou optatives. Il se démarque par l'emploi de l'impératif ou du subjonctif.

En deuxième lieu, le mode tient au trait <assumé> ou <non-assumé> de l'énonciateur dans son attitude vis-à-vis de l'énoncé. L'assumé est donc un fait posé comme réel et le non-assumé est un fait considéré comme éventuel avec des degrés de réalisation variés. Le mode <assumé> se manifeste par l'emploi de l'indicatif alors que le mode <non- assumé> qui comprend également le cas de <assumé partiel> est traduit par le subjonctif ou le conditionnel.

En troisième lieu, les modes désignent des unités grammaticales qui déterminent des verbes et qui constituent une catégorie grammaticale traduisant les valeurs modales. Appelés « modes verbaux », ils sont au nombre de six en grammaire traditionnelle (indicatif, subjonctif, conditionnel, impératif, infinitif,

participe). A l'intérieur de chacun de ces modes s'organisent des tiroirs verbaux qui correspondent à des distinctions temporelles.

Quant à Wilmet (2003 : 286), il considère les modes et les modalités comme des doublets qui décrivent la valeur de vérité d'une proposition p - de la nécessité de p à la possibilité de p , et de l'impossibilité de p (ou nécessité de non- p) à la contingence de p (possibilité de non- p ou non-nécessité de p). Il pose d'autres facteurs qui participent à l'expression de la modalité de l'énoncé ; certains sont connus sous une autre terminologie : - l'énonciation : qui n'est rien d'autre que le mode de la phrase, à savoir les phrases assertive, interrogative ou injonctive- les coverbes (ou auxiliaires de mode) : qui sont des verbes de modalité ou des auxiliaires de modalité (devoir, pouvoir, etc.) - les adverbes modaux : qui sont des modulateurs de vérité (probablement, sans doute, peut-être, etc.) - les incises : (c'est évident, n'est-ce pas) - la personne énonciative : (le je comporte plus de véridicité que le tu ou le il) - l'époque du procès : (le passé et le présent sont vérifiables ou falsifiables alors que le futur ne l'est pas).

Sur le plan logique, la modalité se définit comme l'attitude de l'énonciateur vis-à-vis du contenu de l'énoncé. Les premières tentatives de classer les modalités remontent à l'époque d'Aristote qui distingue le nécessaire, le possible, l'impossible et le contingent. Depuis, les théories de la modalité se sont beaucoup développées. A titre d'exemple, Pottier (2001 :65) met en avant quatre grands types de modalités qu'il qualifie d'universelles : les modalités existentielles (ontologiques et aléthiques), les modalités épistémiques, les modalités factuelles et les modalités axiologiques. Nicole Le Querler (1998 :25) distingue la modalité subjective (qui se scinde en modalité épistémique et modalité appréciative), la modalité intersubjective et les modalités objectives (ou implicatives). Quant à Gosselin (2010 : 35), il distingue les modalités aléthiques, les modalités épistémiques, les modalités appréciatives, les modalités axiologiques, les modalités bouliques et les modalités déontiques.

Sur le plan linguistique, la modalité se manifeste au niveau de l'énonciation (assertion, interrogation, injonction), au niveau lexical (coverbes, adverbes de modalité, etc.) et au niveau grammatical (modes du verbe). En d'autres termes, le mode fait partie de l'expression de la modalité. En effet, en tant que catégorie formelle, le mode est associé au verbe. Les formes verbales traduisent une certaine position du locuteur vis-à-vis du procès. Les modes véhiculent des valeurs modales. Ainsi, "J'aurais fait cet exercice" comporte la valeur modale de l'hypothèse par rapport à "J'ai fait cet exercice".

Somme toute, une modalité peut être exprimée par plusieurs procédés dont le mode. Inversement, un même mode peut véhiculer plusieurs modalités différentes, c'est ce que nous allons voir dans l'étude de chacun des modes. Selon les grammaires traditionnelles, le français comporte sept modes verbaux, dont quatre modes personnels (indicatif, subjonctif, impératif, conditionnel) et trois modes impersonnels (infinitif, participe, gérondif). Chaque mode admet ensuite des temps verbaux. L'indicatif est riche en temps verbaux, alors que le nombre des temps verbaux se réduit considérablement quand on passe de l'indicatif au subjonctif et du subjonctif à l'infinitif ou au participe. Ces modes verbaux se répartissent généralement en modes personnels et modes impersonnels suivant que le verbe varie ou non selon la personne grammaticale. L'infinitif, par exemple, est un mode non personnel et non temporel.

Par ailleurs, dans l'enseignement du français, on est accoutumé à certains points de vue trop généralistes et réducteurs selon lesquels chaque mode se voit attribuer, en général, une valeur fondamentale : l'indicatif serait censé exprimer le réel, le subjonctif l'irréel, et le conditionnel l'hypothèse, etc. Afin de déterminer les valeurs modales supportées par les modes, nous allons examiner quelques points de vue.

Guillaume (1965 : 29) pour ce qui le concerne, place la problématique du mode sur un plan général et explique le fonctionnement des modes par le temps

chronogénétique. Le mode exprime, selon lui, la « visée » que le locuteur porte sur le procès. La visée, en l'occurrence, n'est rien d'autre que l'idée qu'on a du verbe mais elle est indépendante du verbe lui-même.

Ainsi, il distingue deux grands modes, le subjonctif et l'indicatif. Le subjonctif exprime la visée, si incomplète soit-elle, qui parvient au temps *in fieri* alors que l'indicatif se justifie par une visée complète à travers laquelle, le verbe se représente dans le temps *in esse*. Au temps *in fieri*, comme la chronogénèse « a plus ou moins opéré », l'image-temps est plus formée que lorsqu'elle est au temps *in posse*, mais elle n'est pas non plus achevée. A cette étape de transformation, correspond le mode subjonctif dont la représentation est plus ou moins réalisée. C'est en fait l'étape intermédiaire de l'image-temps avant d'atteindre le temps *in esse* où l'image-temps est achevée et où les trois époques passé, présent, futur sont conçues. Le subjonctif ne saisit pas le procès dans son actualisation complète mais le saisit à une phase antérieure à celle de l'indicatif. Compte tenu de ces caractéristiques, l'indicatif dans cette étape de chronogénèse a une représentation plus achevée, plus réalisée, bref plus complète que le subjonctif. L'indicatif est donc un mode d'actualisation complète et le subjonctif un mode d'actualisation incomplète. Le fait que le subjonctif ne puisse pas situer le procès dans les trois époques du temps explique aussi la pauvreté des formes verbales par rapport à l'indicatif.

Pour Martinet (1985 :135), la modalité constitue une classe qui explicite une prise de position du locuteur par rapport à l'action et qui comprend quatre unités : l'impératif, le subjonctif, l'infinitif et le participe. Martinet explique l'absence de l'indicatif par le fait que celui-ci n'a ni marque formelle, ni valeur distincte de celle du verbe nu, ce qui ne lui permet pas d'être considéré comme une unité linguistique particulière. Comme la tradition, Martinet distingue aussi l'infinitif et le participe des modes personnels, parce que ceux-là n'adoptent pas

les désinences du type -ons, -ez, annexes des personnels en fonction sujet et non parce qu'ils ne peuvent être déterminés par un pronom personnel.

6.3. Les verbes de modalisation

Dans les langues africaines comme les langues européennes, il existe des verbes qui portent la modalité dans leur polysémie. Dans cette section, nous nous intéressons à trois de ces verbes. Il s'agit de *devoir*, *pouvoir* et *vouloir*.

6.3.1. Le modal devoir

La catégorisation de base faite par Sueur (1979 : 98) pour le verbe *devoir* est utile pour voir globalement les deux valeurs distinctes de celui-ci. La première est l'obligation et la nécessité, et la deuxième est la probabilité. Sueur fait la différence entre l'obligation et la nécessité partant de la même phrase : « Pierre doit venir ». 1a. « Pierre doit venir puisque X l'y oblige / l'exige. » L'interprétation d'obligation est attribuée quand « nous postulerons que la 'source' de l'obligation est un être animé » (1979 : 99). Alors que dans l'exemple « Pierre doit venir puisque les circonstances l'y obligent / l'exigent », nous aurons la nécessité, car l'obligation se fait par « la forme d'un syntagme inanimé » (1979 : 100). Charaudeau abonde dans le même sens et souligne que : *Une même marque peut recouvrir différents sens, selon les particularités du contexte dans lequel elle se trouve* » (Charaudeau, 1992 : 573).

Ainsi, pour le même verbe *devoir* Charaudeau propose cinq différentes valeurs que sont :

- Obligation personnelle
- Obligation externe
- Supposition
- Discours rapporté de manière indirecte

- Suggestion

Dans la première valeur, le sujet parlant prend lui-même l'initiative d'aider autrui, il est responsable lui-même de son acte, voilà pourquoi il parle d'une obligation personnelle ou d'une « obligation interne ». En outre, c'est un « acte élocutif » d'après l'appellation de Charaudeau, étant donné qu'il n'y a pas d'interlocuteur qui est en communication avec l'énonciateur, il est tout seul. La deuxième, comme son nom l'indique, est une obligation ou une probabilité où le sujet parlant se positionne sous les modalités délocutives selon Charaudeau. Par ailleurs, la valeur de l'énoncé cité dépend d'autres facteurs cotextuels. Une obligation interne imposée par des facteurs qui ne dépendent pas du locuteur. Pour la troisième valeur, il est aisé de voir une hypothèse faite de la part de l'énonciateur, qui met en évidence la valeur de supposition ou l'expression d'une « conjecture » du verbe modal devoir. Pour la quatrième, il ne s'agit ni d'une auto-obligation, ni d'une obligation externe proprement dite. Cela dit, nous remarquons une obligation imposée par une tierce personne, alors que celui qui la rapporte n'est qu'un médiateur du savoir. Outre ces quatre valeurs de devoir, il faut ajouter celle de la « suggestion » appliquée à l'interlocuteur au mode conditionnel. Charadeau (1992 : 607) explique que l'obligation interne « ne dépend que du locuteur, et repose sur des contraintes » Ainsi, dans le premier cas, quand le locuteur « justifie son projet de faire, au nom d'une valeur éthique comme dans l'exemple suivant, il s'agira d'un « ordre moral » : 'Je dois voter dimanche parce que je suis un bon citoyen.' Dans le deuxième cas, « le locuteur justifie son projet de faire, au nom d'une valeur pragmatique » avec l'exemple : 'Je dois partir tôt pour arriver tôt.' Quant à l'obligation externe, elle ne dépend pas du locuteur mais d'un autre qui a le pouvoir pour donner un ordre au locuteur ('Injonction') : 'Je dois partir parce que j'en ai

reçu l'ordre.' Ici, l'interlocuteur n'est pas impliqué et il est le témoin de 'l'Obligation' exprimée par le locuteur

Dendale (1994 : 25) met en relief le fait que les grammaires françaises, contrairement à des grammaires anglaises, associent seulement « la valeur de probabilité au verbe devoir et pas celle de certitude, autrement dit, dans la plupart des études françaises, la valeur de devoir se révèle limitée vers le haut au niveau de la valeur de probabilité » (1994 : 25). En dépit de la valeur de devoir en termes de jugements sur la fiabilité de l'information ou d'attitude du locuteur vis-à-vis de ce qu'il dit, il Dendale justifie qu'il vaut mieux y ajouter le modal devoir qui peut également être décrit en termes évidentiels, c'est-à-dire en termes d'opérations de création d'information. Pour l'auteur, ce qui frappe dans les descriptions de l'équivalent anglais de devoir, le verbe modal *must*, est le fait que le nombre de qualifications modales s'étend largement au-delà de la triade probabilité, vraisemblance, (quasi-) certitude, à toute une série de méta-prédicats souvent eux-mêmes modalisés : quasi-certitude, certitude relative, certitude, certitude absolue, nécessité logique ou nécessité analytique et que les qualifications de type évidentiel sont bien représentés et fort diversifiées. Dendale, par rapport aux autres linguistes que nous avons cités ne considère pas le verbe devoir en tant qu'un verbe modal mais en tant qu'un évidentiel. C'est-à-dire que ce verbe pourrait montrer l'existence ou bien la source de l'énoncé.

Pour ce qui concerne Kronning (1996 : 19), dans une perspective cognitive, le modal devoir n'est ni homonymique, ni monosémique mais polysémique. C'est sur cette polysémie que l'auteur insiste dans l'étude de devoir. Nous verrons chez Kronning d'abord un classement fondamental pour le verbe devoir dans lequel il le place pour trois types de modalités différentes : déontique, aléthique et épistémique. *Devoir* est utilisé dans le but d'exprimer une obligation dans la modalité déontique ; une nécessité dans

la modalité aléthique, et enfin une probabilité dans la modalité épistémique. Outre les valeurs du modal devoir telles que « nécessité », « obligation », « ordre », « suggestion », « reproche », « regret », « interdiction », etc. Il serait convenable alors d'affirmer que lorsqu'il s'agit du verbe modal devoir, les modalités aléthiques ont affaire avec la personne et le temps comme éléments grammaticaux ; quant aux modalités épistémiques, l'intonation et la « queue de phrase » sont perceptibles et enfin pour les modalités déontiques c'est la personne, le temps, la négation, la forme de phrase et le complément circonstanciel qui apparaissent.

6.3.2. Le modal pouvoir

Pottier (1976 : 39) souligne l'importance de certaines expressions pour exprimer la modalité. Selon lui, dans tout message, le JE formule un propos à l'adresse d'un TU » Dans son article, tout en étant conscient du fait que l'on recourt à l'expression de la subjectivité, il met l'accent sur les concepts de /DEVOIR/, /POUVOIR/, /SAVOIR/ et /VOULOIR/. Pour le verbe pouvoir, il met en valeur également une certaine polysémie. La forme personnelle correspond à deux effets de sens. L'auteur a étudié la même phrase dans le (a) et le (b) :

(a) 'Je peux y aller seul' : « J'en suis capable, physiquement, par moi-même. »

(b) 'Je peux y aller seul' : « On me donne la permission », dépendance d'autrui. Une fois de plus, nous sommes devant la polysémie de toute une phrase ou tout un énoncé. À partir du même énoncé, nous avons deux lectures différentes avec les valeurs de capacité et de permission respectivement.

(c) 'Il pouvait être quatre heures.' : « Il était peut-être quatre heures. »

'Je peux m'être mal exprimé.'

'Je peux m'être trompé.'

Partant de ces exemples, Pottier fait le bilan suivant :

(a) /POSSIBILITÉ INTERNE/

(b) /POSSIBILITÉ EXTERNE/

(c) /POSSIBILITÉ/ neutre

Pour les 3 exemples qui se trouvent dans (c), la valeur de possibilité est accentuée.

Fuchs et Guimier (1989 :213) montrent que le fait que pouvoir manifeste plusieurs sens différents et que les valeurs modales du pouvoir ne sont pas aisées à discerner, le contexte joue un rôle crucial pour une interprétation complète et exacte. À la lumière de cette polysémie, les différents sens du *pouvoir* peuvent être présentés avec des exemples donnés par Catherine Fuchs et Claude Guimier (1989 : 216) comme ci-dessous :

- faire : "Il peut le faire / Il le peut. "
- certain : " [...] on lui prend les clés, et les Allemands peuvent s'emparer de la somme exigée. "
- possibilité pure : "Jean peut travailler en ce moment. "
- capacité "Jean peut traverser la Manche à la nage. "
- permission : "Jean peut aller au cinéma ce soir s'il le veut. "
- permission accordée : "Tu peux sortir maintenant. "
- légitimation : "Il peut bien être grognon, après ce qu'on lui a fait ! "
- hypothèse / concession : "Tu peux toujours essayer de me rattraper, tu n'y arriveras pas ! "

Barbet (2012 : 50) attire l'attention, comme la plupart des linguistes, sur le contexte d'emploi du verbe modal *pouvoir*. Nous remarquons chez l'auteur trois sous catégories :

SUJET-POSSIBILITE-VERBE POSSIBILITE! [SUJET-VERBE]**- Interprétations radicales**

(1) ‘En quittant son domicile Dupont n’était pas mort, il pouvait même marcher tant bien que mal- le docteur était forcé de le signaler, pour ne pas être contredit par la gouvernante.’

(2) ‘La vieille a demandé si elle pouvait téléphoner. Bien sûr qu’elle pouvait ; le patron lui a indiqué l’appareil accroché au mur.’

(3) ‘Elle finit par convaincre l’obstination de l’avocat et se retrouve bientôt dans la rue avec le sentiment fort agréable de pouvoir dépenser sans compter et échafauder tous les projets qu’elle voudrait.’ (Christie, *Le Train bleu*, 1991). Selon Barbet, dans le premier exemple, l’origine de la possibilité réside dans les qualités inhérentes au sujet » ; dans le deuxième, elle correspond à un être animé humain ou à des lois sociales ou éthiques et dans le dernier, elle demeure dans les conditions matérielles extérieures au sujet. (Barbet, 2012 : 50)

- Interprétation épistémiques

Barbet (2012 : 51) part de l’exemple : ‘D’ailleurs, comme, au bout du compte, une affaire pour laquelle se dérangeaient vingt-cinq ou trente citoyens pouvait et même devait être une affaire importante, il ordonna que ceux qui désiraient lui parler fussent introduits’ pour souligner que le lien entre évidentialité inférentielle et modalité épistémique ; pourtant elle note également que le locuteur semble poser une éventualité avec pouvoir ou une probabilité avec devoir.

- Interprétations épistémiques subjectives et objectives

Il peut pleuvoir demain (Papafragou, 2006 : 1691). Dans sa lecture subjective, cet exemple exprime l’avis de quelqu’un qui raisonne sur la base d’indices

personnels tandis que dans sa lecture objective, cet énoncé sert à formuler une conclusion basée sur des données scientifiques et des mesures. Lorsque cet énoncé est subjectif, cela se considère par sa faillibilité et son incomplétude ; quand il est objectif, il se caractérise par sa fiabilité et sa complétude. Barbet suggère que ce n'est pas tant la fiabilité des indices qui provoque une lecture objective ou subjective que le caractère partagé ou non de ces indices. En effet, un modal épistémique sera interprété comme objectif si et seulement si ces indices sont partagés, peu importe leur fiabilité.

6.3.3. Le modal vouloir

Selon Cotte (2002 : 9), la volonté est une visée confirmée. Celui qui veut ne se contente pas d'envisager favorablement, de se projeter en pensée, d'aimer une idée, d'avoir des velléités, des envies, des besoins ; il a décidé d'avoir, d'être, de faire ce qu'il désire (ou, moins typiquement, ce qu'il doit) et il est prêt à faire ce qui est nécessaire pour cela. L'objet dont la visée est confirmée est ce qu'on appelle habituellement un «but ». Parfois il suffit de déclarer sa décision ou son désir pour l'atteindre : un ordre par exemple. Une volonté peut s'expliquer par un besoin ou un désir mais l'inverse est impossible : Je veux cette femme parce que je la désire / * Je désire cette femme parce que je la veux

L'auteur renseigne que la volonté détermine donc fortement un procès à venir et elle succède à un premier donné comme le possible et le nécessaire. Le verbe vouloir exprime une volonté, une attitude envers un objet où s'expriment aussi ce qui dans le sujet est le plus intime et le plus secret : le besoin, l'envie, le désir, le libre arbitre, qui confirme la visée et engage la responsabilité, (Cotte 2002 :10). Le désir, si peut être inconscient ; la volonté, née d'une décision, ne l'est pas et il est absurde, dans des conditions typiques, de dire d'un tiers : Il veut mais il ne le sait pas ; de façon générale le sujet qui veut est conscient de son désir et de sa décision qu'il peut garder secrète. Ainsi orientée vers le sujet, Cotte (2002 :14) affirme que « La volonté est grammaticalement

«intraprédicative ». Le possible et le nécessaire sont différents. La volonté suppose un sujet animé, ils ne sont pas sensibles au sujet et concernent des référents inanimés aussi bien qu'animés.

Ils ne constituent pas des attitudes et n'expriment rien en eux-mêmes de ce qui travaille le sujet ; ils reposent parfois sur une propriété ou sur une compulsion mais cela ne fait pas partie de leur définition, qui est abstraite. La volonté est d'abord une décision et un engagement de chaque instant qui met en jeu le libre arbitre et la responsabilité : le désir ou le besoin la motive sans la causer automatiquement. La volonté ne naît pas d'une inférence logique mais d'une décision personnelle ; quant aux tiers, ils la rapportent seulement.

6.4. Les modaux en fongbè

En fongbè comme dans les autres langues Gbè, il y a des verbes et des morphèmes qui permettent les modalités. Ces verbes sont au nombre de trois et les morphèmes sont au total quatre.

6.4.1. Les verbes de modalisation

Il existe en fongbè trois verbes de modalisation qui expriment divers jugements en fonction du contexte dans lequel ils sont employés. Plusieurs différences permettent de les distinguer. Même si ces verbes ne peuvent pas en soi constituer un événement, deux parmi ces verbes modaux peuvent apparaître néanmoins seuls comme prédicats. Il s'agit de sixú (pouvoir) et de jóló (vouloir). Le troisième verbe de modalisation est dǒ ná (devoir). Son usage oblige la présence d'un autre verbe à lui relié.

6.4.1.1. Le verbe pouvoir: 'sixú'

Ce verbe de modalisation traduit principalement la capacité ou l'habileté de quelqu'un de pouvoir exécuter une tâche ou mener une action concrète. Il apparaît sans contexte (230 a) et avec contexte (230 b). Dans un contexte exigeant la négation, il existe un marqueur de négation qui apparaît toujours à

gauche du verbe (230 c). Les exemples suivants illustrent les différentes utilisations du verbe 'sìxú' (pouvoir)

(230)

a) Kɔkú sìxú

/Kokou/pouvoir/

"Kokou peut"

b) Kɔkú sìxú gbɛ àsibá

/Kokou/pouvoir/refuser/Assiba/

"Kokou peut divorcer avec Assiba"

c) Kɔkú má sìxú yì

/Kokou/nég./pouvoir/partir/

"Kokou ne peut pas partir"

6.4.1.2. Le verbe vouloir: 'jóló'

Le verbe vouloir "jóló" peut être employé seul comme prédicat (231 a). Il peut exprimer une volonté, une intention ou un désir. Le sujet parlant peut exprimer sa propre volonté ou intention (231 b.) ou celle de quelqu'un d'autre l'ayant voulu lui-même (231 c.). Mais le sujet peut aussi avoir que son intention, son désir se fasse par un autre sujet, ce qui renvoie au subjonctif (232 a.), c'est-à-dire que le souhait du locuteur par rapport à un événement futur; cette même intention du sujet parlant peut être conditionné par l'éventualité qu'un autre sujet ait la même intention pour qu'elle se réalise (232 b). Dans ce cas, c'est le morphème de l'éventualité "ní" qui intervient dans l'énoncé. Nous reviendrons plus largement sur l'usage de ce morphème. Dans un contexte précis, la volonté du sujet n'est pas encore accomplie et est projetée dans le futur. C'est pour cette raison que dans les énoncés où ce verbe est employé, le morphème de l'irréalis "ná" apparaît.

(231)

a) Kɔ́kú jóló

/Kokou/vouloir/

"Kokou veut"

b) Un jóló ná wá xwégbè

/Ips/vouloir/arriver/maison

"Je veux venir à la maison"

b) Kɔ́kú jóló ná wá xwégbè

/Kokou/vouloir/arriver/maison

"Kokou veut venir à la maison"

(232)

a) Un jóló dè ví tòn ní jìhàn

/Ips/vouloir/enfant/adj.poss./subj./chanter/

Je veux que son enfant chante

b) Kòkú jóló dè ví tòn ní jìhàn

/Kokou/vouloir/enfant/adj.poss./subj./chanter/

Kokou veut que son enfant chante

6.4.1.3. Le verbe devoir "dóná"

Le verbe de modalisation "dóná" (devoir) exprime une obligation factuelle de la part du sujet (233 a) qui dans certains contextes devient un devoir (233 b) ou même parfois un droit (233 c). Cette obligation devient une interdiction dans une assertion négative (233 d).

(233)

a) Jézù dóná kú bó fɔn

/Jésus devoir/mourir/ressusciter/

"Jésus doit mourir et ressusciter"

b) Kɔkú dóná wá xwégbè

/Kokou/devoir/venir/maison/

"Kokou doit venir à la maison"

c) Kɔkú dóná yì wémaxɔmɛ

/Kokou/devoir/aller/école/

"Kokou doit aller à l'école"

d) Kɔkú dóná wá xwégbè ǎ

/Kokou/devoir/venir/maison/nég./

"Kokou ne doit pas venir à la maison"

6.4.2. Les morphèmes modaux en fongbè

En fongbè, outre les trois verbes qui entraînent les modalités, il existe quatre morphèmes qui apparaissent entre le sujet et le verbe et impliquent sur la phrase l'idée d'une injonction. Autrement dit, ces morphèmes transforment la phrase en une injonction. C'est ce que Hounkpatin (1985 :119) montrait quand il écrivait sur ces quatre modalités : *Elles portent toutes la marque de l'injonctif, puisqu'aussi bien l'optatif que le permissif, comportent les caractéristiques sémantiques principales d'un ordre poli ou atténué (Hounkpatin, 1985 :119).*

Il s'agit des morphèmes : ní 'injoncteur' ; bó 'avoir la permission de' ; ló 'avoir intérêt à' et "vé" (néanmoins).

Pour ce qui concerne les propriétés sémantiques de chacun de ces verbes Avolonto (1992 :43) soutient que le rôle de ní 'injoncteur' est de donner le sens d'un ordre à la phrase. Il faut préciser que l'utilisation de ce morphème minimise la présence de l'exécutant de l'ordre (234 a). Il est considéré comme absent. L'ordre doit être ainsi transmis à ce dernier (234 b).

(234)

a) Kɔkú ní nyà nǔ

/Kokou/injoncteur/faire lessive/chose/

"Que Kokou fasse la lessive"

b) yè dɔ̃ Kɔkú ní nyà nǔ

/3.impers./dire/injoncteur/faire lessive/chose/

"Il est demandé que Kokou fasse la lessive"

Par ailleurs, ní peut apparaître avec tous les sujets comme on peut le remarquer dans l'illustration suivante :

(235)

a) un dɔ̃ Kɔkú ní wá

/1ps./dire/injoncteur/venir/

"J'ai demandé que Kokou vienne"

b) à dɔ̃ Kɔkú ní wá

/2ps./dire/injoncteur/venir/

"Tu as demandé que Kokou vienne"

c) é dɔ̃ Kɔkú ní wá

/3ps./dire/injoncteur/venir/

"Il a demandé que Kokou vienne"

d) mǐ dɔ̃ Kɔkú ní wá

/1ps./dire/injoncteur/venir/

"Nous avons demandé que Kokou vienne"

e) mì dɔ̃ Kɔkú ní wá

/2ps./dire/injoncteur/venir/

"Vous avez demandé que Kokou vienne"

f) yě d̥ Kɔ́kú ní wá

/3ps./dire/injoncteur/venir/

Ils ont demandé que Kokou vienne

Les trois autres morphèmes en l'occurrence ; bó 'avoir la permission de' ; ló 'avoir intérêt à' et vé 'néanmoins' sont des adverbes injonctifs et n'apparaissent dans une injonction que dans le contexte de la deuxième personne.

(236)

a) mì ló nyà nǔ

/Kokou/avoir intérêt à/faire lessive/chose/

"Vous avez intérêt à faire la lessive"

b) mi bó nyà nǔ

/Kokou/avoir la permission de/faire lessive/chose/

"Il vous est permis de faire la lessive"

c) mi vé nyà nǔ

/Kokou/néanmoins/faire lessive/chose/

"Faites quand même la lessive"

On constate que chacun des énoncés exprime à sa façon l'ordre ou l'injonction. Les injonctions au niveau de ces énoncés sont nuancées par les particules modales.

6.4.2.1. Les possibilités de combinaison des morphèmes modaux

En fongbè, les morphèmes modaux se combinent entre eux pour exprimer l'injonction. Mais il faut préciser que ces possibilités de combinaison se réalisent exclusivement avec l'injoncteur ní autour duquel s'associent les trois autres morphèmes. Dans les énoncés suivants, nous allons illustrer ces combinaisons en expliquant leur sens.

6.5.1. ‘L’injoncteur’ ní avec le morphème bó ‘avoir la permission de’

Les énoncés dans lesquels, nous avons ce type de combinaison renvoient à l’idée de permission donnée suite à une requête du sujet ou de quelqu’un d’autre en sa faveur.

(237)

a) Kɔkú ní bó nyá nǔ

/Kokou/injoncteur/avoir la permission de/faire lessive/chose/

"Que Kokou fasse la lessive (la permission lui est accordée)"

b) Kɔkú ní bó yì glèmè

/Kokou/injoncteur/avoir la permission de/partir/champ/

"Que Kokou aille au champ (la permission lui est donnée)"

c) Kɔkú ní bó jì hàn

/Kokou/injoncteur/avoir la permission de/chanter/chanson/

"Que Kokou chante (la permission lui est donnée)"

6.4.2.2. ‘L’injoncteur’ ní avec le morphème ló ‘avoir intérêt à’

La combinaison de ‘L’injoncteur’ ní avec le morphème ló ‘avoir intérêt à’ renvoie à l’idée d’un ordre atténué par la permission. Dans le cas où l’ordre ne serait pas exécuté, la conséquence ou l’inconvénient ne viendrait pas du locuteur mais d’une source extérieure, comme le témoignent les énoncés suivants :

(238)

a) Kɔkú ní ló sè tó nú

/Kokou/injoncteur/avoir intérêt à/entendre/oreille/chose/

"Que Kokou soit obéissant (Il a intérêt à l’être)"

b) Kòkú ní ló w’azó

/Kokou/injoncteur/avoir intérêt à/faire/travail/

"Que Kokou travaille (il a intérêt à le faire)"

c) Asìbá ní ló jì vǐ

/Assiba/injoncteur/avoir intérêt à/naître/enfant/

"Que Assiba enfante (elle a intérêt à le faire)"

Dans l'illustration (238 a) et (238 b), il est demandé d'une part à Kokou d'être obéissant et d'autre part d'être travailleur. De toute évidence, s'il n'exécute pas, il sera soumis à des répercussions non pas de la part du locuteur, mais d'une autre source extérieure qui n'est pas indiquée dans les énoncés. De la même manière, l'énoncé (238 c) met Assiba devant sa responsabilité de tomber enceinte afin d'enfanter. Au cas où elle continuerait à avoir la difficulté de tomber enceinte, la conséquence ne viendrait pas du locuteur mais sans doute de son époux ou son conjoint qui risque de la quitter.

6.4.2.3. 'L'injoncteur' ní avec le morphème vé 'néanmoins'

Les énoncés dans lesquels l'injoncteur' ní est combiné avec le morphème vé 'néanmoins' permettent au locuteur d'exprimer, de maintenir ou de restaurer son autorité. Cette combinaison n'exprime pas un ordre radical, mais le destinataire dans ce système de communication n'a aucun droit de contester l'ordre donné. C'est ce que nous allons découvrir dans l'illustration (234):

(239)

a) Kɔkú ní vé jè kolì

/Kokou/injoncteur/néanmoins/se mettre/genou/

"Que Kokou se mette néanmoins à genou"

b) Kɔkú ní vé wá fí

/Kokou/injoncteur/néanmoins/venir/ici/

"Que Kokou vienne néanmoins ici"

c) Kɔkú ní vé xà yèwhè

/Kokou/injoncteur/néanmoins/réciter/prière/

"Que Kokou fasse néanmoins la prière"

Dans les trois énoncés qui forment cette illustration, le locuteur imprime à Kokou dans l'énoncé (239 a) l'ordre de se mettre à genou (malgré tout), il lui indique dans (239 b) de venir vers lui et dans (239 c), il lui demande de prier. En tout état de cause, le locuteur n'est pas catégorique dans ses ordres, mais aucune possibilité n'est donnée à Kokou de contester ces ordres. Il doit donc les exécuter.

6.4.2.4. 'L'injoncteur' ní, indicateur de l'ordre dans l'énoncé

En fongbè, c'est l'injoncteur' ní qui indique l'ordre dans une phrase et les trois autres morphèmes modifient l'orientation de l'ordre. C'est pourquoi, il n'est pas permis de faire une construction dans laquelle les morphèmes 'bó' ; 'ló' et 'vé' se retrouve à gauche de l'injoncteur' ní.

(240)

a) Kɔ́kú bó ní nyá nũ

**/Kokou/avoir la permission de/ injoncteur /faire lessive/chose/*

b) Kɔ́kú bó ní yí glèmè

**/Kokou/avoir la permission de/injoncteur/partir/champ/*

c) Kòkú bó ní jí hán

**/Kokou/avoir la permission de/injoncteur/de/chanter/chanson/*

Il faut faire remarquer que dans cette illustration, nous avons permuté l'ordre entre 'bó' et 'ní' comme c'est présenté en (240). Nous remarquons que les énoncés perdent leur grammaticalité. Le morphème 'bó' ne peut donc pas précéder l'injoncteur 'ní' dans l'énoncé. Il en est de même pour les particules modales ló 'avoir intérêt à' et vé 'néanmoins'. Par ailleurs, dans la combinaison des morphèmes modaux, il n'est pas possible de mettre ensemble dans un même énoncé 'bó', 'ló' et 'vé'. Dans ce cas, les énoncés permettent aussi de leur sens et de leur grammaticalité. La combinaison des particules "bó", "ló" et "vé" n'est

pas attestée dans la langue. En définitive, c'est l'injoncteur 'ní' qui est l'indicateur de l'injonction. Les trois autres particules l'accompagnent et se positionnent toujours à sa droite pour orienter et modifier cet ordre. C'est fort de ce constat qu'Avolonto (1992 :49) propose un tableau dans lequel il présente les possibilités de combinaison des particules modales en fongbè.

Particules modales	ní	bó	ló	vé
ní ==>	/	+	+	+
bó ==>	-	/	-	-
ló ==>	-	-	/	-
vé ==>	-	-	-	/

Tableau 5 : Récapitulation des combinaisons des particules modales (Avolonto 1992 :49)

6.5. L'impératif en fongbè

Le mode impératif, comme nous l'avons indiqué exprime une commande, une injonction et parfois même une supplication. Il faut préciser qu'une phrase impérative relève du domaine irréel parce qu'elle n'est pas une assertion de quelque chose qui se passe ou s'est passé, mais elle montre plutôt que le locuteur souhaite vivement que quelque chose se passe et fait en sorte que le désir se réalise. L'élément le plus caractéristique de l'impératif dans les langues naturelles comme le fongbè, est l'absence d'un auxiliaire et l'utilisation uniquement d'un radical verbal.

(241)

a) ðù

/manger/

Mange !

b) wǎ

/venir/

Viens!

c) tón

/sortir/

Sors !

d) fón	e) yì
/se lever/	/partir/
Lève-toi !	Pars !

Quand il s'agit de marquer la deuxième personne du pluriel de l'impératif en fongbè, le nombre est marqué par l'utilisation d'un sujet lexical. Par conséquent, les énoncés qui l'expriment se confondent avec le mode indicatif. En termes clairs, du point de vue de la forme, il n'y a pas de différence entre la deuxième personne du pluriel du mode impératif et celle du de l'indicatif.

(241)

Impératif

a) mi d̀̀
/2ps//manger/
Mangez !

c) mi wá
/2ps/venir/
Venez !

Indicatif

b) mi d̀̀
/2ps/manger/
Vous avez mangé

d) mi wá
/2ps/venir/
Vous êtes venu

Comme, on peut le constater, il n'y a pas de différence apparente du point de vue de la forme entre les modes indicatif et impératif. Mais quand on analyse la structure des phrases, on s'aperçoit que le mode impératif utilise un morphème injoncteur non marqué. Il s'agit en réalité de la modalité 'ní' qui est sous-entendue dans les phrases imperatives.

(242)

a) mi d̀̀
/2ps/manger/
Mangez !

a') mì ní d̀̀
/2ps/injoncteur/manger/
(Il faut) que vous mangiez

b) mi wá

/2ps/venir/

Venez !

b') mi ní wá

/2ps/injoncteur/venir/

(Il faut) que vous veniez

c) mì tón

/2ps/sortir/

Sortez !

c') mì ní tón

/2ps/injoncteur/sortir/

(Il faut) que vous sortiez

Dans l'illustration (242 a, b et c), c'est l'impératif qui est utilisé, mais c'est la même forme qui est utilisée pour l'indicatif. Par contre, dans l'illustration (242a', b' et c'), il n'y a aucune confusion possible pouvant alterner le sens l'impératif et l'indicatif. Les énoncés prennent le caractère de l'injonction.

Conclusion

Dans cette thèse, nous avons abordé les catégories grammaticales temps, aspect et mode en fongbè. Une question fondamentale y a été posée : "Si le fongbè est une langue sans morphologie de temps, comment arrive t-il à exprimer le temps, l'aspect et le mode ? La réponse à cette question nous a amené à identifier d'autres questionnements de recherche et à formuler des objectifs à atteindre dans cette étude.

Dans le chapitre II consacré à la classification des verbes du fongbè par classe sémantique, nous avons argumenté qu'il existe deux grandes classes sémantiques de verbes dans cette langue que sont la classe sémantiques des verbes statifs et la classes sémantiques des verbes actifs. Dans un corpus composé de deux (200) verbes, nous avons orienté et classé chaque classe verbale avec ses propriétés sémantiques. Dans ce chapitre, nous avons montré que les verbes statifs sont ceux dont le contenu sémantique, c'est-à-dire que l'état des choses qu'ils expriment, n'établit aucun rapport sur leur limite. Par contre, les verbes actifs sont ceux dont le contenu sémantique se présente à trois niveaux fondamentaux :

- ✓ existence des limites vraisemblables, le début ou l'entrée dans l'action et la fin ou la sortie de l'action.
- ✓ l'atteinte de l'objectif est résolument fixée et constitue l'une des caractéristiques fortes de cette classe
- ✓ dans le lexème verbal de base, seule la fin de l'état des choses est canalisée. Le passage de la situation finale est un élément essentiellement obligatoire.

Dans le chapitre III, nous avons étudié l'aspect. Nous avons retenu au terme de notre analyse qu'il existe essentiellement deux classe aspectuelle que sont la classe de l'aspect inaccompli et la classe de l'aspect accompli. Trois

sous-classes fondamentales permettent de réaliser l'aspect inaccompli. D'abord, il y a la "sous-classe habituel" avec le morphème "nó" (habituel), ensuite la "sous-classe progressif" avec le focalisateur "dó...wè" (être en train de) et enfin la sous-classe continuatif avec la marque du continuatif "jè... jí" (commencer à). De la même manière, la classe de l'aspect accompli en fongbè se manifeste en une seule sous-classe. Il s'agit de la "sous-classe résultatif" avec le morphème résultatif "kó" (déjà) auquel on associe les verbes actifs. Les verbes statifs ne sont pas concernés par l'aspect accompli. Le chapitre IV, dans lequel, nous avons traité l'interprétation temporelle en fongbè, nous avons proposé une analyse fondée sur le principe de l'interprétation du temps logiques dont le temps permanent, le temps passé et le temps futur. Nous avons démontré que la lecture du temps présent se fait à partir des verbes statifs et le temps passé s'obtient grâce aux verbes actifs. Nous avons montré que l'interprétation du temps futur que nous avons appelé "la visée future" se fait en fongbè à partir du morphème de l'irréalis "ná" auquel on combine les verbes des deux classes verbales. Nous avons aussi fait une incursion au niveau de l'interprétation du temps dans les séries verbales. Nous retenons que l'interprétation du temps présent ou permanent ne se réalise pas avec la classe des verbes statifs, ce qui n'est pas le cas avec l'interprétation du temps passé au niveau des verbes actif. Il en est de même avec l'interprétation de la visée du futur qui ne se réalise uniquement avec les verbes actifs. Dans le chapitre V, nous avons traité des temporalités en fongbè. A ce niveau, nous nous sommes focalisé sur le système déictique pour montrer que le fongbè est une langue qui utilise, entre autres, deux adverbes fondamentaux pour exprimer la temporalité. Il s'agit de "égbè" qui équivaut en français à aujourd'hui et "sɔ" qui a une signification symétrique traduisible en français par 'hier' ou 'demain' selon le contexte dans lequel il est utilisé. De la même manière, d'autres adverbes temporels fonctionnent aussi comme les deux premiers dans une signification temporelle. Il s'agit de "dǐè", mɛ et "gbè". "dǐè" équivaut en français à "il y a". "mɛ" et "gbè" équivalent à "dans", et permettent

d'exprimer une action à venir. Ces trois morphèmes sont toujours précédés de la précision de l'intervalle de temps ou l'action sera produite. Nous avons consacré le chapitre VI à l'étude des verbes de modalisation et les morphèmes modaux en fongbè. Nous avons mis l'accent sur le fait qu'il y a trois verbes de modalisation qui expriment divers jugements en fonction du contexte dans lequel ils sont employés. Il s'agit de "sìxú" (pouvoir), de "jóló" (vouloir). Le troisième verbe de modalisation est "dó ná" (pouvoir). Son usage oblige la présence d'un autre verbe à lui relié. Par ailleurs, outre les trois verbes qui entraînent les modalités, il existe quatre morphèmes qui apparaissent entre le sujet et le verbe et la présence implique sur la phrase l'idée d'une injonction. Il s'agit des morphèmes : ní 'injoncteur' ; "bó" 'avoir la permission de' ; "ló" 'avoir intérêt à' et vé 'néanmoins'.

En définitive, dans cette thèse, il apparaît que les trois catégories temps aspect et mode sont fortement liées et ne peuvent se séparer l'une de l'autre; elles interagissent sur l'axe temporel de manière à situer et / ou à délimiter les événements, les mouvements, les actions; tout se déroule ainsi sur l'axe du temps. L'intrêt de cette étude est non seulement d'avoir apporté un plus valu aux travaux qui existent déjà sur la grammaire du fongbè, mais aussi et surtout, il propose une autre appréhension sur le temps, l'aspect et le mode.

Références bibliographiques

AIKHENVALD, A.Y. & DIXON, R. M.W. 2001, "Areal Diffusion and Genetic Inheritance: Problems", in *Comparative Linguistics*, Oxford, University Press, 256-289.

AKOHA, A. B. 2010, *Syntaxe et Lexicologie du Fon-Gbe*. Paris : L'Harmattan.

AKOHA, A. B. 1980, *Quelques éléments d'une grammaire du fon-gbè*. Thèse pour le doctorat de troisième cycle de linguistique, Paris III, Université de Sorbonne Nouvelle.

MARTINET A. 1985. *Syntaxe générale*, Paris : Armand Colin.

ARCHAIMBAULT, S. 1999, "Grammaires du slavon et du russe", in *Colombat, Bernard (dir.) ... Préhistoire de l'aspect verbal, L'émergence de la notion dans les grammaires russes*, Paris, CNRS, 401-429.

AVOLONTO, A. B. 1992. *De l'étude sémantico-syntaxique des marqueurs préverbaux à la structure de la phrase en fongbè*. Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec.

BALLY, C. 1965. *Linguistique générale et linguistique française*. 4e édition, revue et corrigée, Berne, Francke.

BENVENISTE, E. 1974, *Problème de linguistique générale*. Vol.2. Paris : Gallimard.

BENVENISTE E. 1966, *Problèmes de linguistique générale*.T1, Paris : Gallimard.

Bergson. A. 1989. *Dans l'histoire de la pensée occidentale*. Vrin : PUF.

BICKEL, B. 1995, "Aspect, Mood, and Time in Belhare: Studies in the Semantics Pragmatics Interface in a Himalayan Language", Zürich: ASASVerlag. PhD dissertation, University of Zürich.

BINNICK, R. 1976, "How Aspect Languages Get Tense", in *Papers from the Parasession on Diachronic Syntax*, Chicago, Linguistic Society, 40- 49. 529.

BINNICK, R. 1976. *Pragmatic Theory of Tense and Aspect*, Toronto: University of Toronto.

BINNICK, R. 1991, *Time and the Verb: A Guide to Tense and Aspect*, New York and Oxford: Oxford University Press.

BLOOMFIELD, L. 1933, *Language*, New York: Holt, Rinehart & Winston

BONNARD, H. : 1997, *La grammaire française à l'usage de tous* : Ed. Magnard.

BREU W, 1985, "Handlungsgrenzen als Grunlage der verbalklassifikation", in *W. Lehfeldt*, Ed. Slavistische Linguistik.

BREU, W. 1988, "Resultativität, Perfekt und die Gliederung der Aspectdimension", in *J. Raecke*. Ed. Slavistische Linguistik.

BREU, W. 1991, "Zur frage des vverbalaspekts im Italienischen und Italoabanischen", in *Birken-Silverman*, Mannheim.

Brugmann E. 1983. Temps et Récit, l'intrigue et le récit historique. TRI : Seuil.

CAPO, H. B. C. 1977, *Etude phonologique comparée du wacigbè et du gengbè*. Thèse de doctorat, Cotonou, Université Nationale du Bénin.

CENTRE NATIONAL DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE. 2011. *Alphabet des langues nationales*, 6ème éd. Cotonou, CENALA.

CHARAUDEAU, P. 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette Éducation, 927 pages.

COMMISSION NATIONALE DE LINGUISTIQUE DU BENIN. 2003, *Atlas et études sociolinguistiques du Bénin*, Cotonou, CENALA.

COMRIE, B.1985, *Tense*, Cambridge : University Press.

COHEN, D. 1989, *L'aspect verbal*. Paris : PUF.

CONFAIS, J-P. 1995, *Temps, mode, aspect*. Presses universitaires du Mirail.

COQUET, J-C. 1997, *La quête du sens. Le langage en question*, Paris : PUF.

CRUZ, da M. 1993, *Les constructions sérielles du fongbe : approches sémantiques et syntaxiques*. Thèse de Ph.D. Canada, Université du Québec.

CRUZ, da M. & Avolonto, A. 1993, "Un cas d'harmonie vocalique en Fongbè", in *Aspects de la grammaire du Fongbè. Etudes de phonologie, de syntaxe, et de sémantique*, Paris, 29-47.

CRUZ da M. 2002, "Des processus phonologique dans l'harmonie du pronom objet en ajagbè," in *Etude gbè*, n°1, Bénin, 57-70.

DAHL, Ö. 1985, *Tense and Aspect Systems*, Basil Blackwell: New York & Oxford.

DAHL, Ö. 2000. "The tense-aspect systems of European languages in a typological perspective", in *Tense and Aspect in the Languages of Europe. Empirical Approaches to Language Typology*, Berlin & New York, 3-25.

DELPLANQUE, A. 1998, "Le mythe des séries verbales", in *Faits de langue* 11-12, Les langues d'Afrique subsaharienne, 231-250.

DELPLANQUE, A. 1986, *La langue dagara: essai de sémiologie linguistique. Doctorat d'Etat*. France : Université de Paris VII.

DELPLANQUE, A. : 1986 b, "Le syntagme verbal en dagara", in *Afrique et langue* 26, Paris, l'Harmattan, 237-258.

DECHAINED, R-M. 1991, *Bare sentence, proceeding of SALT1*. Thèse de doctorat, Etats-Unis, Cornell University.

DECHAINED, R-M. 1993, "Serial verb constructions", in *Syntax, Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, vol. 1.

DENDALE, P. 1994, "Devoir épistémique, marqueur modal ou évidentiel ? ", in *Langue française* 102, Paris, 24-40

DO-HURINVILLE D, 2005, "L'absence de marqueur (zéro) et la présence de marqueurs en vietnamien", in *Bulletin d'Arch'Asie*, Volume 1, numéro 2, Association Arch'Asie, 24-44.

DO-HURINVILLE D. 2006, "Étude de ðã et ðang. Ordre des procès et localisation temporelle en vietnamien. Comparaison avec le français", in *Temporalité : typologie et acquisition, programme de la fédération typologie et universaux linguistiques du CNRS*, Université Paris 8. 213-246.

DOWTY D. R. 1986b, "The effects of aspectual class on the temporal structure of discourse", in *semantics or pragmatics ?*, Linguistics and Philosophy, 37-62.

DRESSLER W. 1968, *Studien zur verbalen Pluralität*, Iterativum, Distributivum.

Dubois, J. et al. 2001. *Dictionnaire de linguistique*. Paris, Larousse-Bordas, 514 pages.

Dubois, J. 1968, *Grammaire structurale du français : le verbe*, Coll. Langue et langage, Paris, Larousse, 216 pages.

Ducrot, O. 1995, *Nouveau Dictionnaire Encyclopédique des Sciences du Langage*, Éd. du Seuil.

FILLMORE C. 1968, "The case for case", in *Universals*, Ed., Linguistic Theory, 1-88.

FILLMORE C. 1976, "Topics in lexical semantics", in *I. U. PRESS*, Ed., Current Issues in Linguistic Theory, 76-138.

FILLMORE C. 1982, Frame Semantics, in *H. P. CO*, Ed., Linguistics in the morning calm, 111-137.

FONTENELLE, T. 2009, "Sémantique des cadres et lexicographie", in *Lexique*, 162-177.

FUCHS, C. 1989, *Modalité et interprétation : l'exemple de pouvoir*. Paris : Larousse.

FUCHS, C. 1989, "L'opérateur pouvoir : valeurs, interprétations, reformulations", in *Langue française* 84, Paris, 83-93.

GBETO, F. 1995, "Quelques aspects comparatifs et diachroniques de la tonologie du gbe", in *Afrika und Übersee* 78, 73-99.

GBETO, F. 1997b, "Assimilation du pronom substitutif en Gbe et phénomènes apparentes revisités", in *Afrikanistische Arbeitspapiere* 49. Köln: Institut für Afrikanistik, University of Köln, 105- 132

GBETO, F. 2007, "La participation des consonnes comme unités porteuses de ton en kotafon, dialecte Gbe du Sub-Bénin", in *The Journal of West African languages*, volume XXXIII Number 2.

GIVÒN, T. 1991, "Serials verbs and the mental reality of 'event': Grammatical vs. cognitive packaging", in *Traugott and Heine* (éds.), 81-128.

GOSELIN, D. 2010, *Les modalités en français. La validation des représentations*. Amsterdam : Rodopi.

GUEDOU, G. A. G. 1985, *Xó et gbè, langage et culture chez les Fon (Bénin). Langues et cultures africaines*, Thèse de Doctorat. France, Université Paris IV.

GREENBERG, J. 1963, *Languages of Africa*. Stanford : University press.

HOUNKPATIN, B. 1985, *Le verbal et la syntaxe verbale du Fon-gbe parlé à Massè*. Thèse de doctorat de troisième cycle. France, Paris.

HOUNNOU, C. 2012, *Temps grammatical et temporalité en fongbè*. Mémoire de maîtrise. Bénin, Université d'Abomey-Calavi.

KINYALOLO, K. K. W. 1991, *Syntactic dependencies and the spec-head agreement hypothesis in Kilega*. Ph.D, UCLA.

KÖNIG CH. 1993, "Aspecky im Maa", in *Afrikanistische Monographien*. Institut für Afrikanistik, Universität zu Köln.

KRONNING, H. 1996, *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal devoir*. Uppsala-Stockholm : Almqvist & Wiksell International.

LEFEBVRE, C. 1991, "Take serials verb construction", in *Fon in Serial verbs: grammatical, comparative and cognitive approaches*, vol 8, 37-78.

Le PETIT ROBERT. 2014, "*Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, nouvelle édition millésime*". Paris, 237 pages.

LE QUERLER, N. 1996, *Typologie des modalités*. Caen : Presses Universitaires.

LE QUERLER, N. 2004, "La place du verbe modal « pouvoir » dans une typologie des modalités", in *Cahiers Chronos*, vol 8, 17-32.

LERAT P. 2002, "Qu'est-ce que le verbe spécialisé ?" le cas du droit, in *Cahiers de Lexicologie* 80, 201-211.

L'HOMME M. 1998, "Le statut du verbe en langue de spécialité et sa description lexicographique", in *Cahiers de lexicologie* 73, 61-84.

L'HOMME M. 2003, "Capturing the lexical structure" in *special subject fields with verbs and verbal derivatives a model for specialized lexicography*. IJL, 16(4), 403-422.

L'HOMME M. 2009. *Le DiCoInfo. Dictionnaire fondamental de l'informatique et de l'Internet*. Rapport interne, Observatoire de linguistique Sens-Texte (OLST).

L'HOMME M. 2012. Le verbe terminologique un portrait de travaux récent, in *Congrès Mondial de Linguistique Française, CMLF*, 93-107.

L'HOMME M. & BODSON C. 1997. "Modèle de description des verbes specialises combinant base de connaissances et hypertexte", in *Congrès international de terminologie, San Sebastian, Espagne*, 381-398.

MARTINET, A. 1985. *Syntaxe générale*, Paris : Colin.

Mascherin, L., 2007. *Analyse morphosémantique de l'aspectuo-temporalité en français : le cas du préfixe RE*, Thèse de doctorat. France, Université Nancy 2.

MEILLET, A. 1906. "Etat actuel des études de linguistique générale" in *Linguistique historique et linguistique générale*, 1921, Paris, Champion.

Merleau-Ponty, M. 1945. *Phénoménologie de la perception*. Paris : Gallimard, NRF, 531 pages.

- Neveu, F. 2004, *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin, 316 pages.
- Neveu, F. 2007, *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin, 390 pages.
- PAPAFRAGOU, A. 2006, *Modality: Issues in the Semantics-Pragmatics Interface*. Amsterdam/New York : Elsevier Science.
- PORTNER, P. 2009, *Modality*. Oxford : University Press, 270 pages.
- POTTIER, B. et al. 1974. *Linguistique générale : théorie et description*, Paris : Klincksieck.
- REICHENBACH, H.: 1947, *Elements of symbolic logic*, New York : Free Press.
- RICOEUR, P. 1983. *Temps et récit, Tome I : L'intrigue et le récit historique*, Paris : Seuil.
- RICOEUR, P. 1984. *Temps et récit, Tome II : La configuration du temps dans le récit de fiction*, Paris : Seuil.
- RIEGEL, M. 1999. "Sémantique linguistique et cognition. Pour une conception réaliste de la signification linguistique", in *Cognitio* 7, 51-72.
- SAMAIN, D. 1996. *Les rapports temporels, Villeneuve-d'Asc*, Presses universitaires du Septentrion.
- SAMBIENI, C. 2010, "Interaction de la sémantique lexicale verbale et la morphologie aspectuelle en biali, langue gur orientale, Bénin", in *Afrika und Übersee*, 231-258
- SAUSSURE, de F. 1995. *Cours de linguistique général*. Paris : Payot-Rivages.
- SASSE, H-J. 1991 a, "Aspecktsysteme", in *Arbeitspapier* (Neue Folge), Institut für sprachwissenschaft, Köln, 14, 1-36.
- SASSE, H-J 1991b, "Aspect and Aktionsart: a reconciliation", in *Belgian journal of Linguistics* 6, 31-44.

SUEUR, J.-P. 1979, "Une analyse sémantique des verbes devoir et pouvoir", in *Le Français Moderne*. 47, 97-120.

TELLIER C. 2008. *Verbes spécialisés en corpus médicale : une méthode de description pour la rédaction d'articles terminologiques*. Thèse de doctorat, Canada, Université de Montréal.

TESNIÈRE L. 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.

TOSSA, Z. C. 1998, "Phénomènes de contact de langues dans le parler bilingue fongbè français", in *Linx*. 38, 197-220.

Vendler, Z. 1967, "Verbs and Times", in *Philosophy*, New York, 97-121.

WANDJI T. O. L'HOMME M. & GRABAR N. 2013, "Discovering semantic frames for a contrastive study of verbs in medical corpora", in *Terminologie et intelligence artificielle (TIA)*, Villetaneuse.

WELMERS, W. E. 1973, *African Language Structures*. California : Berkeley University.

WILMET, M. 1997. *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve : Hachette et Duculot, 670 pages.

WILMET, M. 2000, Théorie grammaticale et description du français, in G. Antoine & B. Cerquiglini, *Histoire de la langue française 1945-2000*, Paris, CNRS Éditions, 883-905.

Table des matières

Sommaire.....	i
Dédicace	iii
Remerciements	iv
Abréviations	vi
Liste des tableaux	vii
Résumé	viii
Abstract.....	ix
SINSEXWENA	x
Introduction	1
CHAPITRE I : LES PRELIMINAIRES	4
1.1. Problématique.....	4
1.1.1. Hypothèses de recherche.....	5
1.1.2. Objectif général	5
1.1.3. Objectifs spécifiques	6
1.2. Cadre théorique	6
1.3. Démarche méthodologique	13
1.3.1. Cadre d'étude	13
1.3.2. Technique de collecte.....	14
1.3.2.1. Techniques qualitatives.....	14
1.3.2.2. L'observation	14
1.3.2.3. L'étude de cas	15
1.3.2.4. La recherche documentaire	15
1.3.3. Les techniques quantitatives	15
1.3.3.1. Le questionnaire	16
1.3.3.2. L'échantillonnage.....	16
1.3.4. Difficultés rencontrées	17
1.4. Rappel des données phonologiques et morphologiques du fongbè	18

1.4.1. Aperçu sur la structure syllabique.....	18
1.4.2. Les phonèmes.....	20
1.4.3. Problèmes d'interprétation phonologique	23
1.4.4. Combinatoire.....	26
1.4.5. Prosodie.....	28
1.4.6. L'amuïsement.....	32
1.4.6. L'amalgame.....	33
1.4.7. Changement de voyelle.....	34
1.5. Localisation et classification du fongbè.....	34
1.5.1. Localisation.....	34
1.5.2. Classification.....	35
1.6. Origine du fɔn-gbè et des Fɔnnù.....	36
CHAPITRE II : LES CLASSES SEMANTIQUES VERBALES EN FONGBE	38
2.1. La notion du verbe.....	38
2.1.1. Les critères morphologiques et sémantiques du verbe.....	38
2.1.2. Les approches linguistiques dédiées au verbe.....	40
2.1.3. Description du verbe dans les travaux de linguistique.....	41
2.1.4. L'approche lexico-sémantique.....	42
2.1.5. La structure argumentale.....	42
2.1.6. Le réseau lexical.....	43
2.2. Les classes sémantiques verbales selon Dowty.....	45
2.3. Classification sémantique des verbes du fongbè.....	48
2.3.1. Le test du morphème de l'habituel (nò) avec les verbes Statifs.....	50
2.3.2. Le test du morphème de l'habituel (nò) avec les verbes actifs.....	51
2.3.3- Le test du progressif (dó...wè) avec les verbes Statifs.....	52
2.3.4- Le test du progressif (dò...wè) avec les verbes actifs.....	54
2.4. Corpus sémantique des verbes du fongbè.....	56

CHAPITRE III : L'ASPECT	61
3.1. Approche de définition.....	61
3.1.1. Origine du terme.....	61
3.1.2. Aspect et aktionsart	63
3.1.3. Aktionsart et aspect lexical	66
3.2. L'aspect en fongbè.....	66
3.2.1. L'aspect inaccompli	67
3-2-1-1- L'habituel "nó"	68
3.2.1.2. Le progressif "dò... wè"	70
3.2.1.3. Le continuatif "jè... jí"	73
3.2.1.3.1. Jè... jí et la classe des verbes statifs.....	74
3.2.1.3.2. Jè... jí et la classe des verbes actifs.....	77
3.3. L'aspect accompli en fongbè.....	79
CHAPITRE IV : L'INTERPRETATION TEMPORELLE EN FONGBE	83
4.1. Approche de définition.....	83
4.1.1. Langage, langue et temps	83
4.1.2. Le temps empirique	85
4.1.3. Le temps linguistique	88
4.1.4. Le temps grammatical	91
4.1.4.1. Les temps absolus.....	92
4.1.4.1.1. Le temps présent.....	92
4.1.4.1.1. Le temps passé.....	93
4.1.4.1.3. Le temps futur	94
4.2. La notion du temps en fongbè	94
4.2.1. Les verbes statifs et l'interprétation du présent en fongbè.....	96
4.2.2. L'expression du temps passé en fongbè	98
4.3. L'interprétation du présent et du passé en fongbè.....	100

4.4. L'expression de la visée du futur en fongbè.....	101
4.4.1. La visée du futur avec les verbes statifs.....	101
4.4.2. La visée du futur avec les verbes actifs.....	103
4.5. Le temps dans les séries verbales en fongbè.....	105
4.5.1. Les formes de séries verbales en fongbè.....	106
4.5.2. Les séries verbales avec la classe des verbes statifs.....	107
4.5.3. Les séries verbales avec la classe des verbes actifs.....	110
4.6. La visée du futur dans les séries verbales en fongbè.....	113
4.6.1. La visée du futur avec les verbes actifs.....	113
CHAPITRE V : LA TEMPORALITE EN FONGBE.....	118
5.1. Approche de définition.....	118
5.2. La temporalité en fongbè.....	120
5.2.1. Le présent 'aujourd'hui'.....	121
5.2.2. Le passé 'hier'.....	123
5.2.3. Le passé 'il y a'.....	125
5.2.3.1. Le morphème "...djà" précédé de azān (jour).....	125
5.2.3.2. Le morphème "...dyè" précédé de vodúngbéglámè (semaine).....	128
5.2.3.3. Le morphème "...dyè" précédé de sùnzán (mois).....	131
5.2.3.4. Le morphème "...dyè" précédé de xwè (année).....	133
5.2.4. Le futur 'demain'.....	135
5.2.4.1. La classe des verbes statifs.....	135
5.2.4.2. La classe des verbes actifs.....	138
5.2.5. Le futur avec "...gbè".....	140
5.2.5.1. Le morphème "...gbè" précédé de azán (jour).....	140
5.2.5.2. La classe des verbes actifs.....	141
5.2.5.3. La classe des verbes statifs.....	142
5.2.6. Le futur avec le morphème mè.....	144

CHAPITRE VI: LES MODALITES EN FONGBE.....	154
6.1. Approche de définition.....	154
6.1.1. Définitions dictionnairiques	154
6.1.2. Définitions théoriques	155
6.2. Modalité et mode.....	159
6.3. Les verbes de modalisation	164
6.3.1. Le modal devoir.....	164
6.3.2. Le modal pouvoir	167
6.3.3. Le modal vouloir	170
6.4. Les modaux en fongbè.....	171
6.4.1. Les verbes de modalisation	171
6.4.1.1. Le verbe pouvoir: ‘sìxú’	171
6.4.1.2. Le verbe vouloir: ‘jòló’	172
6.4.1.3. Le verbe devoir "dóná"	173
6.4.2. Les morphèmes modaux en fongbè.....	174
6.4.2.1. Les possibilités de combinaison des morphèmes modaux.....	176
6.4.2.2. ‘L’injoncteur’ ní avec le morphème bó ‘avoir la permission de’	177
6.4.2.3. ‘L’injoncteur’ ní avec le morphème vé ‘néanmoins’	178
6.4.2.4. ‘L’injoncteur’ ní, indicateur de l’ordre dans l’énoncé	179
6.5. L’impératif en fongbè.....	180
Conclusion.....	183
Références bibliographiques	186
Table des matières	194